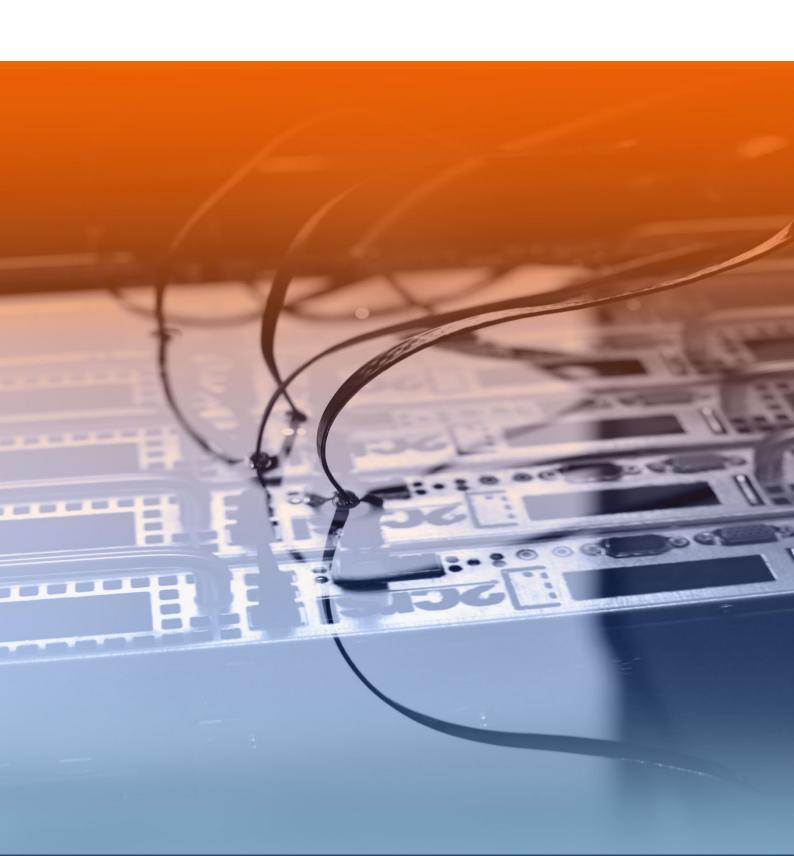


RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024 – 2025



1. PR	ÉSENTATION DU GROUPE	5
1.1	PRESENTATION GENERALE DU GROUPE	5
1.1.1	2CRSi	7
1.1.2	ADIMES	17
1.1.3	2CRSi CLOUD SOLUTIONS	
1.1.4	POINT SUR GREEN DATA	19
1.1.5	ÆTHER INFRASTRUCTURE : UNE AI GIGAFACTORY EUROPEENNE POUR L'ERE DE L'INTELLIGENCE	20
	ARTIFICIELLE	
1.2	MISSION, VISION, STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	21
1.3	RECHERCHE ET INNOVATION	27
2. RA	PPORT DE GESTION	
	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE	
2.1 2.1.1	CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE	
2.1.1	POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES	
2.1.2		
21110	POINT SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE	
2.2		
2.3	AUTRES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	40
2.4	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	41
2.4.1	PROJET PILLIER POUR LA CROISSANCE DU GROUPE	
2.4.2	LES EVENEMENTS COMMERCIAUX DURANT L'EXERCICE	
2.4.3	EVENEMENTS EXCEPTIONNELS DURANT L'EXERCICE	
2.4.4	PRESENTATION ET COMPARABILITE DES COMPTES	43
2.5	INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT ET AU CAPITAL	44
2.5.1	RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE	
2.5.2	EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION 2CRSI DU 1 ^{ER} JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025	
2.5.3	INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT ET AU CAPITAL	
2.5.4	OPERATIONS SUR TITRES	
2.5.5	FILIALES ET PARTICIPATIONS	
2.5.6 2.5.7	INFORMATIONS FINANCIERES ET FISCALES	
2.017		
2.6	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	
2.6.1	CODE DE REFERENCE	
2.6.2 2.6.3	MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE CONSEIL D'ADMINISTRATION	
2.6.3	CONSEIL D'ADMINISTRATION	54
2.6.5	RATIOS D'EQUITE	
2.6.6	CHOIX DU CONSEIL RELATIF AUX MODALITES DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTION	
	ATTRIBUEES GRATUITEMENT ET/OU DES ACTIONS ISSUES D'EXERCICE DE STOCK-OPTIONS	
2.6.7	REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS	71
2.6.8	CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-37-4 DU CODE DE COMMERCE	71
2.6.9	DELEGATION EN COURS DE VALIDITE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL	72
2.7	RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	77
2.7.1	FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024 – 2025	77
2.7.2	ETRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE	
2.7.3	ENGAGEMENTS EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE	
2.7.4	ETHIQUE ET CONFORMITE	84
2.8	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	
2.8.1	RISQUES EXTERNES	
2.8.2	RISQUES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	
2.8.3	RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE	
2.8.4	RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES DU GROUPE	
3. IN	FORMATIONS CONSOLIDEES ANNUELLES	89
	REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	89

3.1.3 METHODES ET REGLES D'EVALUATION	3.1.1 3.1.2	REFERENTIEL COMPTABLE	
3.2.1 ETATS FINANCIERS			
3.2.2 FAITS MAJEURS. 99 3.2.3 EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE 99 3.2.5 NOTES SUR LES POSTES DU BILAN. 10 3.2.6 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 100 3.2.6 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 100 3.3. ETATS FINANCIERS COMPARATIFS SUR 12 MOIS. 111 3.3.1 BILAN COMPARATIF. 111 3.3.2 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF 111 3.3.3 DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS. 111 3.4 COMPTE DE RESULTAT FORMAT EBITDA 111 3.4.1 VISION ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 111 3.4.2 VISION ETATS FINANCIERS SUR 12 MOIS 111 3.5.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN 111 3.5.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN 111 3.5.2 ENGAGEMENTS DONNES 111 3.5.3 ENGAGEMENTS BONNES 111 3.6.6 EFFECTIF MOYEN 112 3.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 112 3.8.1 TRANSACTIONS 112 3.8.2 DIRIGEANTS . 122 3.8 PARTIES LIEES 122 3.8.1 TRANSACTIONS 122 4.1 BILAN DE ZCRSI SA 122 4.2 CHIFFRES CLES 124 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE ZCRSI SA 122 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE ZCRSI SA 124 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE ZCRSI SA 124 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE ZCRSI SA 124 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE ZCRSI SA 124 4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS 124 4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 151	3.2	COMPTES ANNUELS CONSOLIDES - 16 MOIS 2023/2024 - 12 MOIS 2024/2025	93
3.2.3 EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE 3.2.4 ACTIVITÉG) ET PERIMETRE 3.2.5 NOTES SUR LES POSTES DU BILAN			
3.2.4 ACTIVITE(S) ET PERIMETRE			
3.2.5 NOTES SUR LES POSTES DU BILAN			
3.2.6 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT			
3.3.1 BILAN COMPRATIF			
3.3.2 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF 3.3.3 DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS. 11: 3.4 COMPTE DE RESULTAT FORMAT EBITDA. 3.4.1 VISION ETATS FINANCIERS CONSOLIDES. 3.4.2 VISION ETATS FINANCIERS SUR 12 MOIS. 11: 3.5.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN. 3.5.1 ENGAGEMENTS DONNES. 11: 3.5.2 ENGAGEMENTS DONNES. 11: 3.5.3 AUTRES ENGAGEMENTS. 3.6 EFFECTIF MOYEN. 3.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. 3.8 PARTIES LIEES. 3.8.1 TRANSACTIONS. 3.8.2 DIRIGEANTS. 12: 3.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES. 12: 4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA. 4.1 BILAN ACTIF. 4.1.2 BILAN PASSIF. 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA. 4.2 CHIFFRES CLES. 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA. 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA. 4.2 CHIFFRES CLES. 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA. 4.4 AUTRES ELEMENTS RECHOES COMPTES OLIAUX DE 2CRSI SA. 4.3 NOTES SUR LE BILAN. 13: 4.3.4 NOTES SUR LE BILAN. 13: 4.3.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 15:1	3.3	ETATS FINANCIERS COMPARATIFS SUR 12 MOIS	113
3.3.3 DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS	3.3.1		
3.4 COMPTE DE RESULTAT FORMAT EBITDA			
3.4.1 VISION ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	3.3.3		
3.4.2 VISION ETATS FINANCIERS SUR 12 MOIS			
3.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN			
3.5.1 ENGAGEMENTS DONNES	3.4.2		
3.5.2 ENGAGEMENTS RECUS. 3.5.3 AUTRES ENGAGEMENTS. 119 3.6 EFFECTIF MOYEN. 120 3.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. 120 3.8 PARTIES LIEES. 3.8.1 TRANSACTIONS. 3.8.2 DIRIGEANTS. 121 3.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES. 122 4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA. 123 4.1 BILAN DE 2CRSI SA. 124 4.1 BILAN DE 2CRSI SA. 125 4.1.1 BILAN PASSIF. 126 4.1.2 BILAN PASSIF. 127 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA. 127 4.1.4 CHIFFRES CLES. 130 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA. 131 4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. 132 4.3 NOTES SUR LE BILAN. 133 4.3.1 NOTES SUR LE BILAN. 134 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES 1.3.3 NOTES SUR LE BILAN. 1.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 1.4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS. 1.50 1.51 1.51	3.5		
3.5.3 AUTRES ENGAGEMENTS	3.5.1		
3.6 EFFECTIF MOYEN			
3.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 120 3.8 PARTIES LIEES 120 3.8.1 TRANSACTIONS 120 3.8.2 DIRIGEANTS 12 3.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 12 4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA 12 4.1 BILAN DE 2CRSI SA 12 4.1.1 BILAN ACTIF 12 4.1.2 BILAN PASSIF 12 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA 12 4.2 CHIFFRES CLES 13 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA 13 4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 13 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES 13 4.3.3 NOTES SUR LE BILAN 13 4.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 14 4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS 150 4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 151			
3.8 PARTIES LIEES 120 3.8.1 TRANSACTIONS 120 3.8.2 DIRIGEANTS 121 3.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES 122 4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA 122 4.1 BILAN DE 2CRSI SA 122 4.1.1 BILAN ACTIF 122 4.1.2 BILAN PASSIF 122 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA 122 4.2 CHIFFRES CLES 13 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA 13 4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 13 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES 13 4.3.3 NOTES SUR LE BILAN 13 4.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 14 4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS 150 4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 151	3.6		
3.8.1 TRANSACTIONS	3.7	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	120
3.8.2 DIRIGEANTS	3.8		
3.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES. 127 4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA. 127 4.1 BILAN DE 2CRSI SA. 127 4.1.1 BILAN PASSIF. 126 4.1.2 BILAN PASSIF. 126 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA. 126 4.2 CHIFFRES CLES. 136 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA. 137 4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE. 137 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES. 136 4.3.3 NOTES SUR LE BILAN. 136 4.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT. 147 4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS. 150 4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 151			
4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA 127 4.1 BILAN DE 2CRSI SA 127 4.1.1 BILAN ACTIF 127 4.1.2 BILAN PASSIF 128 4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSI SA 129 4.2 CHIFFRES CLES 130 4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA 131 4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 131 4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES 133 4.3.3 NOTES SUR LE BILAN 134 4.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT 144 4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS 150 4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 151	3.8.2	DIRIGEANTS	121
4.1 BILAN DE 2CRSI SA	3.9	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	122
4.1.1 BILAN ACTIF	4. CO	MPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA	127
4.1.2 BILAN PASSIF	4.1	BILAN DE 2CRSi SA	127
4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSi SA	4.1.1	BILAN ACTIF	127
4.2 CHIFFRES CLES			
4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSI SA	4.1.3		
4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	4.2	CHIFFRES CLES	130
4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES	4.3		
4.3.3 NOTES SUR LE BILAN	4.3.1		
4.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			
4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS			
4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4 151	4.3.4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	142
151	4.4	AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS	150
4.6 RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	4.5		
	4.6	RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	152
4.7 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	4.7	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	153
5. RESPONSABLE DU DOCUMENT	5. RE	SPONSABLE DU DOCUMENT	157



1. PRÉSENTATION DU GROUPE

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Créé à Strasbourg en 2005, il y a 20 ans, par Alain et Michel Wilmouth, 2CRSi est devenu un groupe international de référence dans la conception, la production et la commercialisation de serveurs informatiques ultra haute performance, sur mesure et respectueux de l'environnement.

La vision du Groupe repose sur 3 axes : la recherche constante de la plus haute performance, la diminution de la consommation énergétique et enfin contribuer à la souveraineté de chaque nation en produisant le plus localement possible.

2CRSi est l'acronyme de Conseil, Conception, Recherche et Services Informatiques qui constituent les 4 piliers de la proposition de valeur du Groupe.

A l'heure du cloud, de l'intelligence artificielle et du quantique, nos serveurs informatiques accompagnent les plus grands acteurs du monde économique (Dassault Aviation, CGG, Airbus Defence, Naval Group, BNP Paribas, CEA, Caltech, etc.) pour leur apporter la puissance de calcul indispensable à leur croissance.

Nous nous démarquons avec nos solutions technologiques qui combinent haute performance et efficacité énergétique. Cette dernière caractéristique s'inscrit au cœur de notre ADN : nous avons conçu l'ensemble de nos solutions dans le but d'apporter des réponses concrètes aux enjeux économiques et écologiques de nos clients.

Nos générations de serveurs OCtoPus, Atlas et Atlantis nécessitent globalement de 23 à 50% (en fonction de la température extérieure du lieu d'utilisation) d'énergie en moins pour fonctionner normalement.

En effet, installés dans des « bacs », ils sont refroidis par immersion dans un liquide ne conduisant pas l'électricité (appelé « diélectrique »). La réduction de cette consommation s'accompagne donc d'une amélioration du bilan énergétique du fonctionnement de nos serveurs. C'est pourquoi notre gamme de produits OCtoPus a été identifiée par la fondation « Solar impulse » comme l'une des 1000 solutions propres et rentables capables de changer le monde.

Les consommations énergétiques peuvent représenter jusqu'à environ 60% des coûts d'exploitation des serveurs.

Notre engagement fort dans le « Green IT » constitue ainsi un avantage compétitif majeur pour nos clients.

Début 2018, l'acquisition de la société anglaise Tranquil PC, (renommée depuis 2CRSi UK et fabricant notre gamme Tranquil IT), a permis au Groupe de disposer des technologies permettant de protéger les équipements informatiques des risques environnementaux (température, poussière, vibrations, humidité, puissance limitée, etc.). Généralement ces produits sont appelés « Endurcis ».)



Début 2019, la création de Green Data, nous a permis de proposer des services d'hébergement, location de puissance de calcul mais aussi de tester nos solutions en situation réelle. Fin 2019 l'acquisition de Boston Limited, nous a permis de renforcer nos positions à l'international.

En juin 2023, 2CRSi a cédé sa filiale Boston Limited, incluant Escape Technology et Bios IT afin de se concentrer sur son cœur d'activité: la recherche, l'innovation et la vente de serveurs haute performance pour les applications d'IA et de HPC. Cela a également permis de se développer sur les services d'assistance à la conception et gestion de data centers.

Aujourd'hui, le Groupe dispose d'une gamme de serveurs dédiée à l'Intelligence Artificielle, dont le fleuron, le Godì 1.8, représente une part significative de nos succès commerciaux.

Des projets de développement sur d'autres continents comme l'Amérique du Nord continuent de se développer, notamment avec la création des nouveaux services 2CRSi Cloud Solutions, annoncée le 17 mars 2025.



2CRSi: fabricant de matériel HPC & IA. Conçoit, design, ingénierie et fabrique des solutions sur mesure pour les systèmes HPC et de stockage. Fort de son expertise technologique et de son savoir-faire industriel, il accompagne ses clients dans la mise en place d'infrastructures puissantes, fiables et adaptées aux besoins les plus exigeants en matière d'IA et de supercalcul.



Adimes: fournisseur de services de fabrication électronique (EMS), Adimes assure la production de 2CRSi et propose également ses services aux fabricants tiers et OEM. Son offre couvre la fabrication, l'intégration, les tests, la logistique et le déploiement, garantissant un haut niveau de qualité.



2CRSi R&D: propose des services d'ingénierie couvrant les domaines mécaniques, électroniques, ainsi que la gestion de l'énergie et du refroidissement. Grâce à son expertise multidisciplinaire, il développe des solutions innovantes et adaptées aux besoins complexes de ses clients.



2CRSi Cloud Solutions : conçoit des data centers modulaires intégrant des technologies avancées de refroidissement par DLC et immersion. En s'appuyant sur des partenaires OpenStack et laaS, il propose des solutions Cloud complètes et clé en main, allant du data center à l'IAAS.

QUATRE MARQUES FORTES ET COMPLEMENTAIRES

La synergie des marques du groupe 2CRSi

Le groupe 2CRSi fédère quatre marques complémentaires qui œuvrent en parfaite synergie pour proposer une offre technologique cohérente et intégrée.

Cette organisation permet de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la recherche et l'ingénierie jusqu'au déploiement d'infrastructures complètes.

En conjuguant expertise, innovation et maîtrise industrielle, le Groupe assure à ses partenaires et clients des solutions globales, durables et adaptées aux enjeux stratégiques du calcul haute performance, de l'intelligence artificielle et du Cloud.

Partenariats technologiques internationaux

Le Groupe s'appuie sur un réseau stratégique de partenaires technologiques majeurs tels que NVIDIA, AMD, Intel, Western Digital, Asus et Micron et sur des collaborations avec des experts comme Submer, Liquid Stack, Chemours ou encore Vates. Ce réseau international permet d'offrir des solutions sur mesure et d'avant-garde aux clients mondiaux.

De la réduction d'énergie au recyclage thermique

Hier, nous réduisions concrètement la consommation d'énergie. Aujourd'hui, nous recyclons la chaleur en la réutilisant. Demain, nous voulons produire de l'électricité, en utilisant la chaleur gâchée comme source alternative d'énergie.

1.1.1 2CRSi



UN SAVOIR-FAIRE TECHNOLOGIQUE UNIQUE PERMETTANT DE CRÉER DES SOLUTIONS INNOVANTES ET PERFORMANTES

Notre proposition de valeur est d'offrir des produits et des services de haute performance à des coûts d'exploitation réduits pour assurer un retour sur investissement plus rapide à tous nos clients.

Nos innovations reposent sur notre culture R&D et notre approche agnostique.

Nous travaillons ainsi avec tous les fabricants de processeurs (AMD, Intel®, ARM®...), de cartes graphiques professionnelles (NVIDIA, AMD, etc.), de cartes électroniques (ASUS®, GIGABYTE, etc.) et de produits de stockage (Western Digital®, Seagate®, Samsung®...) en sélectionnant, selon le besoin client, la meilleure combinaison possible, et en reconcevant la solution finale.

UNE CAPACITÉ À PROPOSER DES SOLUTIONS SUR MESURE

Le Groupe 2CRSi se distingue par son aptitude à développer des solutions sur mesure, spécialement étudiées pour répondre aux enjeux complexes de clients exigeants et innovants.

Cette approche personnalisée constitue un avantage concurrentiel majeur, rendu possible par une combinaison

unique d'agilité industrielle, d'expertise technologique et d'ancrage local.

Grâce à une chaîne de production entièrement internalisée de la R&D à la fabrication, en passant par les tests, 2CRSi garantit une réactivité et une qualité optimale pour chaque projet.

AGILITÉ ET DISPONIBILITÉ À L'ÉCOUTE DES BESOINS CLIENTS

La réactivité de 2CRSi et sa proximité avec les principaux constructeurs de composants permettent d'intégrer rapidement les nouvelles technologies dans nos produits et de gagner en *time-to-market* afin de proposer des produits uniques sur le marché.

Avec la capacité à mettre en œuvre des lignes de production pour petites et grandes séries, 2CRSi apporte une dimension industrielle dans son approche et fournit ainsi des solutions adaptées aux besoins de ses petits et grands clients.

<u>L'ENGAGEMENT DANS L'OPEN COMPUTE PROJECT</u> (https://www.opencompute.org/about)

Au sein de cette communauté, l'intelligence collective est mise à profit pour redéfinir les solutions en matière d'infrastructure de calcul, dans une optique de performance et d'efficacité.

C'est dans cette veine qu'est né OCtoPus, notre plateforme de serveurs 21".

Pour chaque projet, une équipe dédiée est définie, qui suit et conseille le client.

Cette même réactivité opère notamment grâce à une connaissance aiguë de l'environnement technologique et à l'engagement fort dans la diminution de l'empreinte carbone. Ainsi, l'entreprise a amoindri les effets de la pénurie des composants en augmentant son activité de recyclage et en décommissionnant des systèmes à revaloriser.

OCtoPus mutualise les systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique, permettant de réduire d'environ 23 % la consommation énergétique des serveurs refroidis par air par rapport à celle de serveurs classiques. Le nombre de certains composants (ventilateurs, switches) est réduit, et le câblage redéfini pour être simplifié, offrant une plus grande ergonomie dans la maintenance.

En 2021, cette gamme a pu être déclinée pour s'adapter à tous les systèmes de refroidissement maitrisés : en air, en refroidissement liquide eau, mono phasique, bi phasique ainsi qu'en immersion mono et bi phasique.

L'ENGAGEMENT DANS LE GREEN IT

La question de l'énergie, et plus particulièrement du refroidissement des data centers, est un véritable enjeu puisque le marché mondial des systèmes de refroidissement pour data centers connaît une croissance annuelle de plus de 10%, ce qui pourrait porter le marché mondial à 45 milliards de dollars à l'horizon 2032 contre 10 milliards en 2022 (source : Global Market Insights).

C'est pourquoi 2CRSi s'est engagé très tôt dans la conception de solutions éco-responsables.

Grâce à nos 3 technologies de refroidissement (air, liquid cooling et immersion), nous nous attachons à réduire la consommation d'énergie à toutes les étapes de la vie du produit.

Non seulement 2CRSi a prouvé être expert dans ces trois technologies, mais l'entreprise a pu démontrer sa capacité à intégrer leurs variantes, comme le refroidissement liquide en eau, mono phasique ou encore bi phasique.

Nous proposons des solutions pour optimiser le coût global d'acquisition de nos produits. À titre d'exemple, aux Etats-Unis, les coûts énergétiques liés principalement à la consommation d'électricité des serveurs représentent entre 30 et 42 % des coûts opérationnels d'un centre de données et les coûts d'exploitation et de maintenance entre 43 et 50 % du total des coûts opérationnels. Face à ces problématiques clients, nous apportons des solutions innovantes permettant de minimiser ces deux postes de dépenses, notamment dans la conception électronique et mécanique ainsi que dans le choix des composants et de leur agencement.

Dans la solution développée pour la filiale d'une banque française, leader à l'international, spécialisée dans le calcul de risque, 2CRSi a été en mesure de proposer une réduction de 20% d'énergie par rapport à des solutions concurrentes standard. Une réduction de 200 tonnes de CO2 par an a été réalisée grâce à la technologie de refroidissement de Direct Liquid Cooling (DLC) qui s'est accompagnée de la mise en place de nouveaux serveurs HPC très denses à faible consommation d'énergie et à un prix par cœur attractif.

Au total, 2CRSi est ainsi en mesure d'offrir à ses clients les meilleures performances en fonction des critères techniques, économiques et énergétiques exigés.

NOTRE EXPERTISE EN REFROIDISSEMENT

Nous avons développé une expertise unique dans l'art de maîtriser la chaleur générée par les systèmes de calcul haute performance. Parce que chaque projet est différent, nous proposons des solutions adaptées à toutes les configurations, qu'il s'agisse de refroidissement par air, par liquide direct ou par immersion.

Air Cooling - 19" / OCP / Workstation

Des standards aux systèmes OCP, des portes ventilées aux portes froides, nous maîtrisons l'ensemble des méthodes de refroidissement par air. Nos solutions couvrent aussi bien les environnements Edge que les data centers, en passant par les déploiements sur site. Grâce à nos innovations, nous garantissons efficacité, sobriété énergétique et fiabilité, même pour les systèmes les plus exigeants.

Direct on Chip Cooling - Eau / Mono-phase / Bi-phase

Nous concevons, fabriquons et déployons des solutions de refroidissement liquide direct, adaptées aux besoins spécifiques de nos clients. Nos designs vont des boucles d'eau fermées aux baies bi-phase capables de supporter jusqu'à 200 kW par rack, une performance essentielle pour les solutions HPC. Avec une grande variété de configurations, nous offrons la flexibilité nécessaire pour

concilier densité de calcul, performance énergétique et durabilité.

Immersion Cooling - Mono-phase / Bi-phase

Précurseurs dans ce domaine, nous cumulons plus de 10 ans d'expérience dans la fabrication de serveurs conçus spécifiquement pour l'immersion – et non simplement adaptés depuis des modèles à air.

Nos solutions sont compatibles avec 28 types de bacs, 35 débits de pompes différents et 40 fluides caloporteurs. Nous sommes capables d'intégrer jusqu'à 55 224 cœurs de calcul dans un seul bac.

En combinant ces trois approches, nous sommes en mesure d'accompagner nos clients dans la conception de systèmes thermiquement optimisés, du workstation au supercalculateur, et du data center traditionnel aux infrastructures de nouvelle génération.

Notre expertise nous permet non seulement de garantir des performances de pointe, mais aussi de soutenir la transition énergétique et de contribuer à la réduction de l'empreinte carbone des infrastructures numériques mondiales.

UN SAVOIR-FAIRE INDUSTRIEL PERMETTANT LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS CLÉS EN MAIN

Initialement société de Conseil, de Conception et de R&D en Solutions informatiques, 2CRSi a développé son outil industriel.

- en France dès 2010 (à Strasbourg) et transformé par Industrie 4.0 en 2022
- aux Etats-Unis depuis 2016, d'abord en Californie puis au Texas et à Rouses Point (New York) depuis 2020,
- au Royaume Uni, à Manchester via sa filiale TranquillT depuis 2018

Notre force est de pouvoir nous adapter en permanence à la réalisation tant de petites que de grandes séries. Cette compétence opérationnelle s'est renforcée grâce à l'intégration progressive d'un nouveau système d'information et à une modernisation de l'appareil de production, financées en partie grâce au programme France Relance Industrie 4.0.

Par ailleurs, 2CRSi est l'un des rares acteurs du marché à proposer aux clients, de manière industrielle, la possibilité d'intégrer leurs propres logiciels ou technologies au sein de produits développés et/ ou à leur permettre d'apposer leur nom sur un produit développé par 2CRSi.

Notre savoir-faire industriel nous permet de proposer aux clients un ensemble de services complémentaires et de livrer des infrastructures clés en main en proposant notamment :

- Le montage et les tests sur les sites du Groupe,
- L'assistance à la certification par des organismes tiers (APAVE, Bureau Veritas, etc.),
- Le démontage, emballage et expédition,
- L'établissement de l'ensemble de la documentation technique et administrative (dont douanière),
- L'installation et les tests sur le site du client ou de l'utilisateur,
- La location de matériel à courte ou longue durée, et
- La maintenance sur le site du client ou de l'utilisateur.

La diversité de cette offre permet au Groupe de répondre de manière efficace et adaptée en permanence aux besoins spécifiques des clients et de se différencier de ses concurrents.

Depuis 2025, avec la création de 2CRSi Cloud Solutions, nous allons encore plus loin dans les solutions clés en main. Dédié à la conception et au déploiement de solutions Cloud accélérées pour les entreprises, les institutions et les opérateurs de data centers, l'objectif est clair : accompagner ses clients dans la transformation de leurs infrastructures en véritables usines d'intelligence artificielle.

Forte de plus de vingt années d'expérience dans le calcul haute performance, l'équipe s'appuie sur une expertise reconnue en matière d'efficacité énergétique, de l'architecture serveur jusqu'au niveau du data center.

Cette compétence est renforcée par plus de dix années de savoir-faire dans l'intégration et le déploiement de technologies de pointe : Direct to Chip Cooling, refroidissement par immersion, systèmes Open Compute et conversion de data centers traditionnels vers des infrastructures optimisées par le refroidissement liquide.

Grâce à une offre « à la carte », 2CRSi Cloud Solutions est aujourd'hui en mesure de déployer, dans plus de 40 pays, des solutions Cloud complètes, allant du data center et du matériel jusqu'à la pile logicielle, pour livrer une solution intégrée, opérée et maintenue. Cette approche globale garantit une maîtrise totale de la chaîne de valeur et constitue un levier essentiel de différenciation sur le marché.

Les références clients, parmi les plus exigeantes du secteur, témoignent de la pertinence de cette stratégie. Elles soulignent la scalabilité, l'efficacité énergétique et le retour sur investissement des solutions mises en œuvre, confirmant ainsi le rôle de 2CRSi Cloud Solutions comme partenaire stratégique dans la construction des infrastructures numériques et des usines d'IA du XXIe siècle.

STATUTS PARTENAIRES



- Solution Integration Partner in EMEA and North America
- Elite Partner: Compute and Visualization competencies in Europe
- Preferred Partner: Visualization competency in North America
- Preferred Partner Compute competency in North America
- NVIDIA AI competency

AMD

EPYC[™] Partner Program Elite

Western Digital.

myWD Diamond Partner

intel.

INTEL[®] Partner Gold

Complété par 2 spécialités :

- Cloud Data Center
 Specialist
- High Performance Computing Specialist



GRAPHCORE

Elite Partner



Silver Business Partner

ACCRÉDITATIONS DES FOURNISSEURS



2 experts techniques



2 experts certifiés formation d'ingénieur système



4 vendeurs,
3 experts techniques



EMEA:

- 4 vendeurs et 2 experts techniques pour le Compute 2 vendeurs et 1 expert technique pour le Network
- 2 vendeurs et 1 expert technique pour la Visualization

USA :

2 vendeurs et 1 expert technique en Compute

→ DATACORE

1 vendeur et 4 experts techniques



·l·u·s·t·r·e·

SAMSUNG

1 vendeur et 1 expert certifié



1 expert certifié



L'OFFRE 2CRSI S'ÉTEND AUTOUR DE SOLUTIONS DE STOCKAGE, DE CALCUL, D'IA AINSI QUE DU EDGE

OCtoPus, serveurs 21" utilisant le standard OCP sans alimentation intégrée.

La solution d'infrastructure OCtoPus est un écosystème autonome et évolutif, optimisé pour le calcul haute performance à grande échelle. Il répond aux exigences élevées des applications telles que la simulation, l'intelligence artificielle, le deep learning mais aussi les infrastructures d'allocation de puissance (SaaS, laaS, PaaS) telles que le cloud gaming (VDI - Virtual Desktop

Infrastructure), le Big Data, le rendu d'images ou la conception assistée par ordinateur (CAO).

Les data centers font face à une forte croissance du nombre d'utilisateurs et d'usages. Les logiciels, de plus en plus gourmands en ressources, les amènent à repenser leur parc informatique pour diminuer le coût global sans impacter les performances proposées à l'utilisateur final. Pour proposer la meilleure offre performance/prix et rester compétitifs, les opérateurs du cloud doivent réduire d'autres postes de coûts, aujourd'hui importants :

consommation énergétique, construction de surface supplémentaire ou encore maintenance.

L'OCtoPus propose aux data centers souhaitant augmenter la rentabilité de leur installation une solution à un coût d'utilisation réduit, tout en étant évolutive et performante. Sa conception unique permet d'obtenir une densité, une efficience énergétique et une ergonomie réduisant significativement le coût d'usage.

Ancré dans une démarche « green », l'OCtoPus mutualise les systèmes de refroidissement et d'alimentation électriques permettant de réduire d'environ 23 % la consommation énergétique dans le cas d'un serveur refroidi à l'air.

La solution OCtoPus est depuis 2021 certifiée par la Fondation Solar Impulse comme une des 1000 innovations (Efficient Solution) permettant de réduire l'empreinte carbone.

Sa densité permet d'optimiser l'espace disponible dans les data centers et d'augmenter fortement la quantité de serveurs au m². Le coût du m² de centre de données étant très élevé, l'optimisation des coûts passe par la densification de la solution informatique. La solution

La solution d'infrastructure OCtoPus est un écosystème autonome et évolutif, optimisé pour le calcul haute performance à grande échelle.

Il répond aux exigences élevées des applications telles que la simulation, l'intelligence artificielle, le deep learning mais aussi les infrastructures d'allocation de puissance (SaaS, laaS, PaaS) telles que le cloud gaming (VDI - Virtual Desktop Infrastructure), le Big Data, le rendu d'images ou la conception assistée par ordinateur (CAO).

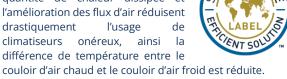
Les data centers font face à une forte croissance du nombre d'utilisateurs et d'usages. Les logiciels, de plus en plus gourmands en ressources, les amènent à repenser

OCtoPus permet ainsi au client d'augmenter sa capacité sans investir dans une surface supplémentaire.

Pour répondre aux problématiques de maintenance et d'exploitation des data centers, sa conception s'est inspirée de la philosophie de l'OCP. Contrairement aux solutions classiques (baie 19"), le câblage réseau en face avant et l'accessibilité des composants par l'avant facilitent la maintenance.

La simplicité de manipulation d'une baie OCtoPus rend les étapes de maintenance jusqu'à deux fois plus rapides que pour une baie classique, ce qui représente un gain de temps considérable et permet de réduire les ressources à mobiliser sur site. Le centre de données améliore ainsi la disponibilité de service pour ses utilisateurs finaux.

Par ailleurs, l'optimisation de la quantité de chaleur dissipée et l'amélioration des flux d'air réduisent drastiquement l'usage climatiseurs onéreux, ainsi la différence de température entre le



L'extrême optimisation et flexibilité de l'OCtoPus en font également une solution de prédilection pour les besoins associés aux applications de la technologie Blockchain.

leur parc informatique pour diminuer le coût global sans impacter les performances proposées à l'utilisateur final. Pour proposer la meilleure offre performance / prix et rester compétitifs, les opérateurs du cloud doivent réduire d'autres postes de coûts, aujourd'hui importants : consommation énergétique, construction de surface supplémentaire ou encore maintenance.

L'OCtoPus propose aux data centers souhaitant augmenter la rentabilité de leur installation une solution à un coût d'utilisation réduit, tout en étant évolutive et performante. Sa conception unique permet d'obtenir une densité, une efficience énergétique et une ergonomie réduisant significativement le coût d'usage.

FOCUS SUR L'OCTOPUS 2

Les serveurs de la solution Direct Liquid Cooling (DLC) OCtoPus sont équipés de connecteurs d'accouplement en aveugle étanches, facilitant leur fixation aux collecteurs.

Les lames des serveurs intègrent également un module d'alimentation blindé pour la connexion aux busbars. Avec une capacité pouvant atteindre 1 960 W par baie OpenRack, cette solution DLC permet d'augmenter significativement la densité de serveurs par baie, optimisant ainsi l'espace disponible.



Conçu pour simplifier les opérations de maintenance, le serveur OCtoPus 2 en DLC permet un accès intégral depuis l'avant, offrant ainsi une accessibilité accrue pour l'entretien. Chaque nœud est autonome et conçu spécifiquement pour supporter le DLC grâce à des connecteurs adaptés.

Dans une démarche écoresponsable, l'OCtoPus mutualise les systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique, permettant ainsi une réduction de la consommation énergétique d'environ 23 % pour les serveurs refroidis à l'air. Sa densité optimisée permet une utilisation maximale de l'espace dans les data centers, augmentant significativement la capacité de serveurs au mètre carré.

Compte tenu du coût élevé au m² dans les data centers, l'optimisation des coûts passe par une densification accrue des infrastructures. La solution OCtoPus permet ainsi à ses clients d'augmenter leur capacité informatique sans investissement supplémentaire en surface.

Inspirée par la philosophie de l'Open Compute Project (OCP), la conception de l'OCtoPus répond parfaitement aux exigences de maintenance et d'exploitation des data centers modernes. Contrairement aux baies classiques de 19 pouces, l'OCtoPus propose un câblage réseau en face avant ainsi qu'un accès aisé aux composants, ce qui simplifie considérablement les interventions de maintenance.

De plus, la facilité d'utilisation des baies OCtoPus permet d'accélérer les opérations de maintenance, avec une réduction des délais pouvant aller



jusqu'à 50 % par rapport aux baies classiques, offrant ainsi un gain de temps significatif et une diminution des ressources nécessaires sur site. Cela contribue à une meilleure disponibilité de service pour les utilisateurs finaux.

Enfin, l'optimisation de la dissipation thermique et des flux d'air réduit de manière significative la dépendance aux systèmes de climatisation coûteux, tout en limitant la différence de température entre les couloirs d'air chaud et froid.

FOCUS SUR LE GODI 1.8ER-NV8

La gamme Godì représente l'excellence des serveurs haute performance développés par 2CRSi. Conçue pour répondre aux besoins les plus exigeants des secteurs de l'intelligence artificielle, du calcul haute performance et du traitement de données massives, elle incarne la puissance, la fiabilité et l'innovation technologique.

Son modèle phare, le Godì 1.8ER-NV8, est le dernier-né de la gamme et constitue le fleuron de 2CRSi pour la fin de l'année 2024 et l'année 2025. Ce serveur est équipé des processeurs Intel® Xeon® Scalable de 5e génération et intègre jusqu'à 8 cartes graphiques NVIDIA H200, offrant ainsi une capacité de calcul exceptionnellement élevée pour les charges de travail intensives et parallélisées.

Malgré la puissance considérable de ses composants, le Godì 1.8ER-NV8 reste parfaitement maîtrisé sur le plan thermique grâce à un système de refroidissement à air ou par liquide haute efficacité.

Le lancement de cette nouvelle version en septembre 2024 marque une évolution significative dans la gamme Godì, alignée avec les dernières avancées technologiques du marché.

Le Godì 1.8ER-NV8 s'impose comme la solution idéale pour les entreprises et institutions souhaitant optimiser leurs capacités de calcul tout en maintenant un haut niveau de performance, de fiabilité et d'efficacité énergétique.

La prochaine génération des Godì 1.8 est actuellement en préparation pour fin 2025/début 2026 avec notamment l'intégration des nouvelles cartes graphiques B200 et B300 de NVIDIA.



RESSERREMENT DES LIENS AVEC NVIDIA: GTC PARIS

En juin 2025, 2CRSi a participé au salon NVIDIA GTC qui prenait place pour la première fois à Paris, un événement de référence dédié à l'intelligence artificielle et au calcul accéléré.

Cette rencontre a permis à nos équipes d'échanger avec l'écosystème européen de l'IA, de présenter nos dernières

innovations et de mettre en lumière notre expertise dans les infrastructures de calcul haute performance.

Au-delà de la visibilité offerte par cet événement stratégique, cette participation a également contribué à renforcer les liens entre 2CRSi et NVIDIA, consolidant ainsi un partenariat technologique clé pour le développement des solutions d'IA et de HPC de nouvelle génération.

NOS GAMMES DE PRODUITS

GAMME DE SERVEURS GODI



Serveurs de calcul 19" supportant une haute densité d'accélérateurs, parfaitement adaptés pour l'Intelligence Artificiel, Machine Learning et Deep Learning en GPU.

GAMME DE SERVEURS MONA



Serveurs mainstream 19" polyvalents conçus pour les domaines du VDI, HCI, Virtualisation, le Cloud et l'hébergement ainsi que le stockage et la conteneurisation.

GAMME WORKSTATION · KRAKEN



À l'origine, la Kraken est une station de travail à très haute performance conçue pour l'IA et le HPC en laboratoire. Elle est refroidie par liquide et est dédiée au calcul scientifique et aux simulations HPC.

Cette solution est certifiée par l'éditeur de logiciels spécialisé en simulation numérique qui compte plus de 1400 entreprises utilisatrices : **ANSYS** (www.ansys.com)

Fin 2024, nous avons choisi de déployer une nouvelle gamme de workstations, Kraken, qui vient remplacer la gamme Storm et la gamme QGX. Basée sur les mêmes objectifs que la Kraken originelle, la gamme Kraken répond aux demandes intransigeantes d'IA et de HPC.

ATLANTIS



Serveurs 19" avec alimentation intégrée refroidis par **immersion**. Disponibles en format 1U et 2U, ils sont aujourd'hui déployés auprès de clients avec des bacs permettant un refroidissement par immersion.



Serveurs 21" avec alimentation intégrée refroidis par immersion. Disponibles en 1U et 2U, ils sont aujourd'hui déployés auprès de clients avec des bacs permettant un refroidissement par immersion monophasique ou biphasique.

OCTOPUS



La gamme OCtoPus a été conçue pour améliorer l'efficacité énergétique des data centers tout en garantissant des performances optimales pour l'exécution des charges de

Basée sur une approche open hardware, évolutive, flexible et hautement efficace, OCtoPus permet d'optimiser les infrastructures IT en réduisant significativement les coûts d'investissement et les coûts opérationnels



Issue de l'acquisition de TranquilPC, fondée en 2003 à Manchester au Royaume-Uni, la gamme « TranquilIT » offre des systèmes informatiques robustes, sans ventilateur et peu énergivores pour des usages « edge computing », d'edge IA et embarqués.

ENTREE DE 2CRSI DANS LA ROBOTIQUE VIA SA FILIALE 2CRSI UK ET SA GAMME TRANQUIL IT

2CRSi élargit désormais son champ d'innovation en s'engageant dans des projets de robotique de pointe. En collaboration avec TeamChiron. Al pour l'université Carnegie Mellon,

NVIDIA Jetson AGX, intégrant capteurs et modules électroniques au sein du robot Spot de Boston Dynamics.

Cette plateforme permet de soutenir la solution de réponse en temps réel de Chiron, dédiée à l'évaluation rapide des blessures dans des environnements critiques.

Ce projet illustre la capacité de 2CRSi à appliquer son expertise en conception et intégration technologique à des domaines émergents, où performance et innovation se mettent au service de nouvelles applications comme la robotique et l'intelligence artificielle appliquée.



L'IA EN EDGE. ORDINATEUR ENDURCI EQUIPÉ D'UN SYSTEME JETSON™ DE NVIDIA

Notre PC Compact endurci est un système embarqué puissant dans un petit format, spécialement conçu pour les charges de travail d'intelligence artificielle et de calcul et parfaitement adapté pour de l'Edge Computing (IoT...).

La technologie Jetson ORIN™ de NVIDIA offre de nombreuses possibilités pour des systèmes embarqués dans le but de gérer des charges de travail lourdes. Cette technologie offre une puissance optimale tout en consommant peu d'énergie.



LES PRIX REMPORTÉS PAR 2CRSi

La société 2CRSi est régulièrement reconnue par des prix de l'industrie ; parmi les plus récentes distinctions :

• 2013 : la Société devient Intel® Technology Provider Partner.



• 2014 : la Société remporte le prix de la filière d'excellence numérique Rhenatic Alsace Innovation avec son serveur Hexaphi.



• 2016 : la Société remporte le trophée Alsace Innovation « Enjeux numérique de demain » avec son produit Open-Blade™ et devient partenaire officiel de HGST Inc.



• 2017: 1er lauréat du Pass French Tech Grand Est.



• 2019 : Les Victoires de la Croissance, attribuées par Croissance Plus, BNP Paribas, KPMG et Le Figaro.



- 2020: La Société remporte le prix « Infrastructure Numérique Responsable » aux « Cas d'Or » pour son offre de serveurs écoénergétiques.
- 2CRSi est sélectionné par la Commission Européenne pour contribuer à concevoir et fabriquer des systèmes de calcul haute performance (HPC) 100% européens dans le cadre du projet PILOT (Pilot using Independent Local & Open Technology).









- 2021 :
- La Société est lauréate du programme France Relance pour la relocalisation d'activités industrielles électroniques.
- La Société rejoint le pôle EuroHPC et l'ensemble des acteurs de l'industrie souveraine européenne.
- Les solutions OCtoPus sont officiellement certifiées parmi les 1000 solutions à la meilleure efficience énergétique par le label Solar Impulse pour participer à la décarbonisation.







• 2023 : 2CRSi a reçu le Trophée du "Développement international" pour sa rapide expansion mondiale et son plan éco-responsable, baptisé "Mission 2027", qui a pour but d'assurer sa croissance et son éco-responsabilité.



• 2025 : 2CRSi a recu le prix « Rising Star » lors des NVIDIA Partner Awards EMEA 2025. Cette reconnaissance met en lumière le rôle croissant du groupe dans l'écosystème de l'intelligence artificielle.







1.1.2 ADIMES

Le cœur de métier d'Adimes repose sur une expertise diversifiée dans l'EMS (Electronic Manufacturing Services), avec un rôle clé dans la fabrication, l'assemblage, le stockage et l'expédition de serveurs.

En tant que sous-traitant pour 2CRSi, Adimes est chargé de produire des serveurs de haute performance qui répondent aux besoins spécifiques de ses partenaires. Cette capacité à offrir des solutions de fabrication personnalisées permet à l'entreprise de s'intégrer dans la chaîne d'approvisionnement technologique de ses clients, leur fournissant des serveurs adaptés à des environnements exigeants.

L'une des principales forces d'Adimes réside dans sa maîtrise des différentes étapes de la chaîne de production. En amont, l'entreprise est responsable de l'assemblage de composants serveur, une étape qui demande précision et expertise technique pour assurer la compatibilité et la performance optimale des produits.

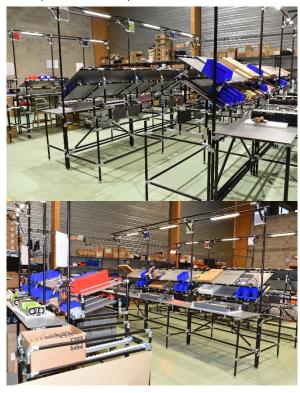
Adimes gère également le stockage de ces serveurs et des composants dans des conditions rigoureuses, garantissant leur disponibilité et leur préparation à la livraison dans des délais maîtrisés. La logistique constitue une autre compétence essentielle de l'entreprise, car elle prend en charge l'expédition des produits finis vers les clients de manière rapide et fiable.

Parallèlement, Adimes est en pleine expansion de ses activités en tant que sous-traitant pour d'autres fabricants de serveurs. Cela fait partie d'une stratégie de diversification visant à élargir sa base de clients et à offrir ses services de fabrication à une gamme plus étendue d'acteurs de l'industrie des serveurs. Grâce à son expertise reconnue et à ses capacités logistiques, Adimes est bien positionnée pour répondre aux exigences croissantes du marché des infrastructures IT.

L'entreprise se positionne également comme un distributeur et intégrateur de serveurs pour des marques de renom telles qu'Asus, Supermicro, Gigabyte, Asrockrack, et Tyan. Grâce à cette approche multi source, Adimes s'assure d'offrir à ses clients une gamme étendue de solutions serveur, adaptée à divers besoins en infrastructures IT.

Adimes accorde une importance particulière aux tests de ses produits afin de garantir un haut niveau de qualité et de fiabilité. Ces tests sont réalisés selon une politique stricte, visant à assurer que chaque serveur ou composant fabriqué ou distribué réponde aux normes les plus exigeantes du secteur.

L'objectif est de détecter et de corriger tout éventuel défaut avant que le produit ne soit expédié aux clients, ce qui permet d'éviter les retours, les dysfonctionnements ou les interruptions de service pour les utilisateurs finaux.



Avec une nouvelle ligne de production, l'entreprise se tourne vers l'optimisation de ses processus pour améliorer encore son efficacité. En parallèle, elle gère l'ensemble de la logistique, de l'expédition à la réception des colis, ainsi que la gestion des stocks, assurant ainsi un service fluide et fiable à ses clients.

La clientèle cible d'Adimes inclut principalement les revendeurs informatiques et les éditeurs de logiciels, à qui elle propose des solutions serveur personnalisées, en adéquation avec les exigences croissantes du secteur IT.

En associant des capacités de fabrication, d'intégration, de tests et de logistique, Adimes se positionne comme un acteur clé dans la chaîne d'approvisionnement technologique, garantissant à ses clients un service complet et de qualité.



1.1.3 2CRSi CLOUD SOLUTIONS

Dans le cadre de son développement international, 2CRSi se lance dans des projets de data centers verts aux États-Unis. Ces data centers reposent sur l'utilisation d'énergie renouvelable hydraulique ou solaire pour alimenter les infrastructures, répondant ainsi aux exigences croissantes en matière de durabilité dans le secteur technologique.

LA VALEUR AJOUTEE

Le cœur de l'activité est de proposer des solutions de Cloud IA s'appuyant uniquement sur des sources d'énergie renouvelable, minimisant ainsi l'empreinte carbone des entreprises tout en garantissant une performance de pointe. Les offres couvrent un large éventail de besoins, du cloud privé et public aux environnements de travail virtualisés pour des secteurs exigeants comme la VFX.

L'infrastructure repose sur des technologies avancées permettant de maintenir une haute performance tout en optimisant les coûts énergétiques et en réduisant les émissions de CO₂. Ce positionnement durable s'adresse particulièrement aux entreprises souhaitant diminuer leur impact environnemental tout en profitant des dernières innovations technologiques.

LES SERVICES

2CRSi et ses partenaires américains proposent des solutions cloud flexibles qui permettent aux entreprises d'ajuster leurs infrastructures en fonction de leurs besoins évolutifs. Ces solutions incluent l'accès à des plateformes de virtualisation, facilitant la gestion des environnements de travail à distance de manière sécurisée et efficace.

Les clients peuvent également bénéficier de services de sauvegarde et de reprise après sinistre, offrant une protection renforcée des données contre les pannes et assurant la continuité des activités en cas d'incidents. Les solutions de sauvegarde sont automatisées et facilement restaurables, minimisant ainsi les interruptions.

Les infrastructures sont équipées de cartes graphiques de dernière génération, telles que les GPU H200, B200/B300 et L40S de NVIDIA ou AMD Instinct MI300X, pour le traitement de modèles IA, ainsi que pour le rendu en réalité augmentée/virtuelle et la visualisation scientifique.

Pour refroidir les équipements haute performance, les data centers utilisent des technologies de refroidissement par liquide comme l'immersion, ce qui améliore l'efficacité des GPU, leur longévité et réduit l'impact environnemental global de l'infrastructure.

Le 17 mars 2025, nous avons annoncé par communiqué de presse la création d'une nouvelle activité du groupe 2CRSi portant le nom de 2CRSi Cloud Solutions. A cette date, 3 data centers sont impliqués: NAO – Nanterre (Paris), France; RP1 – Rouses Point, New York, USA; CH2 – Chateaugay, New York, USA.

Ce projet permet aux développeurs de cloud et d'IA d'accéder à des environnements informatiques évolutifs et performants adaptés à leurs besoins à travers la France et les Etats-Unis. Nous collaborons avec des leaders du secteur, notamment Canonical, Fluidstack et ECS (Equus Compute Solutions).



1.1.4 POINT SUR GREEN DATA

Fondée en mars 2019, Green Data est une entreprise française spécialisée dans l'hébergement de données et l'infrastructure haute performance.

Dès sa création, l'entreprise a misé sur l'innovation et l'efficacité énergétique, devenant le seul acteur du marché à proposer l'hébergement de serveurs avec trois technologies de refroidissement complémentaires :

- Air (solution classique et éprouvée),
- Refroidissement par liquide direct (DLC),
- Refroidissement par immersion, une approche innovante et durable.

Cette triple expertise permet à Green Data de répondre à la fois aux besoins traditionnels, mais aussi aux enjeux de performance, de densité et de durabilité des infrastructures modernes.

Infrastructures et capacités techniques

L'entreprise dispose d'un data center basé à Nanterre, qui constitue le cœur de ses opérations.

Elle possède également une infrastructure HPC (High Performance Computing) de grande ampleur, comprenant .

- 40 000 cœurs disponibles en France pour des projets exigeants.
- Une plateforme de 1,5 MW en refroidissement DLC,
- 1/2 MW dédié à l'immersion cooling, répartis dans plusieurs bacs d'immersion, faisant de Green Data un acteur européen d'importance,
- Une compatibilité avec les solutions OCP (Open Compute Project) au format 21", déclinées en air, DLC et immersion.

Ces équipements positionnent Green Data comme un acteur de référence en Europe pour l'hébergement de serveurs hautement performants et écologiques.

Réseau et connectivité

L'offre de Green Data s'appuie sur un réseau de fibres optiques interconnectant les principaux data centers de l'Île-de-France.

À cela s'ajoutent des connexions directes avec :

- Les principaux fournisseurs d'accès Internet (FAI),
- Les points de peering français majeurs, garantissant une latence minimale et une qualité de service optimale.

Cette infrastructure réseau robuste assure aux clients un accès rapide, fiable et sécurisé à leurs données et applications.

Services proposés

Green Data ne se limite pas à l'hébergement, mais propose une offre complète de services modulables :

- Hébergement (housing) pour les serveurs et équipements clients,
- Solutions réseau adaptées aux besoins en interconnexion et sécurité,
- Bare Metal à la demande, pour bénéficier de ressources physiques dédiées sans virtualisation,
- HPC as a Service, permettant l'accès à une puissance de calcul hautement scalable,
- Al as a Service, une offre taillée pour les entreprises exploitant l'intelligence artificielle, le machine learning et l'analyse de données massives.

LA VALEUR AJOUTÉE DE GREEN COMPUTING

UNE VISION INNOVANTE POUR DES SOLUTIONS OPTIMALES TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT

INFRASTRUCTURE ORIENTEE HPC



Offrir des solutions d'hébergement très hautes densités pour les besoins de **calculs intensifs** (rendering 3D, IA, VDI, etc). Les grands acteurs du datacenter (Equinix, InterXion, etc) ne sont pas encore présents sur ce marché.

COMPLEMENTARITE AVEC L'OFFRE 2CRSi



Avec l'augmentation des densités électriques, les nouvelles plateformes proposées par ZCRSi à ses clients sont de plus en plus compliquées à héberger dans leurs locaux, d'où la demande naturelle d'externalisation dans un **datacenter spécialisé**.

AGILITÉ OPÉRATIONNELLE



Optimisation du CAPEX : remise à niveau avec un investissement limité de sites industriels ou datacenters voués à être démantelés et qui disposent d'infrastructures électriques robustes et relativement récentes (mises en place par les précédents occupants, le plus souvent de très grands groupes). Cette approche permet de pratiquer des tarifs très agressifs (CAPEX réduit par rapport à la concurrence)

GREEN-IT



Réduction de l'empreinte écologique : un PUE (power usage effectiveness ou indicateur d'efficacité énergétique) optimisé avec le direct liquid cooling, l'immersion cooling et la récupération de chaleur.

1.1.5 ÆTHER INFRASTRUCTURE : UNE AI GIGAFACTORY EUROPEENNE POUR L'ERE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

UNE AMBITION EUROPEENNE POUR L'IA

Æther Infrastructure s'inscrit dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Commission européenne et répond à une ambition majeure : doter l'Europe d'une Al Gigafactory de rang mondial, capable d'entraîner et de gérer des modèles d'intelligence artificielle à très grande échelle, avec plus de 100 000 GPU de référence NVIDIA H100.

UNE MAITRISE COMPLETE DE LA CHAINE DE VALEUR

Porté par 2CRSi, le projet vise à garantir à l'Europe une autonomie technologique complète grâce à la maîtrise de l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis la conception des serveurs jusqu'à l'exploitation des centres de données. Cette approche confère au continent une souveraineté numérique indispensable dans un contexte de compétition mondiale accrue.

UN CONSORTIUM 100 % EUROPEEN

Le consortium réunit exclusivement des entreprises européennes, implantées en France et dans d'autres États membres de l'Union européenne. Ce choix stratégique assure un contrôle total des infrastructures, du serveur à l'énergie, tout en renforçant la résilience du continent face aux dépendances technologiques extérieures.

UN LEVIER DE REINDUSTRIALISATION

Au-delà de l'innovation, Æther Infrastructure s'ancre dans une dynamique de réindustrialisation : ses Gigafactory seront installées sur des sites industriels réhabilités, situés dans des régions ciblées pour leur revitalisation économique. Ce projet contribue ainsi à la fois au redéploiement industriel, à la création d'emplois qualifiés et au développement régional.

UN MODELE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTAL EXEMPLAIRE

Sur le plan environnemental, Æther établit de nouveaux standards mondiaux. Grâce à l'intégration du refroidissement liquide direct (DLC) et du refroidissement par immersion avancée, ses infrastructures atteignent un PUE inférieur à 1,07. Elles s'appuient également sur un écosystème énergétique innovant à bilan carbone négatif, positionnant l'Europe à la pointe des technologies numériques durables.

UNE VISION POUR L'AVENIR

Avec Æther Infrastructure, l'Europe affirme son ambition : bâtir des usines d'intelligence artificielle compétitives, sobres en énergie, et garantes de sa souveraineté numérique, économique et énergétique.

1.2 MISSION, VISION, STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

MISSION

Les récents événements liés au marché de l'intelligence artificielle représentent une nouvelle révolution industrielle, à l'image de celle qu'a pu provoquer Internet. Du commerce à l'énergie en passant par la finance, la santé ou la culture, tous les secteurs de l'activité humaine sont aujourd'hui de gros consommateurs de données numériques et la tendance est à l'automatisation de nombreuses tâches.

Depuis début 2022, l'IA ne fait que de s'améliorer et se démocratiser et provoque une demande toujours plus élevée de composants suffisamment puissants pour gérer les tâches lourdes de logiciels d'IA.

Depuis 2023, la demande et l'utilisation d'applications nécessitant une forte puissance de calcul, telles que ChatGPT, Gemini, MidJourney ou Runway, ont explosé, et l'infrastructure n'a pas pu suivre le rythme, même avec l'arrivée de nombreux nouveaux acteurs sur le marché.

Le marché de l'IA en tant que service (AlaaS) a connu une croissance significative ces dernières années. Évalué entre 6 et 8 milliards USD en 2022 ¹, puis à 20,64 milliards USD en 2025², il devrait atteindre environ 98,82 milliards USD d'ici 2030, reflétant un taux de croissance annuel composé (CAGR) compris entre 36 % et 38 % de 2025 à 2030.

Pour pouvoir gérer une telle quantité de données instantanément à travers le monde entier, les infrastructures doivent dorénavant être pensées et construites avec un seul objectif en tête : être capables de répondre aux demandes exigeantes de l'IA tout en amoindrissant son impact énergétique.

D'après certaines analyses, le secteur du numérique pourrait générer autant d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que le transport aérien en 2040. Dans ce contexte où la donnée numérique prend chaque jour plus de poids, 2CRSi est fière d'avoir pour mission de « **Concilier informatique et planète** ».

Cette conciliation passe par des solutions technologiques

- Moins consommatrices d'énergie,
- Mieux adaptées aux besoins du client,
- Optimisées en termes de composants et de ressources nécessaires pour les produire

En parallèle, la reprise des risques géopolitiques, sociaux, pénuries de matières et d'énergie, n'a fait que renforcer l'urgence d'une fabrication et d'intégration plus souveraine, quel que soit le client final.

En effet, au lieu de centraliser nos activités d'expert dans un seul pays, la vision du Groupe est d'accentuer la proximité client :

- Éviter les transports polluants inutiles
- Être plus agile
- Assurer la souveraineté et le respect des nations en garantissant les retombées technologiques, sociales et économiques sur leurs territoires.

Le développement de notre filiale nord-américaine 2CRSi Corp est l'aboutissement de cette mission de se rapprocher du client. Les divisions étatsunienne et canadienne du groupe 2CRSi travaillent pour ajouter à notre parc de data centers des infrastructures équipées pour supporter les charges de travail de l'IA et réduire l'impact énergétique.

Ces dernières utilisent des énergies plus vertes et/ou réinjectent la chaleur fatale dans des quartiers résidentiels et des bâtiments ou encore l'utilisent à des fins agricoles pour soutenir les agriculteurs.

Des projets d'envergure, auxquels nous contribuons, sont déjà en cours de développement sur le sol européen.

¹ Sources: Precedenceresearch, Grandviewresearch, Businessresearchinsights, Mordorintelligence, Statista.

² Mordorintelligence.

VISION

Au cours des 10 dernières années, le paysage concurrentiel du marché des serveurs a connu une refonte.

Les acteurs traditionnels tels que HP, Dell et IBM ont connu une baisse significative de leur part de marché au niveau mondial, permettant ainsi l'émergence de nouveaux acteurs.

Ainsi, selon Gartner, ces acteurs (HP, Dell et IBM) représentaient à eux trois près de 75% du marché mondial en 2012. Leurs parts de marché cumulées ne représentent plus que 52% du marché des serveurs à fin 2017 et moins de 36% fin 2024, malgré les efforts de ces acteurs pour défendre leurs parts de marché en rachetant certains concurrents émergents.

Cette modification du paysage concurrentiel résulte de plusieurs facteurs :

• L'intégration verticale et l'introduction de nouveaux standards de conception des serveurs par les géants du Web et du cloud tels que Google, Microsoft ou Meta :

Lassé par les offres produits des grandes marques généralistes ne répondant pas à ses préoccupations, Meta lança en 2011, un nouveau projet dédié à faire évoluer la conception des serveurs, l'OCP (Open Compute Project). Développée dans une logique d'optimisation des coûts d'exploitation des infrastructures informatiques, cette initiative repose sur un standard ouvert à tous et un cahier des charges auquel tous peuvent répondre. Le principal changement est dogmatique : ce n'est pas l'offre qui conduit le marché mais la demande qui guide l'offre des constructeurs. Ainsi, le 10 mars 2015, Meta annonça avoir déjà économisé plus de 2 milliards de dollars U.S. sur ses coûts d'infrastructure en trois ans grâce à l'OCP.

Le marché du Cloud est également un axe fort pour 2CRSi, en particulier dans les domaines du laaS/PaaS et du Edge Computing.

La société cible une infrastructure efficace et personnalisée pour les besoins en cloud de haute performance et pour les applications à faible latence, dotée des meilleures solutions de refroidissement issues de notre R&D. L'Edge Computing est la technologie qui rapproche le traitement des données de l'endroit où elles sont générées, elle est devenue essentielle pour des applications sensibles aux délais comme l'IoT et l'IA.

En collaboration avec des partenaires industriels, 2CRSi participe à plusieurs projets français, européens et à l'international, visant à créer des data centers souverains, performants et économes en énergie, combinant innovations matérielles et logicielles pour des solutions durables dans les infrastructures cloud et Edge du futur.

• L'émergence de l'Intelligence Artificielle

2CRSi envisage un rôle central et ambitieux dans le marché des serveurs dédiés à l'intelligence artificielle (IA). En développant des serveurs hautement performants et

optimisés pour des charges de travail IA intensives, comme le modèle Godì 1.8ER-NV8 équipé de GPU NVIDIA H200, 2CRSi se positionne parmi les acteurs capables de répondre aux besoins croissants de calcul de grandes entreprises et de data centers. Cette stratégie inclut l'intégration de technologies avancées de refroidissement liquide pour réduire la consommation d'énergie, un avantage compétitif face aux défis d'efficacité énergétique dans l'IA.

L'entreprise vise également une expansion notable dans les marchés nord-américains et asiatiques, en capitalisant sur la demande pour des solutions capables de traiter les modèles d'IA générative et de langages volumineux (LLMs).

En 2024 et au-delà, 2CRSi continue d'innover et de produire des serveurs personnalisés, tout en renforçant ses partenariats stratégiques, notamment avec NVIDIA, afin de soutenir cette vision de croissance durable et d'innovation sur le marché de l'IA

• Le besoin de services.

Seuls les plus grands géants de l'internet disposent aujourd'hui d'équipes pléthoriques, capables de gérer en autonomie la définition et la mise en œuvre de leur infrastructure de serveurs. Pour le reste de l'économie, la possibilité de bénéficier de services est essentielle : certaines sociétés n'ont besoin que de simples services d'installation et de maintenance et d'autres valorisent la possibilité de disposer d'une solution clé en main, hébergement compris, et de bénéficier de conseil pour optimiser leurs choix d'application, leurs algorithmes ou leurs coûts de licence.

• L'évidence du Green IT.

La prise en compte de l'enjeu environnemental représenté par la croissance des data centers et l'émergence de l'IA favorise les acteurs qui, comme le Groupe 2CRSi, proposent des solutions réduisant la consommation énergétique : en réduisant la quantité d'électricité nécessaire au fonctionnement des serveurs donc la quantité de chaleur générée par ces derniers, on induit une baisse supplémentaire de la consommation énergétique servant au refroidissement. Ou encore en choisissant d'autres techniques de refroidissement que celle en air traditionnelle, comme le refroidissement par liquide ou par immersion qui permet une amélioration systématique des performances tout en réduisant les coûts énergétiques.

Ces orientations conduisent à l'émergence d'un paysage concurrentiel modifié, dans lequel les acteurs traditionnels, toujours présents avec de fortes parts de marchés, sont concurrencés par des acteurs qui sont à la fois plus agiles opérationnellement et proposent des solutions avec un coût total de possession (total cost of ownership) optimisé, une empreinte carbone réduite et une production locale.

L'ambition de 2CRSi est d'être un acteur de référence de l'IA, du HPC et du Green IT, notamment en immersion, et de faire de ces solutions la nouvelle norme du marché et ainsi entrer dans le top 10 des ventes de serveurs informatiques.

STRATÉGIE

1.

La recherche constante de la meilleure performance possible. L'optimisation des consommations énergétiques de nos solutions, notamment en refroidissement.

2.

Viser les marchés de l'IA et du Cloud Computing pour répondre aux demandes des acteurs les plus exigeants.

3.

Développer les services au niveau centre de données pour ajouter de la valeur ajoutée à notre offre. 4.

Une couverture et empreinte internationale forte au plus près du consommateur.

LA RECHERCHE CONSTANTE DE LA MEILLEURE PERFORMANCE POSSIBLE.

Evoluant au sein d'un environnement ultra concurrentiel avec des acteurs mondiaux déjà établis, 2CRSi ne peut concourir sur des offres trop génériques. L'expérience du sur-mesure a ainsi permis au Groupe d'innover et d'être en avance de phase sur des niches à haute valeur ajoutée.

Ces niches permettent ainsi de placer des solutions aux marges plus importantes auprès de clients récurrents et plus exigeants dans leur choix technologique :

 Les serveurs et solutions utilisant des accélérateurs, type GPU ou FPGA, présents dans le milieu des télécommunications et de l'Intelligence Artificielle.

- Les serveurs haute densité de nœuds pour le calcul scientifique et/ou les hébergeurs et services cloud.
- Les serveurs haute densité de cœurs de calcul, très présents dans le milieu du HPC et de la simulation.
- Les serveurs haute fréquence, majoritairement présents dans le milieu du trading et de la haute inférence en Intelligence Artificielle.
- Les infrastructures et solutions sur mesure, cœur de métier de 2CRSi, conçues et développées pour les clients les plus exigeants.

1. L'innovation technologique

Depuis la création de 2CRSi, l'innovation est une part essentielle de son ADN. Cette innovation permet à la Société d'offrir des solutions différentes et parfaitement adaptées aux besoins de ses clients.

Dès 2006, la Société s'est dotée de capacités de conception en mécatronique et en intelligence économique dans le secteur des serveurs et de l'informatique industrielle.

Depuis 2013, le Groupe a structuré ses efforts de recherche et développement, en accroissant les champs d'actions de ses équipes d'ingénieurs. Aujourd'hui, le développement de nouvelles solutions 2CRSi est porté par :

- Une équipe en charge de l'architecture et de la conception des serveurs,
- Une équipe de docteurs, ingénieurs et techniciens dédiés à la mécatronique et la thermodynamique,
- Une équipe spécialisée en électronique et en logiciels embarqués,
- Une équipe de recherche appliquée travaillant sur les évolutions majeures sur les sujets énergétiques.

Depuis cinq ans, les nouvelles technologies développées par 2CRSi ont résulté d'efforts en vue de réduire la consommation d'électricité des serveurs ainsi que leur coût économique et écologique grâce :

 À la mutualisation des systèmes de refroidissement et d'alimentation électrique des serveurs;

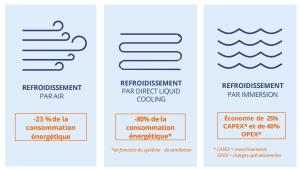
- Au pilotage intelligent des ventilateurs par un serveur dédié à la surveillance de l'activité des serveurs;
- Au maintien du fonctionnement des serveurs malgré la défaillance d'un ou plusieurs éléments.

Ainsi, les premiers serveurs de la gamme OCtoPus permettaient dès 2017 d'économiser 23% de consommation électrique par rapport à des serveurs concurrents équivalents. Aujourd'hui, 2CRSi offre des gains de consommation électrique, aussi bien dans l'air, qu'en immersion (les serveurs sont plongés dans un bac contenant un liquide diélectrique) qu'avec une technologie de direct liquid cooling (les composants les plus chauds sont refroidis par des thermoblocs dans lesquels circule un liquide).

Au-delà des gains de consommation électrique, les équipes 2CRSi ont aussi permis de réduire le coût d'acquisition des serveurs grâce à la suppression de tous les composants inutiles, à la mutualisation des ventilateurs et à alimentations ou encore l'utilisation de matériaux reconditionnés.

Enfin, les serveurs 2CRSi permettent de faciliter le travail de maintenance grâce à un accès à toutes les connexions côté « cold corridor » et de réaliser ainsi des économies supplémentaires en phase d'exploitation.

Les travaux réalisés jusqu'ici ont permis de concevoir des serveurs avec une consommation électrique réduite de 40% à 60% en immersion.



Les économies substantielles permises par ces technologies représentent la première étape des recherches de 2CRSi sur le sujet énergétique.

Aujourd'hui, le Groupe permet aussi à ses clients de recycler la chaleur fatale produite par les serveurs, par exemple pour chauffer de l'eau. Demain, les équipes auront pour ambition de réutiliser cette chaleur pour produire de l'électricité.

2. L'élargissement de l'offre

a) Elargissement de l'offre de serveurs

En étant capable de répondre à des besoins spécifiques avec une réponse sur mesure, 2CRSi s'est rapidement adressée à une clientèle haut-de-gamme qui utilise l'informatique au cœur de sa propre offre de services (simulation de vol, jeux vidéo, cloud, recherche universitaire, modélisation géologique, etc.).

b) Elargissement de l'offre avec des solutions complètes et des services

Afin de répondre aux besoins des clients, 2CRSi entend proposer plus que des produits. Le Groupe a ainsi développé sa capacité à vendre des solutions complètes comprenant les éléments applicatifs ainsi que les services dont le client pourrait avoir besoin : location de puissance de calcul et de stockage des données, installation, maintenance, formation, etc.

Les équipes du Groupe sont également de plus en plus sollicitées par de grandes entreprises afin de leur fournir des prestations de conseil ou de diagnostic en amont de phases d'investissements en nouvelles infrastructures IT afin d'optimiser leur fonctionnement et leur budget global de fonctionnement (y compris leur budget de licences de logiciels).

Ce positionnement initial, s'il démontrait la force de l'innovation de 2CRSi, présentait certaines contraintes pour la croissance de la Société à court ou moyen terme :

- Les grands donneurs d'ordres étaient réticents à confier des commandes à des acteurs de petite taille
- Pour assurer une croissance robuste et régulière, 2CRSi devait diversifier son portefeuille clients

Le Groupe comprend quatre activités majeures établies ayant chacune un positionnement clair :

- La conception et la fabrication de serveurs informatiques écoénergétiques, de stations de travail, de solutions de stockage et de serveurs durcis (edge computing)
- L'intégration et la distribution à valeur ajoutée
- La vente de solutions informatiques complètes et la prestation de services (conseil, conception, installation) de solutions informatiques complètes (hardware et centre de données).
- Les services d'hébergement et de location de puissance de calcul et stockage de données.

Le 30 janvier 2024, dans un communiqué de presse, nous avons annoncé un contrat à hauteur de 610 millions de dollars américain avec un opérateur de data center possédant plusieurs sites en fonctionnement ou en cours de fabrication à travers les Etats-Unis.

Ce contrat nous a permis de renforcer notre position sur le continent nord-américain et de développer notre branche infrastructure dans un pays où la demande est élevée.

Ces data centers dits de « nouvelle génération » sont conscients de l'environnement et de l'impact de tant de puissance sur notre planète. L'utilisation de la chaleur générée par les serveurs sera réinjectée dans le chauffage de quartier ou encore dans l'agriculture pour diverses utilisations. Enfin, afin d'alimenter les bâtiments, le projet

vise à utiliser le plus possible de l'énergie renouvelable plus propre comme de l'énergie hydraulique ou solaire.

Le 17 mars 2025, nous avons annoncé par communiqué de presse la création d'une nouvelle activité de 2CRSi portant le nom de 2CRSi Cloud Solutions. Ce projet permet aux développeurs de cloud et d'IA d'accéder à des environnements informatiques évolutifs et performants adaptés à leurs besoins à travers la France et les Etats-Unis. Nous collaborons avec des leaders du secteur, notamment Canonical, Fluidstack et ECS (Equus Compute Solutions).

3. Une couverture internationale élargie dans une approche multi-locale

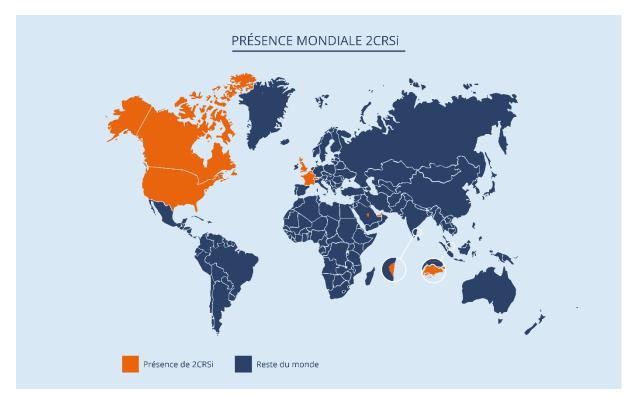
2CRSi a pour objectif de répondre aux besoins de ses clients à l'international afin de leur offrir la possibilité d'accéder à des équipes techniques locales mais également d'anticiper les obstacles réglementaires (normes techniques, droits de douane et autres barrières à l'entrée). De nombreux clients ont besoin de cet accompagnement dans de nouvelles zones géographiques.

Par exemple, les éditeurs de logiciels pour qui le Groupe réalise des appliances spécifiques souhaitent que le Groupe leur propose des services identiques quelle que soit leur zone géographique. De même, les clients du Groupe issus du monde militaire, ont besoin d'un partenaire qui puisse projeter leurs équipes au-delà des mers et des continents, en parlant la même langue avec les mêmes méthodes de travail.

Cette volonté d'accompagner les clients a toujours guidé les nouvelles installations du Groupe à l'international. Il reste le principal vecteur de cette stratégie.

La vocation du Groupe est d'être une entreprise multilocale, avec des sites de production proches des marchés visés. Cette vision a pour but de mieux servir les clients grâce à la réactivité d'équipes locales compétentes et à l'intérêt stratégique de disposer de solutions produites localement. De plus, elle participe à accroître la perception par les collaborateurs du sens de leur travail dans la mesure où le client est une entreprise implantée dans leur région.

Enfin, elle contribue au développement des territoires où le Groupe est implanté avec un effort de formation d'équipes locales et de développement de l'emploi local.



Au-delà des positions actuelles, 2CRSi continue d'élargir sa couverture à de nouveaux marchés à fort potentiel afin d'y

prendre des parts de marché, en particulier auprès des acteurs de l'intelligence artificielle, du HPC et du cloud.

Ainsi, le Groupe étend sa présence géographique à de nouveaux pays. Ces zones de chalandises ont certains points communs : un besoin exprimé en Cloud AI, des espaces disponibles, une température moyenne basse...

En parallèle de son expansion propre, 2CRSi a décidé de continuer à développer sa présence commerciale en élargissant ses canaux de distribution via des entreprises de renom comme Boston Limited, Source Code, TD Synnex, Nextron ou encore Avnet.

CROISSANCE INTERNE ET EXTERNE

Lors de son introduction en bourse, 2CRSi a indiqué que la croissance externe était un axe de développement important.

En 2023, avec la cession de Boston Limited, le Groupe 2CRSi s'est recentré sur son cœur de métier et développe la prestation de services liés directement à la vente de ses serveurs.

Aussi, depuis 2020 avec l'acquisition de Green Data et du site de Rouses Point aux Etats-Unis, l'entreprise développe sa branche infrastructure data center.

Le 17 mars 2025 nous avons officialisé, par communiqué de presse, la création d'une nouvelle activité : 2CRSi Cloud Solutions. Ce projet offre aux développeurs spécialisés en cloud et en intelligence artificielle un accès à des environnements informatiques évolutifs et haute performance, répondant à leurs besoins spécifiques en France et aux États-Unis.

Pour mener à bien cette initiative, nous collaborons avec des acteurs majeurs du secteur, notamment Canonical, Fluidstack et ECS (Equus Compute Solutions).

INVESTISSEMENTS IMPORTANTS EN COURS

Il n'y a pas d'investissement significatif pour lequel des engagements fermes ont déjà été pris.

PERSPECTIVES 2025/2026

L'essor de l'intelligence artificielle et, par conséquent, la pression accrue exercée sur les acteurs industriels pour concevoir des composants toujours plus performants ouvrent à 2CRSi de belles perspectives. Grâce à ses serveurs à haute performance et faible consommation énergétique, ainsi qu'à son expertise avancée en refroidissement (immersion diphasique, refroidissement liquide), le Groupe est idéalement placé pour répondre aux besoins d'une clientèle spécialisée à l'échelle mondiale, notamment en Asie, en Amérique du Nord et au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, 2CRSi s'appuie sur plusieurs leviers différenciants:

- Le lancement de serveurs conçus expressément pour l'immersion diphasique, comme l'Atlas 1.8GG, confirme notre avance technologique sur ce segment à forte valeur ajoutée.
- Le déploiement de la gamme Godì 1.8 équipée des derniers
- GPU NVIDIA B200 et B300 illustre notre engagement sur les architectures IA de nouvelle génération.
- L'enrichissement de notre offre « serveurs + services » avec des solutions complètes laaS/PaaS dédiées aux infrastructures cloud et IA, via la plateforme 2CRSi Cloud Solutions, nous permettant, notamment de répondre aux Appels à Projets de la commission européennes avec notre consortium AETHER.
- Une rénovation de notre gamme « mainstream », Mona, avec les dernières générations de composants, pour élargir notre couverture marché tout en maintenant des standards élevés.
- Une spécialisation croissante en récupération et réutilisation de la chaleur fatale générée par les composants, afin de renforcer notre positionnement « vertueux » et différenciateur en matière d'efficacité énergétique.
- Une montée continue en R&D, co-financée par l'Europe et la France, en co-développement avec des partenaires industriels européens et français, ce qui sécurise notre avance technologique tout en renforçant notre facteur « Made in Europe ».



- Une stratégie « Made in Local » toujours plus affirmée, via un rapprochement géographique des marchés cibles (Asie, Amérique du Nord, Moyen-Orient) et le développement d'une filiale nord-américaine, permettant de réduire les coûts et délais d'approvisionnement tout en répondant aux exigences de souveraineté numérique.
- Un engagement ferme en faveur de l'environnement : nos produits sont développés pour être plus vertueux écologiquement et, de ce fait, permettre à nos clients d'être plus vertueux financièrement.

1.3 RECHERCHE ET INNOVATION

La Recherche, le Développement et l'Innovation (RDI) sont inscrits dans l'ADN de 2CRSi et sont les outils phares de l'entreprise, permettant de relever les défis technologiques du monde de l'industrie informatique.

Dès sa création, la Société se spécialise dans l'ingénierie, puis développe à compter de 2006 des produits sur mesure. La Société amorce en 2014 des recherches sur les sujets électroniques (transport de puissance et d'informations) puis logiciel (logiciel embarqué et systèmes distribués) en 2015 ; elle travaille en 2016 sur des développements liés à l'énergie et depuis 2018 sur les solutions de refroidissement. Aujourd'hui, nous sommes l'un des rares fabricants à maîtriser totalement les 3 types de cooling (Air, DLC, Immersion mono et désormais biphasique), avec de nombreux retours clients qui viennent exprimer leur satisfaction à l'usage.

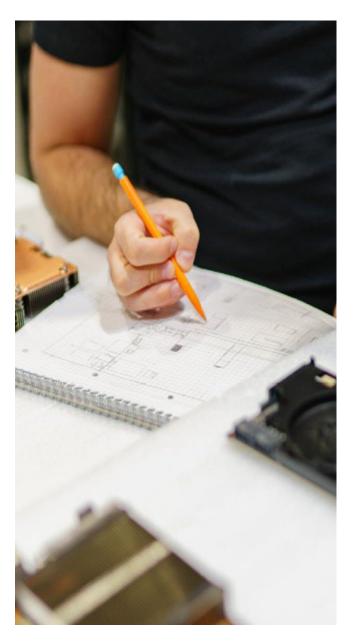
L'ambition et le succès de 2CRSi sont de pouvoir proposer des produits novateurs et plus exigeants, pour obtenir une plus grande densité de stockage et de performance, tout en ayant à cœur de nous orienter vers plus de frugalité, qu'elle soit énergétique ou en ressources naturelles.

Les compétences à l'œuvre en matière de R&D et d'innovation dans le Groupe s'articulent essentiellement autour de spécialités telles que la mécanique, l'écodesign, la thermique, la thermodynamique, l'électronique et l'électronique embarquée, l'innovation, les méthodes, la simulation et le prototypage rapide. Forts de ce large savoir-faire technique et scientifique, les docteurs, ingénieurs et techniciens de 2CRSi relèvent des défis plus ou moins complexes qui, même s'ils s'inscrivent généralement dans des travaux de recherche appliquée ou de développement expérimental, sont aussi l'objet de recherches plus poussées pour la conception de produits ou de systèmes dont la perspective est celle de l'innovation de rupture.

La mission de notre équipe R&D : offrir aux clients des produits toujours plus innovants et performants, écoconçus et répondant à leurs juste(s) besoin(s).

LA R&D AU CŒUR DE 2CRSi

L'équipe R&D est composée d'une vingtaine de personnes qui travaillent sur des projets ciblés avec des jalons précis et des objectifs clairement identifiés. Une partie des développements réalisés est aussi le résultat d'une certaine forme de sérendipité : parfois, une recherche précise permet la découverte d'une solution technique ou technologique adaptée à un autre besoin ou usage que celui identifié de prime abord. Ces recherches deviennent



alors un nouvel axe de développement avec de nouveaux jalons. Cette agilité est aussi une force d'une équipe R&D dynamique et plurielle comme celle de 2CRSi.

Dans la démarche de R&D de 2CRSi, l'empirisme tient une place importante : nous recherchons, simulons, développons, nous concevons, sur des bases théoriques, scientifiques, mais nous continuons aussi beaucoup à expérimenter et à tester des solutions par le jeu d'essaiserreurs-réussites, ceci dans nos laboratoires d'électronique

ou de mécanique, dans la plus pure tradition d'une ingénierie ingénieuse.

Ainsi, pour mener à bien les travaux de R&D, 2CRSi dispose de laboratoires de test et d'électronique et d'un atelier de prototypage rapide qui continuent à être améliorés et équipés afin d'avoir à disposition toujours plus d'équipements adaptés à la conception de serveurs fiables et innovants. Nos efforts de recherche et développement sont ainsi supportés par des outils nous permettant d'avoir la parfaite maîtrise technique et pratique de nos travaux.

L'INNOVATION CHEZ 2CRSi

Sur un marché qui connaît des obsolescences rapides et marquées, notre innovation est au cœur de l' « Ouragan perpétuel de destruction créatrice » de Joseph Schumpeter : les nouvelles innovations entraînent l'obsolescence et la disparition des anciennes. Ces progrès techniques et technologiques rapides, animent notre passion.

Si on associe fréquemment R&D et innovation à la technologie, elles peuvent tout aussi bien être organisationnelles, sociétales, sociales, marketing... Ainsi, une partie de l'équipe innovation consacre 50% de son temps à des recherches qui touchent, plus qu'à la technologie, à l'amélioration de la production, de la qualité, de l'organisation, des processus... Cette part est importante pour préparer la croissance de l'entreprise et sa capacité à servir plus de clients de grande taille.

NOS LEVIERS

La pluridisciplinarité et le pluriculturalisme sont nos principaux leviers. C'est dans un mode projet et avec un processus d'idéation que les quatre différentes divisions RDI coopèrent au quotidien.

En outre, les différentes divisions de RDI interagissent fortement avec les autres départements de l'entreprise, tels que la production, le marketing ou le commerce afin de bénéficier de leurs retours d'expérience pour le développement de nos futures gammes de produits ou systèmes sur mesure.

Enfin, un point-clé est le maintien de nos équipes au plus haut niveau de compétence et de connaissance en empruntant trois voies : la veille technologique, la formation continue (séminaires, MOOCs, formations) et les activités d'enseignement (certains de nos collaborateurs RDI enseignent en université et en école d'ingénieurs des disciplines telles que l'électronique hardware/software ou l'innovation).

L'ÉCO-CONCEPTION

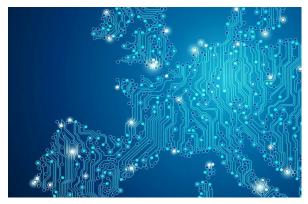
Nos recherches et développements visent à plus de sobriété sur toute la chaîne de valeur de conception et de fabrication de nos produits. Notamment, une réflexion couvrant tout le cycle de vie et des recherches sur le bilan carbone ou plus généralement l'impact écologique des serveurs 2CRSi. La frugalité énergétique de nos produits et systèmes, de même que la réutilisation de la chaleur fatale,

sont des incontournables de nos développements et recherches. La préservation des ressources naturelles (matières premières diverses, terres rares...) est aussi entrée dans nos préoccupations avec de premières investigations menées sur l'intégration de matériaux biosourcés.

LA RECHERCHE DE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Le développement des technologies souveraines (HPC/IA/ML) revêt une importance stratégique pour la France et l'Europe. Sans souveraineté numérique, nous deviendrons soumis ou dépendants de technologies et des entreprises qui les contrôlent, voire des pays fournisseurs qui pourraient avoir des intérêts divergents avec nous. Une tendance de dépendance qui s'accentue avec le développement des algorithmes, des objets connectés et de l'intelligence artificielle. Ces technologies sont davantage régies par des standards techniques déterminés par les ingénieurs informatiques que des normes juridiques édictées par les États.

En outre, de lourds enjeux économiques et industriels résultent de la dépendance de l'économie mondiale au secteur numérique. L'exploitation de la masse de données collectées (big data), agrégées et traitées par des



algorithmes, permet de probabiliser, voire d'orienter, le comportement des consommateurs et des clients, ce qui ouvre des perspectives immenses : adaptation en temps réel de l'offre commerciale, révolution des démarches publicitaires et marketing, comparaison des prix, gestion

des stocks, etc. Il est donc important pour les organisations et entreprises françaises de garder la main sur leurs données et de garder une visibilité sur leurs mouvements.

Par ailleurs, la nécessité d'avoir des calculateurs souverains capables de traiter en temps réel l'énorme quantité de données est également capitale pour la sécurité et la défense nationale.

Au travers des projets du programme (H2020), l'Europe a tracé le chemin vers un écosystème logiciel HPC ouvert, et elle s'attelle à développer l'écosystème « matériel » européen et/ou ouvert pour s'assurer une nécessaire souveraineté dans le domaine des microprocesseurs, notamment vis-à- vis des Etats-Unis et de la Chine.

C'est dans ce contexte que 2CRSi s'inscrit dans des projets collaboratifs nationaux et européens tels que The European PILOT, ODYSSAI et ReNESENS. Ces projets sont au cœur de la souveraineté numérique permettant ainsi de doter les citoyens français et européens de solutions souveraines et sécurisées. A travers le projet The European PILOT, 2CRSi contribue au Calcul HPC pré-exascale souverain et à jeter les bases d'une indépendance technologique à long terme, et à travers le projet ReNESENS, soutenu par France 2030, 2CRSi codéveloppe une solution de Cloud souverain et écoresponsable. Le projet ODYSSAI permettra d'accélérer la mise sur le marché de calculateurs souverains innovants en maîtrisant l'origine des technologies implémentées dans le système comprenant le matériel et les solutions logicielles associées

PROJETS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION COLLABORATIFS NATIONAUX ET EUROPÉENS

The European PILOT (Calcul HPC pré-exascale)



Pilot using Independent Local & Open Technologies

Le projet « The European PILOT » (Pilot using Independent, Local and Open Technologies) consiste à concevoir, développer, fabriquer et valider le premier système pilote opérationnel européen pour le calcul haute performance (HPC) pré-exascale et pour l'intelligence artificielle (IA). Ceci en développant une pile logicielle complète, des accélérateurs basés sur des cœurs RISC-V et des serveurs ultra-denses. Tout le matériel sera conforme au format OCP (Open Compute Project) et compatible avec le refroidissement liquide par immersion, permettant une très forte efficacité énergétique (PUE de 1,03).

Le projet The European PILOT sera une démonstration importante de la force d'innovation européenne et une étape clé vers l'indépendance technologique européenne. The European PILOT avec d'autres projets du programme EuroHPC notamment EPI 2 (European Processor Initiative, phase 2) et EUPEX (European Pilot for Exascale) sont essentiels pour réussir la transition européenne vers l'exascale tout en développant un écosystème de supercalculateurs de classe mondiale, compétitif et innovant à travers l'Europe.

Comme le directeur exécutif d'EuroHPC Joint Undertaking, Anders Dam Jensen l'a dit 3 le 3 février 2022 : "Developing a

strong European HPC supply chain with independent components and technologies is key to achieve strategic autonomy and digital sovereignty in Europe. The three projects, EPI 2, EUPEX and The European PILOT are critical to make successful our transition towards exascale while developing a world-class, competitive and innovative supercomputing ecosystem across Europe."

Le projet est ainsi très ambitieux avec des attentes fortes. Il utilisera et complètera les travaux réalisés dans le cadre des projets européens antérieurs et démontrera dans un environnement opérationnel un ensemble de technologies du calcul haute performance, logiciels et matériels. Le niveau de maturité attendu des propriétés intellectuelles (IP, Intellectual Property) sera de TRL5, voire 6 pour les accélérateurs. Les autres composants pourront atteindre un TRL8, voire 9. Ceci permettra donc de faciliter et d'accélérer leur exploitation commerciale.

Le consortium du projet comprend 13 organismes publics et 6 entreprises privées représentant 9 pays, et est coordonné par Barcelona Supercomputing Center (BSC). 2CRSi et ses partenaires se félicitent d'avoir été sélectionnés par l'EuroHPC pour réaliser le projet The European PILOT. 2CRSi a une place primordiale avec un rôle important dans cet écosystème européen HPC, puisque le seul acteur industriel et constructeur informatique du consortium à pouvoir donner corps à ce projet. Au côté de 2CRSi, se trouve un autre acteur français du HPC, le CEA.

https://eurohpc-ju.europa.eu/press-release/3-new-ri-projects-boost-digital-sovereignty-europe

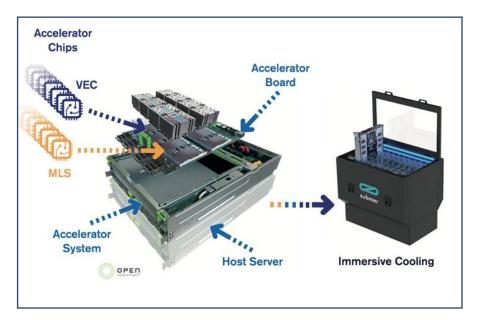


Schéma global du système The European PILOT comprenant des serveurs ultra-denses accueillant les modules accélérateurs ouverts RISC-V européens (VEC pour le HPC et MLS pour l'IA) développés dans ce projet, ainsi que des serveurs pour les processeurs hôtes ARM. L'ensemble du matériel est conçu au format OCP et compatible avec le refroidissement par immersion liquide, permettant une très forte efficacité énergétique.

ODYSSAI (mOdular, Open and heterogeneous far-eDge sYStem and Software for AI application)



Le projet ODYSSAI ⁴ vise à concevoir un système de calcul en périphérie (Edge computing) modulaire pour les applications d'IA embarquées dans des environnements contraints. Utilisant des technologies logicielles et matérielles open source, ce système ouvert et sécurisé vise une efficacité énergétique importante grâce à la mise en œuvre d'accélérateurs de calcul spécialisés pour l'IA dans des plateformes matérielles optimisées, tout en simplifiant la programmabilité et le déploiement en continuité du Cloud.

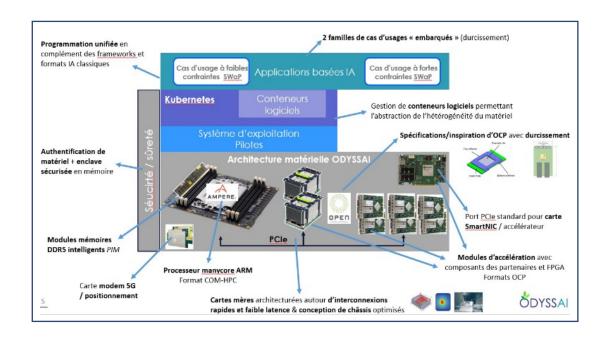
L'essor des applications d'intelligence artificielle dépend fortement des puissances de calcul et des ressources de stockage disponibles. Ainsi, l'informatique en nuage (Cloud computing), paradigme consistant à centraliser les calculs dans des data centers distants, représentait une solution toute trouvée à ces besoins. Cependant, cette centralisation atteint ses limites avec l'évolution des techniques de communication telles que la 5G et l'explosion du nombre d'objets connectés qui vont fortement faire croître les volumes de données à traiter. Il existe de plus une tendance de fond des applications utilisant l'intelligence artificielle à prendre des décisions en lien avec l'environnement physique, et donc dépendant de données sensibles au facteur temps (contrairement aux applications d'analyse de données de type big data).

Le Edge computing est vu comme une solution à ces problèmes en positionnant le calcul proche des données à traiter. Un ou plusieurs étages de calculateurs intermédiaires entre les objets connectés et le Cloud permettent de diminuer la bande passante requise par les applications en ne transmettant que les données réellement requises au dernier étage (le Cloud). Cette architecture informatique permet de fortement diminuer le temps de réponse des applications, et de les rendre plus tolérantes aux problèmes de communication avec le Cloud. Enfin, le fait de garder les données brutes au niveau d'un calculateur local est vu comme un moyen d'accroître la confidentialité des données des utilisateurs finaux, au lieu de toutes les centraliser dans des grands data centers, notamment situés à l'étranger.

Le Edge computing est au cœur de la transformation numérique et une chance pour les industries française et européenne. A l'heure actuelle, on estime que 80% des données des citoyens européens sont stockées sur des serveurs de calcul centralisés opérés par des entreprises américaines. Selon Gartner, le Edge computing va faire s'opérer une transformation dans laquelle 75% des données seront stockées et traitées hors du Cloud en 2025 et notamment sur le territoire national. Il est donc primordial de positionner la France en tant qu'acteur majeur du Edge computing, tant au niveau matériel que logiciel, notamment sur un sujet-clé en forte croissance comme l'intelligence artificielle (IA).

-

⁴ Dossier en cours d'instruction à la BPI.



CONCEPT ODYSSAI - PLATEFORME DE CALCUL EDGE AI MODULAIRE ECO-EFFICACE

Les enjeux du Edge computing et du projet ODYSSAI sont de pouvoir déployer une puissance de calcul compatible avec les besoins des applications d'IA, tout en garantissant la faible latence de réponse nécessaire et la continuité du calcul entre les capteurs et le Cloud. L'optimisation de la consommation énergétique de ces calculateurs est aussi un enjeu majeur, le Edge computing étant vu comme une avancée en termes de responsabilité environnementale (diminution des besoins de refroidissement des data centers, réduction des communications, etc.). L'implantation de calculateurs hors des data centers va se faire dans des environnements moins maîtrisés, tels des usines, les locaux de certains clients (customer-premise equipments) ou encore dans des équipements routiers, maritimes ou avioniques. Un enjeu important pour les calculateurs edge consiste à pouvoir en dériver des systèmes robustes, résistants à des conditions d'humidité, de température ou encore de poussières importantes.

Ainsi, favoriser fortement la conception de tels systèmes permettrait à la France de se positionner parmi les leaders sur un marché en forte expansion, avec des technologies souveraines, face à des concurrents américains et asiatiques qui commencent à proposer des offres complètes, mais fermées. Les calculateurs ODYSSAI se positionnent clairement comme des plateformes d'accueil ouvertes permettant de mettre en valeur des technologies françaises dans le domaine du composant.

Les objectifs du projet ODYSSAI sont totalement alignés avec ceux de l'Appel à Projets. ODYSSAI permettra d'accélérer la mise sur le marché de calculateurs souverains innovants multi-filières, éco-responsables et ouverts, aptes à créer de nouveaux marchés, à la fois pour les fournisseurs de technologies et pour les utilisateurs finaux. De même, ODYSSAI offrira une plateforme ouverte et performante pour la mise en œuvre d'une efficacité énergétique améliorée pour des composants ou des prototypes de composants innovants.

RENESENS

Le projet ReNESENS a pour but de concevoir une solution informatique spécialisée dans deux tâches : le stockage et le réseau, afin d'en accélérer significativement les performances et d'en diminuer les coûts. Le livrable sera donc une solution complète (matérielle et logicielle) qui se basera sur une puce de type DPU spécifiquement pertinente en I/O (Data Processing Unit MPPA de Kalray), la virtualisation afin de mutualiser les besoins de multiples utilisateurs (XCP-ng par Vates), une couche de SDN (Software Defined Network "Sozu" par Clever Cloud), le tout intégré matériellement par 2CRSi.

Les grands acteurs du Cloud investissent de façon constante dans leur infrastructure matérielle et logicielle. Ce double niveau d'investissement n'est pas dissociable et constitue même une force car il entraîne une synergie des couches logicielles basses comme du matériel et suscite une innovation continue au niveau des processeurs, des machines et des logiciels.

Ce travail sur les couches basses permet l'émergence d'infrastructures innovantes. La réunion de Vates, Clever Cloud, Kalray et 2CRSi comme acteurs centraux de l'infrastructure Cloud constitue une proposition souveraine intéressante à la fois pour les utilisateurs finaux et pour l'écosystème des acteurs du datacenter.

En effet, ce projet a pour but de concevoir et de développer des briques combinant matériel performant et innovant et couches logicielles sécurisées, performantes et clef en main. Ces briques bénéficieront à la fois aux utilisateurs de Clouds comme aux entreprises opérant des datacenters, par la capacité à pouvoir développer des briques intégrées et ouvertes souveraines. Le défi majeur est d'enclencher des travaux de développement technique dans le domaine avancé de l'intégration de briques logicielles et matérielles. Les couches basses des fournisseurs de Cloud les plus innovants sont en effet de plus en plus développées l'une par rapport à l'autre de façon que chacune soit optimisée pour pouvoir fonctionner avec la brique directement inférieure ou supérieure. Pour autant, ce constat est vrai pour les acteurs innovants nord-américains et chinois. Ce n'est pourtant pas le cas pour les acteurs européens. Il est donc important de pouvoir développer les intégrations de briques stratégiques innovantes.

Le partenariat de ce projet réunit ainsi des acteurs précis, identifiés pour leur capacité à innover et pour les briques qu'ils développent. À l'issue de ce projet, les développements permettront aux partenaires, collectivement et séparément, de gagner un avantage technologique majeur. Mais ces développements permettront aussi de pouvoir proposer à l'écosystème des acteurs du Cloud des briques innovantes, intégrées et sécurisées, réutilisables par des acteurs ne possédant pas ces savoir-faire.

Les solutions historiques du Cloud ont été majoritairement généralistes dans le sens où elles reposent sur une architecture (virtualisée ou non) orchestrée par un CPU. Des solutions spécialisées sont apparues progressivement lorsque l'architecture CPU n'était plus en mesure de répondre aux besoins des utilisateurs : par exemple les cartes graphiques (GPU) pour traiter les images (puis les calculs parallèles). Le CPU est encore généralement en charge de gérer le traitement des flux de données relatifs au réseau et au stockage, mais comme cette architecture n'est pas spécialisée pour être très efficace sur ces tâches, l'augmentation des volumes et débits de données conduira à se heurter à des problèmes de performance et à des coûts importants. Des systèmes matériels spécialisés à ces tâches ont été conçus : les **Data Processing Unit ou DPU**.

L'utilisation de DPU appliquée à une finalité de stockage permet d'atteindre des performances 6 à 8 fois supérieures à l'état de l'art (en nombre d'opérations et en latence), tel que le montre le tableau de présentation du produit Furio1200 conçu par Kalray, ci-dessous : DPU.

À un niveau supérieur, il est nécessaire de pouvoir tirer parti des DPUs une fois que les couches basses permettant leur utilisation sont implémentées. Pour ce faire, il est proposé d'implémenter des fonctions réseau avancées qui tireraient parti du DPU pour améliorer les performances et la sécurité. Le développement d'une pile réseau définie au niveau logiciel incluant les fonctions de sécurité (authentification, chiffrement, proxy, firewall applicatif...) sur la base de la technologie Sozu permet de fournir une réponse innovante et satisfaisante à des impératifs de performances et de sécurité exigeantes.

Ces travaux aboutissent à une infrastructure innovante et performante, mais doivent également inclure des outils permettant de gérer et déployer des applications logicielles tout en garantissant leur sécurité. En ce sens, la containerisation est un phénomène qui connaît une croissance certaine mais qui est loin, par elle-même, de fournir de réelles garanties de sécurité. Dans cette optique, l'une des tâches du projet sera de développer un mécanisme permettant à des containers logiciels de fonctionner en isolation tout en partageant des ressources matérielles communes (stockage, réseau, capacité de calcul). L'isolation se fera principalement par le biais de la virtualisation des environnements d'exécution des containers.

L'intégration des différentes briques logicielles et matérielles est un travail collectif qui amène à la création de solutions combinant logiciels et matériels et permettant le développement d'offres destinées à des datacenters ou à des cas d'usage spécifiques. Parmi ces offres on peut d'ores et déjà évoquer :

- Un micro-datacenter intégrant les DPUs ainsi que toutes les couches logicielles précitées permettant son exploitation rapide et « clef en main »
- Une appliance combinant matériel et logiciel destinée au backup rapide d'environnements virtuels tels qu'on les trouve dans les datacenters. Cette appliance, par ses spécifications et son rôle dédié à un type de fonction, est une solution répondant à des problématiques de sauvegarde avancées, notamment dans le domaine de la performance.

RÉDUCTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

L'impact environnemental des datacenters est loin d'être négligeable. Le numérique constitue en France une source importante d'émissions de gaz à effet de serre (15 millions de tonnes équivalent CO2), soit 2 % du total des émissions en 2019. Une problématique désormais prise en compte par les directeurs des systèmes d'information qui doivent réduire l'empreinte carbone des datacenters ou de leur parc informatique pour réduire l'impact carbone de leurs propres activités.

En outre, le rapport d'information, enregistré à la Présidence du Sénat le 24 juin 2020, fait par la mission d'information sur l'empreinte environnementale du numérique, appelle à aller vers des datacenters moins énergivores, responsables de 14 % de l'empreinte carbone du numérique en France. Il incite également à conditionner l'avantage fiscal existant à des critères de performance environnementale.

Pour un datacenter, nous avons plusieurs sources d'émissions de CO2, la plus importante reste la consommation électrique, surtout si celle-ci vient d'une centrale thermique. Nous avons aussi le CO2 émis lors de la fabrication et l'acheminement des équipements ou la construction du bâtiment, etc.

Plusieurs pistes sont explorées pour diminuer l'empreinte carbone des datacenters, et ce, notamment dans le domaine des systèmes de refroidissement qui représentent en moyenne environ 30-40% de l'énergie consommée par le datacenter.

Pour un refroidissement à air, ce sont principalement les machines à compression qui consomment de l'énergie. Ils reposent également sur des produits chimiques dangereux et des batteries de backup nécessaires en cas de panne de courant. Or, l'emploi de fluides frigorigènes (contenus dans les groupes froids) est soumis à de strictes restrictions, du fait de leur nocivité sur l'environnement.

2CRSi poursuit son engagement en faveur d'une innovation durablement responsable en tenant compte des enjeux sociétaux et environnementaux. Depuis 2015 au moins, le Groupe 2CRSi place la réduction des impacts environnementaux liés à l'IT au cœur de sa stratégie de R&D. Il pense et met en œuvre des solutions informatiques qui allient performance et économie d'énergie nécessaire à leur fonctionnement.

Au-delà de la fabrication des serveurs informatiques écoénergétiques, 2CRSi a choisi d'aller plus loin dans sa démarche environnementale en se spécialisant dans des technologies avancées de refroidissement des serveurs telles que le refroidissement passif, par air mutualisé, par liquide direct ou par immersion totale en réduisant ainsi jusqu'à 40% la consommation énergétique globale dans le datacenter. Ce qui permet donc de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liée à la consommation électrique de ses solutions. De plus, les technologies de refroidissement liquide offrent la possibilité de récupérer la chaleur fatale générée par les serveurs, à des températures plus élevées que le refroidissement à air, et

de la recycler dans différents types de valorisation (chauffage des locaux ou urbain par exemple) d'où une réduction supplémentaire de l'empreinte carbone. A cet effet, 2CRSi a déposé une demande de brevet sur une solution de récupération de la chaleur fatale générée par les serveurs.

D'ailleurs, les racks et solutions ultra-denses développés par 2CRSi, permettent d'optimiser la consommation des ressources, en réduisant la quantité d'acier utilisé dans la fabrication des serveurs. En effet, 2CRSi vise à ultra-densifier les serveurs et à diviser par 3, l'espace (ou la quantité en acier) nécessaire, en comparaison d'un produit existant. Cette réduction de l'encombrement des châssis des serveurs, nous permet aussi de réduire l'emprise au sol et d'agir directement sur une des sources majeures de GES, les matériaux de construction du datacenter, notamment le béton.

Par ailleurs, notre équipe dédiée à l'IA travaille sur la gestion intelligente des ressources de refroidissement du datacenter (ventilation, pompes en refroidissement liquide / immersion ou récupération de chaleur, portes froides, etc.).

Les solutions ainsi que les projets collaboratifs innovants de 2CRSi sur le Cloud permettront également d'augmenter l'efficacité énergétique des solutions informatiques grâce à deux principes :

- La virtualisation qui permet une forte mutualisation des ressources physiques (70 voire 80% de charge pour un serveur utilisant de la virtualisation contre 20% pour un serveur physique dédié) et donc à la fois une forte réduction de la consommation de l'électricité et des ressources ou des matières premières.
- L'optimisation intrinsèque des puces via la spécialisation à des tâches précises, à l'instar du DPU de Kalray spécifiquement performant pour traiter le stockage.

En outre, nous avons actuellement dans le cadre d'un doctorat, un projet de recherche sur l'**écoconception** des serveurs informatiques.

REFROIDISSEMENT EN LIQUIDE DIRECT

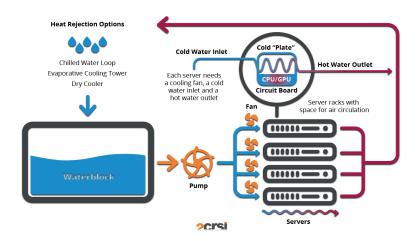
2CRSi a élargi son offre produits avec des solutions fonctionnant avec un refroidissement liquide direct (Direct Liquid Cooling: DLC) en réponse à un besoin d'une dissipation thermique toujours plus importante des processeurs, cartes graphiques de nouvelle génération, cartes accélératrices et autres composants: Accroissement de puissance auquel s'ajoute l'ultra densification proposée à certains clients.

Les développements relatifs au DLC ont été réalisés autour de deux approches :

 Des systèmes complets qui s'intègrent dans des environnements dédiés et adaptés la gestion de liquides Des systèmes autonomes, mêlant DLC et refroidissement à air, qui peuvent s'intégrer n'importe où.

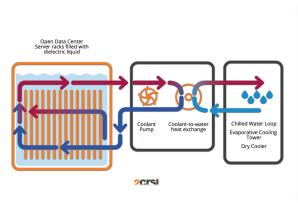
En outre, l'intérêt grandissant pour la réutilisation de la chaleur fatale nous pousse à continuer nos recherches dans le domaine. En effet, ce système permet une température d'eau facilitant une réutilisation de cette chaleur fatale.

Dans ce sens, 2CRSi a aussi développé au format OCP, une gamme de serveurs et un système de distribution de liquide, incluant des connecteurs aveugles et des barres de distribution, pour les racks OCP 2CRSi, adaptés aussi sur la partie ventilation.



REFROIDISSEMENT PAR IMMERSION

2CRSi est présent sur le marché de l'immersion en simple phase depuis de nombreuses années et s'est maintenant imposé comme expert. Depuis 4 ans, les équipes R&D et innovation se spécialisent dans l'immersion à deux phases.

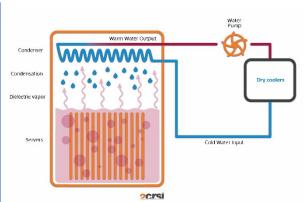


Immersion en mono-phase.

2CRSi ne fabrique pas de bac à immersion mais propose à ses clients une gamme complète et adaptable de serveurs, et des systèmes de bac via des partenariats avec les fabricants Submer, Asperitas, GRC, Midas, Refroid et DUG.

Outre le développement et la fabrication de serveurs dédiés immersion, 2CRSi a développé une « Dry Zone » pour les bacs d'immersion Submer.

C'est un sous-ensemble mécanique qui vient se fixer en dehors du bac d'immersion et supportant des équipements 19" tels que des switchs réseau ou du stockage, c'est à dire des solutions qui restent en dehors du liquide du bac



Immersion en deux phases.

d'immersion. Ces derniers n'ont pas besoin de l'immersion pour être refroidis mais doivent cependant rester proches des équipements IT immergés en rapport à la connectique d'interconnexion. Submer est bien entendu tenu informé des développements de cette « dry zone » adaptée à leurs bacs.

FOCUS SUR L'ATLAS 1.4G0: IMMERSION MONOPHASE

Nous investissons et travaillons en partenariat avec plusieurs grandes marques de renom sur le marché de l'immersion en mono-phase depuis de nombreuses années. Le dernier serveur de notre gamme immersion est l'Atlas 1.4G0.

C'est un serveur 21 pouces équipé des 4 emplacements pour des accélérateurs type cartes graphiques ou FPGA et un emplacement pour les processeurs AMD de dernière génération.



Tout comme les autres serveurs sous le nom Atlas, ce serveur est basé sur les principes de l'OCP.

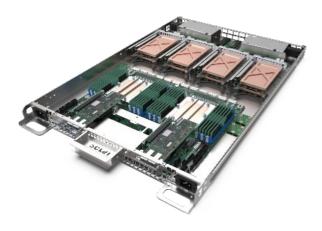
FOCUS SUR L'ATLAS 1.8GG: IMMERSION BIPHASIQUE

Des recherches et études ont abouti au développement de serveurs spécifiques à l'immersion dans un liquide à changement de phase (passage de l'état liquide à gaz), le principe même de l'immersion en deux phases.

L'Atlas 1.8GG est le tout premier serveur au monde conçu spécialement pour l'immersion en deux phases. Nos équipes R&D ont terminé ce projet d'envergure en 2024 et, après moult tests et validations de nos partenaires de liquide diphasique, le serveur est disponible à la vente.

Tout comme les autres serveurs sous le nom Atlas, ce serveur est basé sur les principes de l'OCP.

Cette machine est conçue pour les tâches d'IA nécessitant une certaine puissance pour fonctionner et répondre aux attentes des clients. Grâce à ses 8 cartes graphiques et ses 2 processeurs dernière génération, ce serveur possède le potentiel pour devenir la référence sur le marché des serveurs pour l'immersion en deux phases.



LA POLITIQUE BREVETS

La politique de protection de la propriété intellectuelle du Groupe est limitée. Cette politique s'explique par les lenteurs des procédures d'enregistrement des droits de propriété intellectuelle et la difficulté d'apporter la preuve de l'antériorité de son droit sur celui de ses concurrents. De plus, le Groupe estime que les coûts et les délais qu'une politique de protection par brevet impliquerait sont disproportionnés au regard de la protection obtenue dans une industrie où le rythme des innovations et des évolutions technologiques est plus rapide que celui des processus de protection des droits de propriété intellectuelle.

En outre, une partie de la propriété intellectuelle du Groupe repose sur des savoir-faire qui ne sont pas aisément brevetables. Aussi, le Groupe procède plutôt à l'officialisation lors de salons ou de communiqués de presse de ces solutions et produits innovants afin d'en valider la paternité. Enfin, les collaborateurs sont tous soumis à des règles de confidentialité strictes et le Groupe limite autant que possible la communication d'informations sensibles à des tiers, en s'assurant contractuellement que ces tiers s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen notamment d'accords de confidentialité.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Remarque liminaire: Bien que le Groupe 2CRSi ne soit plus soumis à l'obligation d'établir les comptes consolidés suite à son passage de Euronext Paris vers Euronext Growth, la société a tout de même décidé de les établir de manière volontaire afin d'assurer la transparence de ses comptes. Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS. A noter par ailleurs que les comptes au 30 juin 2024 sont établis sur 16 mois alors que les comptes au 30 juin 2025 sont établis sur une période de 12 mois.

2.1.1 CHIFFRES CLÉS DE L'EXERCICE

L'exercice s'est inscrit, à l'instar de l'année précédente, dans une dynamique en deux temps, caractérisée par des profils d'activité distincts.

La première partie de l'exercice a été marquée par une croissance soutenue sur les métiers historiques du Groupe, confirmant la solidité de notre positionnement sur nos marchés traditionnels.

La seconde partie de l'exercice a, quant à elle, connu une accélération significative, portée par le développement exponentiel de nos nouvelles solutions dédiées à l'Intelligence Artificielle, dans la continuité de la tendance observée l'an passé.

Cette performance globale a permis au Groupe de multiplier son EBITDA par plus de 2 fois et, contrairement à l'exercice précédent, de dégager un résultat net positif de 2.1 millions d'euros.

Afin de permettre une analyse homogène et pertinente de la performance financière, une présentation des comptes sur une période de douze mois, établie sur un périmètre constant et conformément aux principes comptables français (French GAAP – Règlement ANC 2020-01), est détaillée dans la section 3.3 « Etats Financiers comparatif sur 12 mois » du présent Rapport Financier Annuel.

En millions d'euros	16 mois ANC au 30/06/2024	12 mois ANC au 30/06/2025
Chiffre d'affaires	178.9	220.7
EBITDA	2.5	5.6
Taux de marge d'EBITDA	1.4 %	2.5 %
RESULTAT NET CONSOLIDE PART DU GROUPE	- 6.5	+2.1

2.1.2 POINT SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 220,7 millions d'euros, porté par une forte progression de l'activité en Amérique du Nord, qui représente désormais 85 % du chiffre d'affaires total.

L'Europe contribue pour 14 %, tandis que la filiale Middle East complète la répartition avec 1 % du chiffre d'affaires du Groupe.

2.1.3 ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

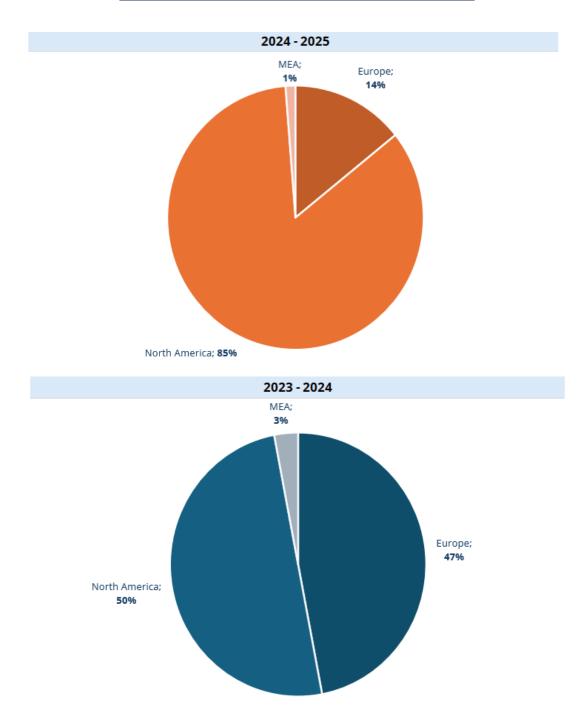
Le Groupe 2CRSi confirme sa position de référence en tant qu'acteur majeur du secteur et poursuit sa progression sur son cœur de métier : la conception et la fabrication de serveurs à hautes performances de calcul, notamment dédiés aux applications d'Intelligence Artificielle.

Au cours de l'exercice, le Groupe a présenté le GODÌ 1.8 SR-NV8, désormais considéré comme le fleuron de la gamme 2CRSi, illustrant pleinement le savoir-faire technologique et la capacité d'innovation du Groupe.

EXPANSION À L'INTERNATIONAL

La bonne dynamique commerciale de 2CRSi contribue également à l'internationalisation des activités avec 90 % des ventes et prestations réalisées hors de France.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONES DE FACTURATION

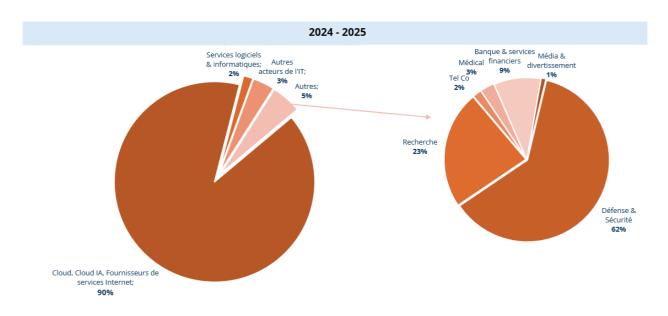


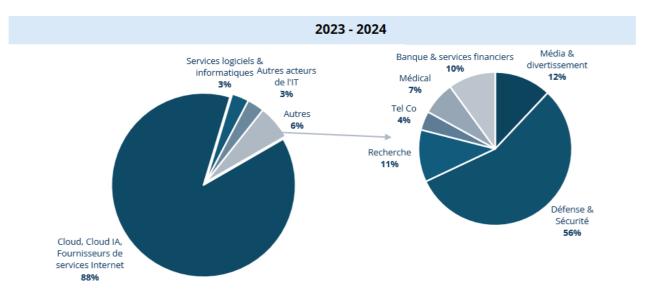
L'exercice a été marqué par l'essor des solutions du Groupe dédiées à l'Intelligence Artificielle (IA), accompagné d'une croissance particulièrement soutenue des ventes réalisées depuis la filiale américaine. Ce périmètre, qui ne représentait que 3 % du chiffre d'affaires lors de l'exercice précédent, constitue désormais un axe de développement majeur pour le Groupe.

La prépondérance de l'Amérique du Nord sur ce marché illustre la dynamique mondiale de l'IA et confirme le positionnement stratégique du Groupe sur ce territoire.

Il convient néanmoins de souligner que les récents échanges commerciaux laissent entrevoir une montée en puissance des acteurs européens et asiatiques, signe d'une évolution progressive de la répartition géographique du marché de l'IA.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





La forte contribution, en termes de chiffre d'affaires, de nos solutions dédiées à l'Intelligence Artificielle continue d'influencer la répartition de nos contrats par secteur d'activité. Toutefois, au-delà des segments de l'IA et du Cloud, il convient de souligner la progression notable du secteur de la défense, qui enregistre une dynamique soutenue au cours de l'exercice.

Les secteurs de la défense, des médias et des services financiers conservent par ailleurs une place prépondérante dans le portefeuille du Groupe et demeurent des domaines d'application privilégiés de nos solutions issues directement de la recherche et développement de 2CRSi.

2.2 POINT SUR LES CHARGES DE L'EXERCICE

Période	16 mois ANC au 30/06/2024	12 mois ANC au 30/06/2025
Chiffre d'affaires	178.9	220.7
Achats consommés	(156.0)	(202.5)
Autres produits de l'activité	1.5	3.6
Charges externes	(8.4)	(7.4)
Charges de personnel	(12.5)	(7.7)
Impôt et taxes	(0.4)	(0.2)
Autres produits et charges d'exploitation	(0,5)	(1.0)
EBITDA	2.5	5.6

Encore une fois sur cet exercice, la présentation des comptes sur 12 mois versus les 16 mois de l'année précédente fait apparaître des éléments difficilement comparables. La partie 3.3.3 « *Détail des postes du compte de résultat sur 12 mois* » du présent Rapport permet de mieux apprécier l'évolution de l'activité.

2.3 AUTRES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

En millions d'euros	16 mois ANC au 30/06/2024	12 mois ANC au 30/06/2025
EBITDA	2.5	5.6
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(4.1)	(4.0)
Résultat opérationnel courant	(1.5)	1.6
Résultat financier	(2.3)	(1.7)
Résultat exceptionnel	(2.9)	2.8
Résultat net consolidé	(6.7)	2.1
RESULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	(6.5)	2.1

Sur cette période de 12 mois, le Groupe 2CRSi enregistre un EBITDA de 5,6 millions d'euros, contre 2,5 millions d'euros sur 16 mois lors de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Corrigé de l'effet calendaire, cette progression traduit une forte amélioration de la rentabilité opérationnelle du Groupe, portée par la croissance des activités liées à l'Intelligence Artificielle et la hausse du volume d'activité en Amérique du Nord, désormais principal moteur de croissance.

Sur la période de 12 mois close au 30 juin 2025, les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation s'élèvent à 3.98 millions d'euros, à comparer à 4,15 millions d'euros sur l'exercice exceptionnel de 16 mois clos au 30 juin 2024.

Cette évolution apparente à la baisse doit être interprétée en tenant compte de la différence de durée des exercices : ramenées à une base comparable de 12 mois, les dotations 2025 ressortent en légère progression, traduisant un niveau d'activité accru et une politique d'investissement toujours soutenue. La partie 3.3.3.7 donne l'analyse détaillée pour apporter une meilleure compréhension de l'évolution.

Le résultat exceptionnel, en nette amélioration à +2,8 millions d'euros contre -2,9 millions d'euros, intègre les effets positifs de la rationalisation du périmètre, notamment les produits liés à la cession de Boston Limited, ainsi que divers produits non récurrents liés à la réorganisation du Groupe. La partie 3.2.6.8 donne l'analyse détaillée pour apporter une meilleure compréhension de l'évolution.

Au total, le résultat net consolidé ressort à +2,1 millions d'euros, contre une perte de 6,7 millions d'euros sur l'exercice précédent, traduisant un retournement significatif et le retour à une rentabilité nette.

Le résultat net part du Groupe, également de +2,1 millions d'euros, confirme cette trajectoire positive et témoigne de la solidité retrouvée du modèle économique du Groupe 2CRSi.

2.4 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

2.4.1 PROJET PILLIER POUR LA CROISSANCE DU GROUPE

2.4.1.1 LA GAMME GODI : LE FLEURON DE L'IA

Depuis sa création en 2005, 2CRSi n'a eu de cesse, dans un environnement concurrentiel tenu par des leaders de renommée internationale, d'innover pour présenter au marché des solutions de pointes, attendues par celui-ci. Notre démarche s'est longtemps inscrite sur un business modèle du « sur-mesure ».

Cela nous a permis de performer avec des serveurs dédiés au High Performance Computing (HPC), notamment ceux dotés de GPU (Graphics Processing Unit). Leur mode opératoire pour traiter des blocs de données particulièrement importants a abouti à renommer ce process en « Intelligence Artificielle ». 2CRSi dispose donc de longue date des composantes nécessaires pour fournir les meilleures solutions d'IA, nous avons dénommé notre gamme de serveurs dédiée IA les Godì.

La puissance de nos machines, et notamment la série Godì 1.8, a rencontré un succès tel sur les marchés mondiaux qu'elle représente la part la plus significative de notre chiffre d'affaires sur l'exercice 2023/2024 et l'exercice 2024/2025.

Le 5 septembre 2024, nous avons annoncé le lancement en production de sa nouvelle génération de serveurs Godì, le Godì 1.8ER-NV8, intégrant les tout derniers processeurs graphiques NVIDIA H200. Ces serveurs sont spécifiquement conçus pour répondre aux besoins croissants du marché en matière de calcul intensif et d'intelligence artificielle, notamment pour l'entraînement et l'inférence de modèles de grande taille.

2.4.1.2 L'ATLAS 1.8GG DÉDIÉ À L'IMMERSION BIPHASIQUE

Le 10 octobre 2024, nous avons annoncé le lancement commercial du serveur biphasique le plus dense au monde. Cette innovation illustre notre engagement à repousser les limites de la performance tout en proposant des solutions respectueuses de l'environnement.

Grâce à la technologie de refroidissement biphasique par immersion, nos serveurs Atlas 1.8GG bénéficient d'une dissipation thermique inégalée. Les composants sont immergés dans un fluide diélectrique qui, au contact de la chaleur, s'évapore puis se condense, assurant un refroidissement constant et hautement efficace. Cette approche nous permet de réduire significativement la consommation énergétique des centres de données en diminuant les besoins de climatisation.

Notre nouveau serveur a été conçu pour offrir une grande densité de calcul, capable d'accueillir un très grand nombre de GPU et de processeurs dans un espace réduit. Nous répondons ainsi aux attentes des acteurs du cloud, de l'intelligence artificielle et du calcul haute performance, qui recherchent à la fois puissance et empreinte carbone réduite.

2.4.1.3 L'OUVERTURE OFFICIELLE VERS LES INFRASTRUCTURES CLOUD AVEC LA BRANCHE 2CRSI CLOUD SOLUTIONS

Nous avons pu constater durant ces deux derniers exercices que nos propositions commerciales en matière de Cloud, laaS/PaaS, rencontraient un succès de plus en plus marqué. Nos démarches, à partir de nos démonstrateurs au sein de nos datacenters (DC) de Green Data à Nanterre ainsi qu'aux Etats-Unis à Rouses Point, nous ont permis de construire une offre constituée tout à la fois de matériels (serveurs, baies, technologies de cooling) mais aussi de services (conception des réseaux, des stockages associés, des POD (regroupement de baies), des salles et de l'organisation des bâtiments, installations, configurations, software associés, maintenance...).

Le 17 mars 2025, nous avons annoncé le lancement de 2CRSi Cloud Solutions, une entité dédiée à nos services cloud haute performance. Avec cette initiative, nous franchissons une nouvelle étape stratégique en élargissant notre offre au-delà de la fourniture de serveurs, pour proposer directement à nos clients des capacités de calcul clé en main.

Notre objectif est clair : répondre à la demande croissante en infrastructures IA et HPC tout en intégrant nos valeurs fondamentales de souveraineté technologique, d'efficacité énergétique et de durabilité. Pour cela, nous nous appuyons sur notre expertise en refroidissement liquide et immersion, qui permet de réduire drastiquement la consommation énergétique et l'empreinte carbone des infrastructures.

Afin de renforcer cette nouvelle offre, nous avons annoncé des partenariats stratégiques avec plusieurs acteurs majeurs :

- Canonical, l'éditeur d'Ubuntu, pour garantir un environnement logiciel performant et sécurisé,
- Fluidstack, spécialisé dans l'optimisation et la gestion des ressources cloud,
- Equus Compute Solutions, partenaire clé pour l'intégration et le déploiement de nos solutions à grande échelle.

Grâce à 2CRSi Cloud Solutions, nous proposons également une offre de data centers modulaires, dimensionnables de 500 kW à 10 MW, conçus pour s'adapter à différents besoins : déploiements rapides, montée en puissance progressive, ou projets de grande envergure. Les premiers déploiements sont prévus aux États-Unis, avant une expansion vers l'Europe et l'Asie, afin de couvrir les marchés les plus dynamiques en matière de cloud et d'intelligence artificielle.

2.4.2 LES EVENEMENTS COMMERCIAUX DURANT L'EXERCICE

01/07/2024: PARTENARIAT AVEC DYNAMIC CCTV (UK & IRLANDE DU NORD)

2CRSi annonce un accord avec Dynamic CCTV, un acteur majeur de la vidéosurveillance. Ce partenariat vise à renforcer la distribution et la présence de 2CRSi sur le marché britannique et nord-irlandais, notamment pour des solutions sécurisées et performantes adaptées à la surveillance et à l'IA.

22/07/2024: PARTENARIAT STRATEGIQUE AVEC SECURENET

2CRSi officialise un partenariat stratégique avec Securenet. Cette collaboration a pour but de développer des solutions sécurisées de haute performance, en combinant le savoir-faire de 2CRSi en serveurs innovants et l'expertise de Securenet dans la cybersécurité.

09/09/2024 : CONTRAT EN IMMERSION POUR LA SECURITE EUROPEENNE

2CRSi signe un contrat majeur pour fournir une solution d'immersion liquide dans le cadre d'un projet lié à la sécurité européenne. Cette annonce illustre l'adoption croissante des technologies de refroidissement immersif de 2CRSi dans des applications critiques et sensibles.

21/11/2024: LIVRAISON A EXAION (EDF) DE SERVEURS EN IMMERSION

2CRSi Canada a fourni à Exaion (filiale du groupe EDF) une solution de serveurs en immersion au Québec. Ces serveurs OCtoPus 1.4, équipés de plus de 100 GPU NVIDIA L40-S, permettent une valorisation totale de la chaleur pour chauffer logements et entreprises environnants, illustrant la stratégie durable et circulaire de l'entreprise.

03/03/2025 : APPEL D'OFFRES IA

2CRSi remporte un appel d'offres pour équiper un grand établissement d'enseignement/recherche du Sud de la France en infrastructure IA (GPU NVIDIA H200/NVL/L40S). Contrat d'un an (renouvelable) visant à doubler la puissance de calcul, avec focus sur l'efficacité énergétique (PV local) et usages santé/cybersécurité/LLM.

26/06/2025: VENTE DE SERVEURS IA POUR UNE VALEUR DE PLUS DE 100 M\$

Signature d'un contrat supérieur à 100 M\$ pour des serveurs IA équipés de GPU NVIDIA H200 dans l'Etat de New York, aux Etats-Unis.

2.4.3 EVENEMENTS EXCEPTIONNELS DURANT L'EXERCICE

Pour rappel, 2CRSi a, dans le cadre de sa politique de motivation des dirigeants et salariés du Groupe, procédé à l'attribution de BSPCE au titre du plan n°1 2020-2024 et du plan n°2 2020-2025 en date du 18 septembre 2020.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, 2CRSi a procédé à la mise en œuvre du plan n°1 de BSPCE 2020-2024 en constatant la satisfaction des conditions de performance et de présence prévues par le plan et en procédant à l'attribution définitive d'un total de 61 880 BSPCE à 40 bénéficiaires sur un total initial de 86.

A la date du présent Rapport, la totalité des BSPCE définitivement attribués au titre du plan n°1 de BSPCE 2020-2024 ont été exercés par les bénéficiaires ; étant précisé que 27 003 BSPCE ont été exercés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 et le solde représentant un total de 34 877 BSPCE a été exercé avant la date limite d'exercice intervenue le 18 septembre 2025.

2.4.4 PRESENTATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

L'exercice 2023/2024 a marqué une étape majeure de transformation pour le Groupe.

Le changement de périmètre consécutif à la cession de Boston, la modification de la date de clôture (exercice exceptionnel de 16 mois), le changement de référentiel comptable (passage des normes IFRS aux normes françaises – French GAAP), ainsi que la mise en place d'un nouvel ERP, ont constitué autant d'évolutions structurantes ayant des impacts significatifs sur les plans comptable, juridique et organisationnel.

Dans un souci de transparence et afin de garantir la comparabilité des informations financières, le Groupe a souhaité offrir à ses actionnaires et investisseurs une lecture claire et cohérente de ses performances.

La société a ainsi décidé de présenter les états financiers suivants :

- Comptes sociaux sur 12 mois, couvrant la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, établis selon les principes French GAAP;
- Comptes consolidés du Groupe sur 12 mois, couvrant la même période, également préparés selon les French GAAP.

En complément, et conformément à la présentation du Rapport Financier Annuel 2023-2024, sont rappelés les éléments suivants servant de référence :

- Comptes consolidés du Groupe sur 16 mois, du 1er mars 2023 au 30 juin 2024, en French GAAP;
- Comptes consolidés du Groupe sur 12 mois, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, en French GAAP.

2.5 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT ET AU CAPITAL

2.5.1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE

RAISON SOCIALE

2CRSi

<u>LIEU ET NUMÉRO D'IMMATRICULATION</u> DE LA SOCIÉTÉ – DATE D'IMMATRICULATION

La société a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg sous le numéro 483 784 344 (la « Société ») le 20 septembre 2005.

COTATION - CODE LEI

Les actions de la Société, initialement cotées sur le marché d'Euronext Paris à compter de 25 juin 2018, sont admises depuis le 25 novembre 2022 aux négociations sur le marché d'Euronext Growth (Code ISIN : FR0013341781 – Mnémonique : 2CRSi)

Son identifiant d'identité juridique est le 969500PMJR23G2GLP639

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE

La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés le 20 septembre 2005, soit jusqu'au 21 septembre 2104 sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par la collectivité des actionnaires conformément à la loi et aux statuts.

L'exercice social est d'une durée de douze mois, il commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année. Par exception, l'exercice ouvert le 1^{er} mars 2023 et clôturé le 30 juin 2024 a eu une durée exceptionnelle de 16 mois suite à la décision de modification de la date de clôture par l'Assemblée Générale Mixte du 30 novembre 2023.

FORME JURIDIQUE, LÉGISLATION APPLICABLE, PAYS D'ORIGINE ADRESSE ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU SIÈGE SOCIAL, SITE INTERNET

La Société est une société anonyme, d'origine française, régie par le droit français et plus particulièrement par les dispositions légales et réglementaires du Code de commerce.

Le siège social de la Société est situé au 32, rue Jacobi Netter, 67200 Strasbourg, France.

Le numéro de téléphone du siège social est le : +33 (0) 3 68 41 10 60.

Le site internet de la Société est le suivant : 2crsi.com.

2.5.2 EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION 2CRSI DU 1^{ER} JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025

Date	Volume	Capitaux	Cours moyen	+ Haut	+ Bas	Cours fin de mois
31/07/2024	1 576 205	6 529 027	4,1470	4,6500	3,4500	4,3800
31/08/2024	858 050	3 341 894	3,9861	4,3900	3,4200	4,1800
30/09/2024	1 065 698	4 217 503	3,9564	4,3300	3,6700	3,9500
31/10/2024	1 216 542	4 699 111	3,8585	4,1900	3,5300	4,0000
30/11/2024	1 698 108	6 860 025	4,0412	4,3950	3,7000	3,7600
31/12/2024	777 782	3 054 203	3,9285	4,1900	3,6200	3,9600
31/01/2025	1 963 643	8 092 612	4,1189	4,5900	3,7000	3,9300
28/02/2025	3 280 457	15 350 927	4,5230	5,4300	3,8450	4,6850

31/03/2025	3 182 477	14 111 508	4,4452	4,9700	3,7500	3,8750
30/04/2025	1 823 828	6 613 219	3,7150	4,0000	3,0400	3,9500
31/05/2025	3 232 644	15 856 934	4,5971	6,3500	3,8600	6,1500
30/06/2025	4 295 312	26 575 811	5,8929	7,3200	5,2000	6,6500

2.5.3 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIONNARIAT ET AU CAPITAL

2.5.3.1 COMPOSITION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Au 30 juin 2025, le capital social se composait de 22 333 098 actions d'une valeur nominale de 0,09 euros et la répartition du capital social de la Société était la suivante :

2.5.3.1.1 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIÉTÉ AU 30 JUIN 2025

0.00	Nombre	Pourcentage	Droits de vot	e théoriques	Droits de vote réels		
Actionnaires	d'actions ordinaires	du capital	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Holding Alain Wilmouth	10 509 960	47,06%	17 343 280	56,11%	17 343 280	56,14%	
Alain Wilmouth	1 010 552	4,52%	1 852 079	5,99%	1 852 079	6,00%	
Michel Wilmouth	879 962	3,94%	1 729 962	5,60%	1 729 962	5,60%	
Autres membres famille	22 009	0,10%	26 157	0,08%	26 157	0,08%	
Total groupe familial	12 422 483	55,62%	20 951 478	67,78%	20 951 478	67,83%	
Public	9 864 359	44,17%	9 911 689	32,07%	9 911 689	32,09%	
BSPCE convertis en actions ordinaires	27 003	0,12%	27 003	0,09%	27 003	0,09%	
Auto-détention (30/06/2025)	19 253	0,09%	19 253	0,06%			
Total au 30/06/2025	22 333 098	100,00%	30 909 423	100,00%	30 890 170	100,00%	

2.5.3.1.2 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES 3 DERNIERES ANNEES

Au cours des trois dernières années, la répartition du capital de la Société a évolué de la façon suivante :

		30-sept-23			30-juin-24			30-juin-	25
Actionnaires	% du	% de droits	de vote	% du	% de droits	de vote	% du	% du % de droits de vote	
	capital	Théoriques	Réels	capital	Théoriques	Réels	capital	Théoriques	Réels
Holding Alain Wilmouth (a)	36,81%	50,36%	50,42%	42,63%	52,90%	52,94%	47,06%	56,11%	56,14%
Alain Wilmouth	5,00%	6,52%	6,53%	4,39%	5,89%	5,90%	4,52%	5,99%	6,00%
S/Total Alain Wilmouth	41,81%	56,88%	56,95%	47,02%	58,79%	58,84%	51,58%	62,10%	62,14%
Michel Wilmouth	4,58%	6,26%	6,27%	3,94%	5,60%	5,60%	3,94%	5,60%	5,60%
Autres membres famille	0,06%	0,04%	0,04%	0,08%	0,07%	0,07%	0,10%	0,08%	0,08%
Total groupe familial	46,44%	63,18%	63,26%	51,05%	64,46%	64,51%	55,62%	67,78%	67,83%
Amundi PME ISF 2017 (géré par Audacia)	10,28%	7,03%	7,04%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Audacia ISF Croissance (géré par Audacia)	8,57%	5,86%	5,87%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Public au nominatif	0,94%	0,83%	0,83%	0,55%	0,60%	0,60%	0,49%	0,51%	0,51%
Public au porteur	29,93%	20,47%	20,50%	29,66%	21,41%	21,43%	25,08%	18,12%	18,13%
Actions émises dans le cadre de l'émission des OC 1224 (19e résolution AG 31 août 22)	3,66%	1,29%	1,29%	4,78%	3,45%	3,45%	4,77%	3,45%	3,45%
Actions émises dans le cadre de l'attribution définitive des AGA du plan n°1 du 12 décembre 2018 (22e résolution de l'AG du 24 mai 2018)				0,42%	0,30%	0,30%	0,42%	0,30%	0,30%
Actions Nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital (9e et 10e résolution de l'AGM du 30 novembre 2023)				13,43%	9,69%	9,70%	13,41%	9,69%	9,70%
Actions émises dans le cadre de l'attribution définitive des BSPCE du plan n° 1 2020-2024 du 18 décembre 2020 (16é résolution de l'AG du 13 juin 2019)							0,12%	0 ,09%	0 ,09%
Auto- détention	0,18%	0,12%		0,12%	0,09%		0,09%	0,06%	
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Le nombre d'actions détenues par chacun des membres du Conseil d'Administration est détaillé dans la partie 2.8 relative au rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise.

2.5.3.2 ACTIONNARIAT SALARIE

Il n'existe aucun droit des salariés à mentionner dans le présent Rapport en application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, à l'exception des bons de souscription de parts d'entreprise décrits au paragraphe 2.6.3 du présent chapitre.

2.5.3.3 DROIT DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

L'article 11.3 des statuts de la Société prévoit que chaque action de la Société donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans consécutifs au moins au nom du même actionnaire.

2.5.3.4 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

2.5.3.4.1 FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES

L'article 8.3 des statuts de la Société prévoit que toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction du capital ou des droits de vote (calculée conformément aux dispositions des articles L. 233-7 et L. 233-9 du Code de commerce et aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers) égale ou supérieure à 2% du capital ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, y compris audelà des seuils prévus par les dispositions légales et réglementaires, doit notifier à la Société, le nombre total (i) des actions et des droits de vote qu'elle possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, (ii) des titres donnant accès à terme au capital de la Société qu'elle possède, directement ou indirectement, seule ou de concert et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés, et (iii) des actions déjà émises que cette personne peut acquérir en vertu d'un accord ou d'un instrument financier mentionné à l'article L. 211-1 du Code monétaire et financier.

En cas de non-respect de l'obligation de déclaration de franchissement de seuils susvisée et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital ou des droits de vote, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

2.5.3.4.2 FRANCHISSEMENTS DE SEUILS LÉGAUX

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société n'a pas eu connaissance de franchissements de seuils légaux.

2.5.3.5 PACTES D'ACTIONNAIRES

A la date du présent Rapport, il n'existe pas de pactes d'actionnaires ou de conventions prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions de la Société, autre que le Pacte Dutreil conclu par Alain Wilmouth. Il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires ou de conventions auxquels la Société est partie et susceptibles d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre.

2.5.3.6 ACCORD POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Aucun élément particulier de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle. A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date du présent Rapport Financier Annuel, d'actions de concert ou accords entre les actionnaires de la Société pouvant entraîner un changement de contrôle de la Société.

2.5.3.7 ÉTAT DES NANTISSEMENTS

A la date du présent Rapport, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de nantissement d'actions de la Société.

2.5.3.8 OPTIONS D'ACHAT OU DE VENTE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'options d'achat ou de vente ou d'engagements au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société.

2.5.4 OPERATIONS SUR TITRES

2.5.4.1 RACHAT D'ACTIONS

2.5.4.1.1 DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT DES ACTIONS

L'Assemblée Générale Mixte de la Société réunie le 19 décembre 2024, a autorisé le Conseil d'Administration, pour une période de dix-huit mois, conformément aux articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10% du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le montant maximal de l'opération a été fixé à 44.612.190 euros. Cette autorisation met fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023 dans ses cinquième et sixièmes résolutions.

Les acquisitions peuvent être effectuées en vue de toute affectation permise par la loi afin :

- D'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action 2CRSI par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la pratique de marché admise par la réglementation en vigueur;
- De conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société;
- D'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'attribution gratuite d'actions (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- D'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- De mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, et plus généralement de réaliser toute autre opération conforme à la réglementation en vigueur; et
- Sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa onzième résolution (à caractère extraordinaire), de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

2.5.4.1.2 MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Pour rappel, 2CRSi a donné mandat à un intermédiaire financier en vue d'intervenir pour son compte sur le Marché, afin de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des Titres et d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Ce mandat est entré en vigueur le 1er juin 2025 pour une durée de 12 mois en remplacement d'un précédent mandat conclu en date du 14 décembre 2018.

Ainsi, au 30 juin 2025, les actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions mis en œuvre par la Société représentent un total de 19 253 actions de la Société (représentant 0,09 % de son capital social) d'une valeur nominale de 0,09 € par action, d'une valeur, évaluée au cours de clôture au 30 juin 2025, de 128 032,45 euros, et d'un solde en espèces de 101 925,65 euros.

Nombre d'actions achetées	361 203
Cours moyen des achats	4,49 €
Nombre d'actions vendues	368 749
Cours moyen des ventes	4,51 €
Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice	19 253
Valeur évaluée au cours d'achat	111 147,57 €
Valeur à la clôture de l'exercice	128 032,45 €
Frais de négociation	Néant

La totalité des opérations d'achat et de vente d'actions propres ont été réalisées dans un objectif d'animation du cours :

Motifs des acquisitions	Pourcentage du programme
Animation du cours	100 %
Actionnariat salarié	0 %
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	0 %
Opérations de croissance externe	0 %
Annulation	0 %

À l'exception des actions détenues dans le cadre de ce contrat de liquidité, la Société ne détient, à la date du présent Rapport, aucune action propre et aucune action de la Société n'est détenue par l'une quelconque de ses filiales ou par un tiers pour son compte.

2.5.4.2 OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS ET DES PERSONNES MENTIONNÉES À L'ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les actionnaires doivent être informés des opérations visées à l'article L. 621-18-2 qui ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les personnes visées audit article, et ayant fait l'objet d'une déclaration.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, et jusqu'à la rédaction de ce présent rapport, les opérations suivantes ont été réalisées et déclarées à l'Autorité des Marchés Financiers :

Date de la déclaration	Date de la transaction	Mandataire	Nature de la transaction	Modalités
31 mars 2025	31 mars 2025	Alain Wilmouth, PDG	Acquisition d'actions	1.PRIX UNITAIRE: 3. 8750 Euro VOLUME: 3 000.0000 2. PRIX UNITAIRE: 3. 8800 Euro VOLUME: 1 000.0000 3. PRIX UNITAIRE: 3. 8850 Euro VOLUME: 1 560.0000 4.PRIX UNITAIRE: 3. 8950 Euro VOLUME: 836.0000 5. PRIX UNITAIRE: 3. 9000 Euro VOLUME: 604.0000
08 août 2025	04 août 2025	Marie Schang, administrateur	Cession d'actions	PRIX UNITAIRE : 9.7000 Euro VOLUME : 832.0000
08 août 2025	05 août 2025	Marie Schang, administrateur	Cession d'actions	PRIX UNITAIRE : 9.7000 Euro VOLUME : 4 383.0000
08 août 2025	05 août 2025	Marie Schang, administrateur	Exercice de BSPCE (acquisition des actions)	PRIX UNITAIRE : 3.2800 Euro VOLUME : 4 500.0000
08 août 2025	05 août 2025	Marie Schang, administrateur	Cession d'actions (issues de l'exercice des BSPCE)	PRIX UNITAIRE : 9.7000 Euro VOLUME : 4 500.0000

16 septembre 2025	15 septembre 2025	lsabelle SCHANG personne liée à Alain WILMOUTH, PDG	Exercice de BSPCE (acquisition des actions)	PRIX UNITAIRE : 3.2800 Euro VOLUME : 1 125.0000
26 septembre 2025	26 septembre 2025	Michel WILMOUTH Administrateur	Exercice de BSPCE (acquisition des actions)	PRIX UNITAIRE : 3.2800 Euro VOLUME : 9 000.0000

2.5.5 FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES CONTROLEES ET POURCENTAGE DU CAPITAL DETENU 2.5.5.1 DANS CHACUNE PAR LA SOCIETE

ORGANIGRAMME CAPITALISTIQUE GROUPE 2CRSi*



- *La Société détient une participation de 14,71% au sein de Gamestream, non consolidée, en cours de liquidation.
 ** Société détenue directement à 91,64% par Alain Wilmouth.
 *** Aucune personne physique ne détient plus de 25% des actions.
 **** Société non consolidée.

2.5.5.2 PRISES DE PARTICIPATION EGALE OU SUPERIEURE A 5% DU CAPITAL OU DES DROITS DE VOTE OU PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société n'a acquis aucune participation égale ou supérieure à 5% du capital ou des droits de vote ni procédé à aucune prise de contrôle.

ALIÉNATIONS D'ACTIONS INTERVENUES POUR RÉGULARISER LES 2.5.5.3 **PARTICIPATIONS CROISÉES**

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par les articles L. 233-29 et L. 233-30 du Code de commerce.

2.5.6 INFORMATIONS FINANCIERES ET FISCALES

2.5.6.1 POLITIOUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

Le tableau ci-après détaille les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES 2.5.6.2

Néant.

2.5.6.3 DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

	Article D. 441 I 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 l 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercic dont le terme est échu				de l'exercice		
(Montants en k€)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A) TRANCHE DE RETARD DE P	AIEMENT			<u>'</u>						<u></u>	<u>'</u>	<u>'</u>
Nombres de factures concernées	172					282	82					133
Montant total des factures concernées TTC	1 147	(1 948)	344	507	5 972	4 876	(3 994)	103	(223)	203	4 438	4 521
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	4,80%	-8,16%	1,44%	2,12%	25,01%	20,42%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							-12,17%	0,32%	-0,68%	0,62%	13,52%	13,77%
B) FACTURES EXCLUES DU (A)	RELATIVES A	DES DETTES ET	CREANCES LITI	GIEUSES OU NO	ON COMPTABIL	ISEES						
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
C) DELAIS DE PAIEMENT DE R	C) DELAIS DE PAIEMENT DE RÉFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)											
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours						30 jours					

2.5.6.4 MONTANT DES PRETS INTERENTREPRISES

Néant.

2.5.6.5 INJONCTIONS OU SANCTIONS PECUNIAIRES PRONONCEES PAR L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Néant.

2.5.7 SYNTHÈSE DES INSTRUMENTS DILUTIFS CAPITAL

2.5.7.1 ATTRIBUTION DE BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CRÉATEUR D'ENTREPRISE

L'Assemblée Générale Mixte du 13 juin 2019 a conféré au Conseil d'Administration une délégation de compétence lui permettant de procéder à l'attribution de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE). Dans le cadre de cette délégation, le Conseil d'Administration a procédé à l'attribution de BSPCE au titre du plan n°1 2020-2024 en date du 18 septembre 2020 et du plan n°2 2020-2025 en date du 18 septembre 2020.

Plan n°1 2020-2024

Suite à la constatation de la réalisation des conditions de performances par le Conseil d'Administration en date du 31 octobre 2024, 61 880 des BSPCE attribués au titre du plan n°1 2020-2024 du 18 septembre 2020 ont été définitivement attribués et étaient exerçables jusqu'au 19 septembre 2025.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le Président a constaté l'exercice par les bénéficiaires d'un total de 27 003 BSCPCE au titre du plan n°1 2020-2024, conduisant à l'émission de 27 003 actions nouvelles ordinaires. Ces actions ont été émises au prix d'exercice prévu par le plan, soit 3,28 euros par action, représentant un total de 88 569,84 euros.

Cette opération a donné lieu à une augmentation du capital de la Société en numéraire de 2 430,27 euros, portant le capital social de 2 007 548,55 euros à 2 009 978,82 euros, par création de 27 003 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,09 euro chacune.

A la date du présent Rapport, le solde restant des BSPCE définitivement attribués au titre du plan n°1 de BSPCE 2020-2024 représentant un total de 34 877 BSPCE ont été exercés par les bénéficiaires.

Plan n°2 2020-2025

Le Conseil d'Administration, lors de sa réunion en date du 30 juin 2025, a décidé, s'agissant du plan n°2 2020-2025 :

- sous condition suspensive de l'approbation par l'assemblée générale annuelle de la prolongation de la durée d'exercice du plan n°2 2020-2025, de reporter la date d'appréciation de la satisfaction des conditions de performance au titre du plan n°2 2020-2025 au 30 juin 2025 et de reporter au 17 janvier 2026 la date limite d'exercice des BSPCE 2020-2025;
- que le Conseil statuera sur la satisfaction desdites conditions de performance lors de sa réunion portant sur l'arrêté des comptes au 30 juin 2025 et la finalisation du rapport financier annuel, prévue le 30 octobre 2025 ; et
- de proposer à l'assemblée générale annuelle prévue le 18 décembre 2025 d'approuver le report au 17 janvier 2026 de la date limite d'exercice des BSPCE attribué dans le cadre du plan n°2 2020-2025.

	Plan n° 1	Plan n°2
Date de l'attribution des BSPCE	BSPCE 2020-2024 du 18	BSPCE 2020-2025 du 18
	septembre 2020	septembre 2020
Date de l'Assemblée Générale de 2CRSi ayant autorisé	13 juin 20	119
l'attribution	13 juiii 20	,15
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	18 septembr	e 2020
Nombre maximum de BSPCE pouvant être attribués	1 774 34	3
Montant global maximum des augmentations de capital	450 600 07	
consécutives	159 690,87	euros
Nombre total de BSPCE attribués	570 500	780 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites par exercice des		
BSPCE dont le nombre total d'actions pouvant être souscrites	54 000	78 000
par les mandataires sociaux :		
Estelle Schang	18 000	26 000
Michel Wilmouth	36 000	52 000
Nombre de bénéficiaires non-mandataires à la date d'attribution	87	
initiale		
	Date d'appréciation de la réali	sation des conditions de
Point de départ d'exercice des BSPCE	performance constatée par le	Conseil d'Administration
Date d'expiration des BSPCE	17 septembr	re 2025
Prix d'exercice des BSPCE	3,28 €	3,28 €
Modalités d'exercice	(1)	(2)
Nombres de BSPCE exercés à la date du Rapport Financier Annuel	61 880	0
Nombre cumulé de BSPCE caducs ou annulés à la date du	323 000	442 000
Rapport Annuel		
Nombres de BSPCE exerçables à la date du Rapport Financier Annuel suite à la constatation de la réalisation des conditions de	0	
performance visées au (1) et (2)	0	0
periorillance visces au (1) et (2)		

(1) Le plan de BSPCE 2020-2024 est soumis à une condition de présence ainsi qu'à quatre conditions de performance : progression du cours de bourse, performances financières du Groupe (CA et EBITDA) et niveau de satisfaction client.
(2) Le plan de BSPCE 2020-2025 est soumis à une condition de présence ainsi qu'à quatre conditions de performance : niveau de satisfaction des collaborateurs, progression du cours de bourse, performance financière du Groupe (EBITDA) et niveau de satisfaction client. La satisfaction de ces conditions sera appréciée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion en date du 30 octobre 2025.

2.6 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent chapitre porte sur le rapport sur le gouvernement d'entreprise établi conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Ce rapport a été préparé sur la base des travaux réalisés par les différents organes de la Direction de la Société puis revu par les Commissaires aux Comptes dans le cadre de l'accomplissement de leurs diligences et approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 30 octobre 2025.

2.6.1 CODE DE REFERENCE

Depuis l'admission de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris le 25 novembre 2022, la Société a choisi de se référer au code de gouvernement d'Entreprise Middlenext tel que mis à jour le 13 septembre 2021 (le « Code Middlenext »). Le Code Middlenext est disponible en téléchargement sur le site de Middlenext (www.middlenext.com).

Le tableau ci-après présente la situation de la Société par rapport à l'ensemble des recommandations édictées par le Code Middlenext à la date du présent Rapport Financier Annuel :

Recommandations du Code Middlenext 2021	Appliquée	En cours de réflexion	Non appliquée			
I. Le pouvoir de « surveillance »						
R1 : Déontologie des membres du Conseil	×					
R2 : Conflits d'intérêts	×					
R3 : Composition du Conseil – Présence des membres		_				
indépendants au sein du Conseil	\boxtimes					
R4 : Information des membres du Conseil	×					
R5 : Formation des membres du Conseil		×				
R6 : Organisation des réunions du Conseil et des Comités	×					
R7 : Mise en place des Comités	×					
R8 : Mise en place d'un comité RSE	×					
R9 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	×					
R10 : Choix de chaque membre du Conseil	×					
R11 : Durée des mandats des membres du conseil	×					
- Durées des mandats adaptées à la société	×		-			
- Echelonnement des mandats	<u>K</u>					
R12 : Rémunérations des membres du Conseil	\boxtimes					
R13 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil		\boxtimes				
R14 : Relations avec les actionnaires	×					
II. Le pouvoir exécu	itif					
R15 : Politique de diversité et d'équité au sein de l'entreprise		\boxtimes				
R16 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants		_	-			
mandataires sociaux						
R17 : Préparation de la succession des dirigeants	\boxtimes					
R18 : Cumul contrat de travail et mandat social	×					
R19 : Indemnités de départ	\boxtimes					
R20 : Régime des retraites supplémentaires	×					
R21 : Stock-options et attributions gratuites d'actions	\boxtimes					
R22 : Revue des points de vigilance	×					

R5: A ce jour, compte tenu de sa taille, le Conseil n'a pas encore mis en place de plan de formation triennal. Toutefois l'application de cette recommandation fait l'objet d'une revue par le Conseil d'Administration.

2.6.2 MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration.

Conformément à la décision adoptée par le Conseil d'Administration le 26 avril 2018, la direction générale de la Société est assurée par Monsieur Alain Wilmouth, co-fondateur de l'entreprise, en qualité de Président-Directeur Général.

2.6.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.6.3.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent Rapport Financier Annuel, le Conseil d'Administration est composé de sept membres :

- Monsieur Alain Wilmouth, Président du Conseil d'Administration dont le mandat a été renouvelé, viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027
- Monsieur Michel Wilmouth, dont le mandat a été renouvelé, viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027
- Madame Estelle Schang, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025
- HAW représentée par Monsieur Jean-Louis Wilmouth, dont le mandat a été renouvelé, viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027
- Madame Monique Jung (administratrice indépendante) dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025
- Madame Lilla Merabet (administratrice indépendante) dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025
- Monsieur Hervé Landau (administrateur indépendant) dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027

R13 : L'application de cette recommandation est en cours de réflexion.

R15: Tant pour sa composition que pour les différentes strates hiérarchiques de l'entreprise, le Conseil veillera à ce qu'une politique visant à l'équilibre femmes hommes et à l'équité soit bien mise en œuvre à chaque niveau hiérarchique de l'entreprise

Le mandat des administrateurs est d'une durée de trois ans, renouvelable. Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires statuant sur les comptes clos le 30 juin 2025 le renouvellement des mandats des administrateurs arrivant à échéance.

A la date du présent Rapport Financier, l'âge des administrateurs est compris entre 48 et 87 ans avec une moyenne d'âge de 60 ans. Le Conseil d'Administration comprend trois femmes (dont deux sont considérées comme indépendantes) sur un total de sept membres, soit une proportion de 43% de femmes.

En application des dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de Commerce, vous trouverez détaillée ci-après la liste des mandats dont étaient titulaires les mandataires sociaux de notre Société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 :

Nom	Age	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Année d'échéance du mandat (à l'issue de l'assemblée générale annuelle)	Nombre d'actions détenues	Membre indépendant
Alain Wilmouth	54	Française	Président Directeur Général	26/04/2018	2027	1 010 552	Non
Michel Wilmouth	61	Française	Administrateur	24/05/2018	2027	879 962	Non
Marie-Estelle Schang	48	Française	Administratrice	26/04/2018	2025	10 702	Non
Monique Jung	61	Française	Administratrice indépendante	24/05/2018	2025	350	Oui
Lilla Merabet	51	Française	Administratrice indépendante	31/08/2022	2025	n/a	Oui
HAW représentée par Jean- Louis Wilmouth	87	Française	Administrateur	26/04/2018	2027	10 509 960	Non
Hervé Landau	58	Française	Administrateur indépendant	19/12/2024	2027	n/a	Oui

2.6.3.2 MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

Le tableau ci-après reprend la liste des mandats et des fonctions exercés au cours de l'exercice clos par les administrateurs au sein de la Société et de ses filiales et en dehors de la Société et de ses filiales.

Mandat/Fonctions en cours	Autres mandats exercés au sein de la Société ou du groupe Autres mandats exercés à l'extérieur de la Société	Nature du mandat	
Alain Wilmouth	SCI du NNORD ALISPALU SAS HAW 2CRSI SA ADIMES SARL ⁽¹⁾ 2CRSI Middle East FZE 2CRSI CORP 2CRSI UK 2CRSI Limited 2CRSI London Limited	Gérant Président Président Directeur Général Gérant Président Président Président Président Président	
	2CRSi SINGAPORE PTE Ltd	Administrateur représentant permanent de 2CRSi SA Administrateur	
	2CRSi BELGIUM SRL	Administrateur représentant permanent de 2CRSi SA Administrateur	
Michel Wilmouth	2CRSi	Administrateur et salarié	
Marie-Estelle Schang	2CRSi 2CRSi SINGAPORE PTE Ltd 2CRSi CANADA	Administratrice et salariée Administratrice Administratrice	
Monique Jung	ADIRA E'NERGYS IMAGIN'ACT	Directrice Membre du conseil de surveillance Membre du fonds d'Actions	
Lilla Merabet	DIAGNOSIC OPTA CARE Ecole 42 Mulhouse Oxymore Résolution	Administratrice	
HAW représentée par Jean-Louis Wilmouth	2CRSi Néant	Administrateur	
Hervé Landau	SAS Family Holdings	Président	

2.6.3.3 EXAMEN DES CRITERES D'INDEPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Au regard des critères du Code Middlenext exposés ci-après, trois membres du Conseil d'Administration, à savoir Madame Monique Jung, Madame Lilla Merabet et Monsieur Hervé Landau, peuvent être qualifiés de membres indépendants :

	Alain Wilmouth	Michel Wilmouth	Jean-Louis Wilmouth (representant HAW)	Estelle Schang	Monique Jung	Lilla Merabet	Hervé Landau
Ne pas avoir été au cours des cinq dernières années et ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Ne pas avoir été au cours des deux dernières années et ne pas être en relation d'affaires significatives avec la société ou son groupe (client, fournisseur, concurrent, prestataire, créancier, banquier, etc.)	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Ne pas être actionnaire de référence de la société ou détenir un pourcentage de droit de vote significatif	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Ne pas avoir été au cours des six dernières années commissaire aux comptes de l'entreprise	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Non indépendant	Non indépendant	Non indépendant	Non Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant

Dans ce tableau, « oui » représente un critère d'indépendance satisfait et « non » représente un critère d'indépendance non satisfait.

Pour apprécier le caractère significatif des relations d'affaires, il convient de prendre en compte les missions fournies ainsi que le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec les éventuelles sociétés au sein desquelles siègent les administrateurs. Compte tenu du cumul des fonctions de Président du conseil et de Directeur Général, l'équilibre des pouvoirs au sein du conseil est assuré grâce à la présence de trois administrateurs indépendants.

2.6.3.4 DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DU CENSEUR

L'article 5 du règlement intérieur du Conseil d'Administration, adopté par le Conseil d'Administration le 7 mai 2018 dont la mise à jour a été réalisée le 25 février 2022, puis modifié suivant délibération en date du 31 octobre 2024 par le Conseil d'Administration (le « Règlement Intérieur »), précise les obligations déontologiques applicables aux administrateurs et à leurs représentants permanents, chaque administrateur reconnaissant avoir pris connaissance de ces obligations avant d'accepter son mandat.

Le Règlement Intérieur rappelle également les différentes règles en vigueur relatives aux conditions d'intervention en bourse sur les titres de la Société et les obligations de déclaration de publicité s'y rapportant.

En outre, le Conseil d'Administration du 21 septembre 2018 a adopté un Code de déontologie ayant vocation à prévenir les délits et manquements d'initiés en se conformant aux obligations légales. Ce code a été mis à jour par le Conseil d'Administration le 24 octobre 2019.

Le code de déontologie de la Société est consultable sur l'intranet de la Société.

FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS 2.6.3.5



ALAIN WILMOUTH

Co-fondateur, Président et Directeur Général

Nationalité française

Adresse professionnelle : 2CRSi SA 32 Rue Jacobi-Netter 67200 Strasbourg

Alain Wilmouth est diplômé d'un DEUG en Sciences économiques. Autodidacte et entrepreneur, il a depuis plus de 25 ans bâti son expertise technique et sa notoriété dans le monde informatique. Ses nombreuses expériences à des postes de direction dans le secteur de l'IT lui ont permis d'acquérir une solide expérience managériale et de gestion d'entreprise tout en affutant son bagage technique. Après plusieurs créations d'entreprises, il fonde 2CRSi en 2005.

Administrateur

Première nomination : 26 avril 2018

Fin du mandat :

l'issue de l'Assemblée Générale 2027 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions

1 010 552

de la Société détenues :

Mandats et fonctions exercés:

Hors Groupe

- Gérant de la SCI du NNORD
- Président de ALISPALU SAS À
- · Président de HAW

Au sein du Groupe

- Directeur Général de 2CRSi SA
- · Gérant de ADIMES SARL
- Président 2CRSi Middle Fast F7F · Président 2CRSi CORP
- · Président de 2CRSi UK
- (anciennement Tranquil PC)
- Président de 2CRSi Limited
- Président de 2CRSi London Limited
- · Administrateur de 2CRSi SINGAPORE PTF Ltd
- Administrateur de 2CRSi BELGIUM SRL en qualité de représentant permanent de 2CRSi SA

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices:

Hors Groupe:

Néant

Au sein du Groupe : Gérant de 2CRSi avant transformation en SAS



MONIQUE JUNG

61 ans Nationalité française

Adresse professionnelle : ADIRA – 3 Quai Kléber 67000 Strasbourg

Monique Jung est diplômée de l'IECS (actuellement EM Strasbourg), d'un master de relations internationales de l'université de Strasbourg, Cycle des Hautes études européennes de l'ENA, Directrice de l'Adira où elle travaille depuis 1991. Après une quinzaine d'années à l'international pour la prospection économique, elle travaille au développement économique d'entreprises basées en Alsace.

Elle a exercé des mandats politiques à la Région Alsace entre 2004 et 2015, en tant que VP du conseil Régional d'Alsace, chargée de l'environnement et de la transition énergétique.

indépendant

Première nomination : 24 mai 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2025 statuant sur les comptes

Nombre d'actions

de l'exercice écoulé.

de la Société détenues :

350

Mandats et fonctions exercés:

Hors Groupe Directrice de l'ADIRA

Au sein du Groupe Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers

exercices: Hors Groupe:

Néant

Au sein du Groupe:

Néant



HAW représentée par JEAN-LOUIS WILMOUTH

87 ans Nationalité française

Représentant permanent de la société Holding Alain Wilmouth, **Jean-Louis Wilmouth** est retraité. Après avoir suivi une formation de menuisier et d'ébéniste, Monsieur Jean-Louis Wilmouth est devenu Maître Artisan Menuisier Ebéniste en 1961. Il a rejoint la menuiserie Stadler à Forbach en 1964 puis il a été chef de dépôt de l'entreprise Meubles Moeser à Forbach jusqu'en 1970. De 1971 jusqu'à sa retraite Monsieur Jean-Louis Wilmouth a dirigé l'entreprise familiale « Meubles WILMOUTH ».

Administrateur

Première nomination : 26 avril 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2027 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions de la Société détenues :

10 509 960

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe Néant

Au sein du Groupe

Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe:

Néant

Au sein du Groupe :

Néant



ESTELLE SCHANG

48 ans Nationalité française

Adresse professionnelle : 2CRSi SA 32 Rue Jacobi-Netter 67200 Strasbourg

Marie-Estelle SCHANG est diplômée d'un BTS Profession Immobilier. Une première expérience entre 1997 et 2001 comme assistante en gestion locative pour une agence strasbourgeoise, l'amène vers un poste de commerciale cette fois-ci pour un promoteur immobilier à partir de 2003. Cinq ans plus tard, elle rejoint 2CRSi pour prendre la direction administrative et financière. Elle devient Vice-Présidente du Groupe en 2017.

Administratrice

Première nomination : 26 avril 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale
2025 statuant sur les comptes
de l'exercice écoulé.

Ausein du Groupe
Salariée 2CRSi
Administratrice de

Nombre d'actions de la Société détenues : 10 702

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe Néant

Au sein du Gro

Administratrice de
- 2CRSi SINGAPORE PTE Ltd

• 2CRSi CANADA

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices :

Hors Groupe : Néant

> Au sein du Groupe : Néant



MICHEL WILMOUTH

Co-fondateur

61 ans Nationalité française

Adresse professionnelle : 2CRSi SA 32 Rue Jacobi-Netter 67200 Strasbourg

Michel Wilmouth est co-fondateur de la société 2CRSi. Autodidacte, il en a été le Gérant de 2005 à 2010 et Directeur Général de 2017 à 2018. Il est toujours salarié de la Société. Précédemment Monsieur Michel Wilmouth a été responsable du montage et du service après-vente au sein de la société Allen Computers France. En 2010, il a cofondé la filiale ADIMES SARL. Depuis 2015 il est responsable du service après-vente.

Administrateur

Première nomination : 24 mai 2018

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2027 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions de la Société détenues : 879 962

Mandats et fonctions exercés:

Hors Groupe Néant

Au sein du Groupe Salarié 2CRSi

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers

Hors Groupe: Néant

Au sein du Groupe Directeur Général de 2CRSi iusqu'au 26 avril 2018



LILLA **MERABET**

Lilla Merabet est Historienne de formation, diplômée d'un DESS en Politique de la Ville (Université de Strasbourg) et du Cycle des Hautes Études Européennes de l'École Nationale d'Administration. Elle est également certifiée administratrice de sociétés par l'Institut Français des Administrateurs et Sciences Po. Ancienne Vice-Présidente de la Région Grand Est, en

charge de la compétitivité, de l'innovation et du numérique, et ex-directrice de la Fondation de France Grand Est, elle dirige aujourd'hui la Fondation Force pour la recherche et l'innovation en santé.

Elle exerce par ailleurs des mandats d'administratrice indépendante au sein de PME, ETI et startups, et conduit des missions de mentoring de dirigeants et de management de transition. Son parcours est marqué par un engagement constant

en faveur de la transformation, de l'innovation responsable et du dialogue entre sphères publique et privée.

Administratrice

indépendant

Première nomination:

31 août 2022

Mandats et fonctions exercés :

Hors Groupe

Administratrice de : DIAGNOSIC

OPTA CARE

Ecole 42

Mulhouse

Oxymore Résolution

À l'issue de l'Assemblée Générale 2025 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions de la Société détenues :

Néant

Au sein du Groupe

Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices:

Hors Groupe: Néant



HERVE LANDAU

58 ans Nationalité française

professionnelle:

2, rue Louis Apffel, 67000 Strasbourg

Hervé Landau est titulaire d'un Master 2 en Économie Internationale de l'université Grenoble II, spécialisé dans la dualité des industries de défense. Certifié en Administration de Sociétés par l'Institut Français des Administrateurs (IFA) et Sciences-Po, ainsi qu'en Management de la Transition Durable de l'École des Mines de Paris, il possède près de 30 ans d'expérience en tant que banquier et conseil d'entrepreneur et familles entrepreneuriales, en France et à l'international. Expert en stratégies de développement, investissements et gouvernance, il accompagne PME, ETI et, en particulier, les sociétés familiales.

Président de la SAS Family Holdings, il agit en tant que Senior Advisor pour des holdings, assurant leur structuration et la stratégie d'investissement. Ancien fondateur et directeur du département Family Office du Groupe Cyrus (aujourd'hui Cyrus-Maison Herez), Hervé Landau poursuit également des missions de mentoring et de gestion de crise pour des dirigeants. Il est certifié en gestion de Crise et Médiation en Entreprise de l'Université de Dauphine.

Administrateur

Première nomination :

19 décembre 2024

Fin du mandat :

À l'issue de l'Assemblée Générale 2027 statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Nombre d'actions

de la Société détenues :

Mandats et fonctions exercés:

Hors Groupe

Président de la SAS Family

Holdings

Au sein du Groupe

Néant

Mandats échus et fonctions exercés au cours des 5 derniers exercices:

Hors Groupe: Néant

2.6.3.6 DÉCLARATIONS RELATIVES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Alain Wilmouth, co-fondateur, Président-Directeur Général de la Société, et Michel Wilmouth, co-fondateur, administrateur et salarié de la Société, sont frères.

Jean-Louis Wilmouth, représentant la société HAW au Conseil d'Administration de la Société, est le père d'Alain Wilmouth, co-fondateur, Président-Directeur Général de la Société, et de Michel Wilmouth, co-fondateur, administrateur et salarié de la Société.

Estelle Schang, Vice-Présidente, administratrice et salariée, est la sœur de la conjointe d'Alain Wilmouth, Président-Directeur Général de la Société.

En outre, à la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent Rapport, au cours des cinq dernières années :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre des membres du Conseil d'Administration et du Président Directeur Général;
- aucun des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général par des autorités statutaires ou réglementaires ; et
- aucun des membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date du présent Rapport, de conflits d'intérêts entre les devoirs à l'égard de la Société des membres du Conseil d'Administration et de la direction générale et leurs intérêts privés.

Il n'existe pas non plus d'arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, les clients de la Société, les fournisseurs ou autres prestataires de la Société, en vertu duquel l'un des membres du Conseil d'Administration a été désigné en tant que membre du Conseil d'Administration.

Il n'existe pas, au jour de l'établissement du présent Rapport, de restriction acceptée par les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de la Société.

Enfin, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun contrat de prestation de services liant les membres du Conseil d'Administration ou les dirigeants à la Société ou à l'une quelconque de ses filiales.

2.6.3.7 POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, en considérant les enjeux sociaux et environnementaux de son activité.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration peut se saisir de toute question intéressant la bonne marche de la Société. Il règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède à tous contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration doit obligatoirement autoriser préalablement toute caution, aval ou garantie délivrée par la Société.

2.6.3.8 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président. Les convocations peuvent être faites par tous moyens. Sauf circonstances particulières, elles sont adressées huit jours au moins avant chaque réunion.

Les réunions programmées annuellement sont au nombre de quatre, les autres réunions sont décidées en fonction des sujets à traiter et des décisions à prendre. Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents et représentés. En cas de partage de voix, la voix du président de séance est prépondérante.

Les administrateurs ont également la possibilité de participer aux délibérations du Conseil d'Administration par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance du conseil. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration.

Le Règlement Intérieur détermine le rôle du Conseil d'Administration et les opérations soumises à son autorisation préalable, ses règles de fonctionnement et rappelle aux administrateurs les règles de déontologie à observer dans le cadre de l'exercice de leur mandat et leurs différentes obligations (telles que notamment leur obligation de loyauté, de nonconcurrence ou d'abstention d'intervention sur les titres de la Société en cas de détention d'informations privilégiées). Chaque administrateur signe le Règlement Intérieur. Le Règlement Intérieur est disponible en consultation au siège social ainsi que sur le site internet de la Société.

Toute personne appelée à assister aux réunions du Conseil d'Administration est tenue à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président ainsi qu'à une obligation générale de réserve.

2.6.3.9 REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois. Le taux de participation des administrateurs aux réunions du Conseil d'Administration a été de 100%. Les réunions se sont déroulées au siège social de la Société, ou par voie de visio-conférence. Conformément aux dispositions de l'article L.823-17 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

2.6.3.10 TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice écoulé, les travaux du Conseil d'Administration ont porté sur les points suivants :

Situation financière, et engagements du Groupe	 Examen et arrêté des comptes annuels Examen et arrêté des comptes semestriels Projets de communications financières correspondants Renouvellement des autorisations financières et juridiques consenties au Président-Directeur Général, notamment pour les opérations de financement et les engagements hors bilan, et autorisations des opérations de garanties significatives du Groupe Politique de financement du Groupe
Suivi des grandes orientations et opérations du Groupe	Stratégie à moyen terme

Gouvernement d'entreprise	 Évaluation de l'indépendance des administrateurs Suivi des conflits d'intérêts et devoir d'abstention Revue annuelle des prescriptions du Code Middlenext et de ses points de vigilance Répartition de la rémunération allouée aux administrateurs Rémunération du Président Renouvellement des mandats des administrateurs arrivés et arrivant à échéance Modification du Règlement intérieur du Conseil d'administration Préparation d'un règlement intérieur du Comité RSE
Divers	 Convocation de l'Assemblée Générale mixte annuelle et adoption des rapports et projets de résolutions Examen des conventions et engagements réglementés pluriannuels et des opérations avec les parties liées Mise en œuvre de l'autorisation de l'assemblé générale mixte à l'effet d'opérer sur les propres actions de la Société Appréciation de la satisfaction des conditions de performance des BSPCE (selon le plan BSPCE 2020/2024 du 18 septembre 2020)

2.6.3.11 GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

En application de l'article 5 du Règlement Intérieur et de la deuxième recommandation du Code Middlenext, dans une situation laissant apparaître ou pouvant laisser apparaître un conflit entre l'intérêt social et son intérêt personnel direct ou indirect ou l'intérêt de l'actionnaire ou du groupe d'actionnaires qu'il représente, l'administrateur concerné doit en informer dès qu'il en a connaissance le conseil, et en tirer toute conséquence quant à l'exercice de son mandat.

Ainsi, selon le cas, il devra soit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante, soit ne pas assister aux réunions du Conseil d'Administration durant la période pendant laquelle il se trouvera en situation de conflit d'intérêts, soit démissionner de ses fonctions d'administrateur. Une absence d'information équivaut à la reconnaissance qu'aucun conflit d'intérêts n'existe. A défaut de respecter ces règles d'abstention, voire de retrait, la responsabilité de l'administrateur pourrait être engagée.

2.6.4 COMITÉS SPÉCIALISÉS, RÔLE ET COMPOSITION

Conformément aux statuts de la Société et à la septième recommandation du Code Middlenext, le Conseil d'Administration a décidé la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen.

Il fixe, conformément aux dispositions prévues par le Règlement Intérieur, la composition et les attributions des comités qui exercent leur activité sous sa responsabilité. Il fixe également la rémunération des personnes les composant.

2.6.4.1 COMITÉ D'AUDIT ET DES RISQUES

Le Comité d'Audit et des Risques est composé de :

- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante et Présidente du Comité d'Audit et des Risques.
- Madame Monique Jung, administratrice indépendante,
- Monsieur Michel Wilmouth.
- Monsieur Hervé Landau

2.6.4.1.1 COMPOSITION

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont désignés, sur proposition du Président du Conseil d'Administration, par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs, en fonction de leurs compétences au regard des missions au sein du Comité, de leur expérience et de l'intérêt qu'ils portent aux sujets qui y sont traités.

Le Comité est composé d'au moins deux membres, dont au moins un administrateur indépendant selon les critères définis par le Code Middlenext auquel se réfère la Société. Il est précisé en tant que de besoin qu'aucun administrateur également

dirigeant mandataire social exécutif ne peut être membre du Comité. Le Conseil d'Administration peut à tout moment modifier la composition du Comité.

Dans le choix des membres du Comité, le Conseil d'Administration veille à ce qu'un membre indépendant au moins du Comité présente des compétences particulières en matière financière et comptable. La compétence ainsi requise en matière financière et comptable s'apprécie au regard de l'expérience professionnelle, de la formation académique et/ ou de la connaissance de l'activité propre de la Société.

Un censeur, désigné par le Conseil d'Administration, peut également participer aux séances du Comité sur invitation du Président ou de l'un de ses membres. Les membres du Comité d'Audit et des Risques ne peuvent se faire représenter.

2.6.4.1.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité d'Audit et des Risques n'a pas de pouvoirs propres, il doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'Administration.

Le Comité d'Audit et des Risques aide le Conseil d'Administration à assurer le suivi :

- De l'exactitude et de la sincérité des comptes sociaux et consolidés de la Société,
- De l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers, et
- De la pertinence de la politique financière du Groupe.

Il éclaire le Conseil d'Administration sur la fiabilité et la qualité des informations qui lui sont délivrées. Il exerce ses activités sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Société. Le Comité peut également prendre en charge toutes les questions que le Conseil d'Administration veut bien lui soumettre ou dont il jugera utile de se saisir.

2.6.4.1.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit autant de fois que nécessaire et au moins quatre fois par an, selon un calendrier fixé par son Président, sur convocation de ce dernier qui fixe l'ordre du jour, ou à la demande de deux de ses membres, du président du Conseil d'Administration ou des commissaires aux comptes de la Société.

Le Comité se réunit en tout état de cause pour examiner les comptes annuels et semestriels ainsi que le budget. Il se réunit notamment en amont de chaque réunion du Conseil d'Administration dont l'ordre du jour comporte une décision sur les questions relevant de ses attributions sauf cas de nécessité ou impossibilité matérielle.

Le Président du Comité ou, en cas d'empêchement de celui-ci, un de ses membres désigné à cet effet, rend compte des travaux du Comité lors de la séance du Conseil d'Administration qui suit la réunion du Comité et fait état de la synthèse de ses travaux.

Le Comité ne peut se réunir que si la moitié de ses membres est présente ; si le Comité ne comprend que deux membres, les deux doivent être présents. Il peut se réunir par visioconférence ou télécommunication.

Le Comité rend ses avis à la majorité simple de ses membres présents. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante au moment des votes.

Le Comité procède à l'audition des commissaires aux comptes en dehors de tout représentant de la Société au moins deux fois par an.

S'ils le jugent nécessaire pour l'accomplissement de leur mission, les membres du Comité peuvent demander que leur soit communiqué tout document comptable, juridique ou financier.

Lors de l'examen des comptes, le Comité examine les principaux éléments relatifs à la communication financière, présentés par la Direction Générale.

Le Président du Comité peut demander aux commissaires aux comptes de participer aux réunions. Il peut à tout moment obtenir des commissaires aux comptes toute précision utile à l'exercice de ses missions. Le Comité entend les commissaires aux comptes dans les conditions qu'il détermine.

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement.

2.6.4.1.4 RAPPORTS

Le Président du Comité fait en sorte que les comptes rendus d'activité du Comité au Conseil d'Administration permettent à celui-ci d'être pleinement informé, facilitant ainsi ses délibérations.

Si, au cours de ses travaux, le Comité détecte un risque significatif qui ne lui paraît pas être traité de façon adéquate, le Président en alerte sans délai le Président du Conseil d'Administration.

2.6.4.2 COMITÉ STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité Stratégie et Développement Durable est composé de :

- Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général
- Madame Monique Jung, administratrice indépendante et présidente du Comité Stratégique et Développement Durable
- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante
- Monsieur Hervé Landau, administrateur indépendant

2.6.4.2.1 COMPOSITION

Le Comité Stratégie et Développement Durable est composé d'au moins trois administrateurs désignés par le Conseil d'Administration.

Le Comité comprend au moins un membre indépendant du Conseil d'Administration. Le président du Comité est nommé par le Conseil d'Administration parmi ses membres pour la durée de son mandat de membre du Comité.

La durée du mandat des membres du Comité Stratégie et Développement Durable coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que le mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration peut cependant à tout moment modifier la composition du Comité.

2.6.4.2.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité Stratégie et Développement Durable examine les réflexions stratégiques à moyen et long terme menées par la Société. Il examine les sujets proposés par la Direction Générale en vue d'exprimer son avis au Conseil d'Administration, à savoir :

- La position stratégique de la Société, compte tenu de l'évolution de son environnement et de ses marchés ainsi que les orientations stratégiques, notamment formalisées dans le plan stratégique (par le biais d'un pré-examen avant la présentation au Conseil d'Administration), et notamment toute modification de périmètre de métiers (abandon d'activités significatives ou élargissement à de nouvelles activités significatives), de périmètre géographique;
- Le suivi de l'avancement des initiatives stratégiques importantes ;
- Les recommandations des consultants externes, le cas échéant, mandatés par la Société pour l'aider dans la formulation des plans ou des initiatives stratégiques ;
- Les opérations de financement significatives ou susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la Société ; et
- Les considérations stratégiques liées à des projets majeurs de fusions, acquisitions, désinvestissements ou investissements qui sont soumis par la Direction Générale au Conseil d'Administration en application du Règlement Intérieur.

Le Comité Stratégie et Développement Durable examine également :

- La façon dont le Groupe prend en compte les aspects de développement durable dans la définition des orientations stratégiques ;
- Le cas échéant, la stratégie et les engagements du Groupe en matière de développement durable et formule des recommandations à cet égard ;
- Le niveau de dialogue du Groupe avec ses principales parties prenantes et assure le suivi du déploiement des actions du Groupe auprès d'elles ;
- En lien avec le Comité d'Audit et des Risques, il examine les risques en matière environnementale et sociétale ainsi que leur impact en termes d'investissement, de performances économiques et d'image ;

Le Comité procède à un examen annuel d'une synthèse des notations extra-financières réalisées sur le Groupe.

2.6.4.2.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit au moins 2 fois par an sur les sujets (1) et (2) ci-avant ainsi que sur les aspects responsabilité sociale et environnementale, et autant que de besoin sur les autres sujets entrant dans le cadre de ses attributions.

L'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le Président du Comité. Les membres peuvent également proposer des sujets supplémentaires.

Le Comité délibère en présence d'au moins la moitié de ses membres. Un membre du Comité ne peut se faire représenter. Les membres du Comité Stratégie et Développement Durable assistent à toutes les réunions étant précisé qu'ils ont la faculté d'y participer, en cas d'empêchement, par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le Comité rend ses avis à la majorité simple de ses membres présents. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante au moment des votes

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Comité est présentée au Conseil d'Administration tous les trois ans.

2.6.4.2.4 RAPPORTS

Chaque séance donne lieu à l'émission d'un compte-rendu et le président du Comité rend compte de ses réunions au Conseil d'Administration.

2.6.4.3 COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé de :

- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante et Président du Comité des Nominations et des Rémunérations.
- Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général
- Madame Estelle Schang, administratrice,

2.6.4.3.1 COMPOSITION

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé d'au moins deux administrateurs désignés par le Conseil d'Administration. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances et de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines.

Le président du Comité est nommé par le Conseil d'Administration parmi ses membres pour la durée de son mandat de membre du Comité.

La durée du mandat des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que le mandat d'administrateur.

2.6.4.3.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est chargé, dans les missions relevant des nominations :

- De faire au Conseil d'Administration les propositions de renouvellement ou de nomination d'administrateurs ;
- D'émettre des propositions quant à la composition des comités spécialisés ;
- D'émettre un avis sur les propositions de nomination du Président Directeur Général (ou du Président et du Directeur Général) et, le cas échéant, du Directeur Général Délégué, ainsi que sur celles des dirigeants des filiales les plus significatives ;
- D'émettre des propositions sur l'opportunité des renouvellements de mandats ;
- D'examiner l'évolution des règles de gouvernement d'entreprise notamment dans le cadre du Code Middlenext, d'informer le Conseil d'Administration de ses conclusions et de suivre l'application de ces règles ;
- De préparer l'évaluation du fonctionnement du Conseil prévue par le Règlement Intérieur ;
- D'examiner chaque année la situation de chaque administrateur au cas par cas au regard des critères d'indépendance du Code Middlenext;
- D'examiner le plan de succession des dirigeants mandataires sociaux applicable en particulier en cas de vacances imprévisible.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est également chargé, dans les missions relevant des rémunérations :

- D'examiner la performance et l'ensemble des éléments composant la rémunération y compris instruments dilutifs, ou autres moyens de rémunération différée, retraite et de façon générale conditions d'emploi du Président-Directeur Général (ou du Président et du Directeur Général) ainsi que, le cas échéant, du Directeur Général Délégué, et de faire les recommandations correspondantes au Conseil d'Administration;
- De donner un avis sur les rémunérations des cadres reportant directement à la Direction Générale du Groupe et d'examiner tant les conditions de hausse annuelle éventuelle de la rémunération fixe que la définition des objectifs retenus pour la part variable annuelle lorsqu'elle existe;
- D'examiner les propositions de la Direction Générale concernant les attributions d'instruments dilutifs (stockoptions, actions gratuites, BSA, etc.) et autres systèmes d'intéressement liés au cours de l'action et de proposer au Conseil d'Administration leur attribution ;
- D'examiner et de proposer au Conseil d'Administration un système de définition de la rémunération des Administrateurs.

2.6.4.3.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit au moins une fois par an pour la revue de la politique de rémunération des dirigeants et mandataires sociaux et l'évaluation de la performance du Conseil d'Administration, et dès que l'intérêt de la Société l'exige.

L'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le Président du Comité. Les membres peuvent également proposer des sujets supplémentaires.

Le Comité délibère en présence d'au moins la moitié de ses membres. Un membre du Comité ne peut se faire représenter. Les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations assistent à toutes les réunions étant précisé qu'ils ont la faculté d'y participer, en cas d'empêchement, par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le Comité rend ses avis à la majorité simple de ses membres présents. En cas de partage égal des voix, le Président dispose d'une voix prépondérante au moment des votes. Lorsqu'un membre est un dirigeant du Groupe, il n'assiste pas aux délibérations du Comité relatives à son cas personnel.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité peut recourir si besoin à des experts et autres conseils externes indépendants, aux frais de la Société, et dans l'intérêt exclusif de celle-ci, après accord de la Direction Générale.

Les membres du Comité des Nominations et des Rémunérations assistent à toutes les réunions étant précisé qu'ils ont la faculté d'y participer, en cas d'empêchement, par tout moyen de visioconférence ou de télécommunication.

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Comité est présentée au Conseil d'Administration tous les trois ans.

2.6.4.3.4 RAPPORTS

Chaque séance donne lieu à l'émission d'un compte-rendu et le président du Comité rend compte de ses réunions au Conseil d'Administration.

2.6.4.4 COMITÉ RESPONSABILITE SOCIALE/SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

 $Le \ Comit\'e \ Responsabilit\'e \ Sociale/Soci\'etale \ et \ Environnementale \ des \ Entreprises \ (RSE) \ est \ compos\'e \ de:$

- Madame Monique Jung, administratrice indépendante et Présidente du Comité RSE.
- Madame Lilla Merabet, administratrice indépendante
- Monsieur Michel Wilmouth, administrateur
- Monsieur Estelle Schang, administratrice

2.6.4.4.1 COMPOSITION

Le Comité RSE est composé d'au moins deux administrateurs désignés par le Conseil d'Administration. Les membres sont choisis en fonction de leurs connaissances et de leur expérience en matière de stratégie et enjeux RSE et du Développement Durable.

Le Comité RSE comprend au moins un administrateur indépendant conformément aux recommandations Middlenext à défaut d'être composé uniquement d'administrateurs indépendants.

Le président du Comité est nommé par le Conseil d'Administration parmi ses membres pour la durée de son mandat de membre du Comité.

La durée du mandat des membres du Comité RSE coïncide avec celle de leur mandat d'administrateur. Le mandat de membre du Comité peut faire l'objet d'un renouvellement en même temps que le mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration peut cependant à tout moment modifier la composition du Comité.

2.6.4.4.2 ATTRIBUTIONS

Le Comité RSE mène les réflexions porteuses d'opportunités stratégiques à moyen et long terme menées par la Société. Il examine les sujets proposés par la Direction Générale en vue d'exprimer son avis au Conseil d'Administration, la manière dont l'entreprise anticipe et gère les risques associés aux conséquences sociales et environnementales de son activité dans les prises de décision sur les questions et bonnes pratiques de gouvernance, définit et déploie la stratégie RSE de l'entreprise, en lien avec la Direction Générale.

En lien avec le Comité d'Audit et des Risques, le Comité examine les risques en matière environnementale et sociétale ainsi que leur impact en termes d'investissement, de performances économiques et d'image.

Le Conseil réfléchit au partage de la valeur et, notamment, à l'équilibre entre le niveau de rémunération de l'ensemble des collaborateurs, la rémunération de la prise de risque de l'actionnaire et les investissements nécessaires pour assurer la pérennité de l'entreprise.

2.6.4.4.3 FONCTIONNEMENT

Le Comité se réunit au moins deux fois par an sur les sujets ci-avant et autant que de besoin sur les autres sujets consacrés à la RSE entrant dans le cadre de ses attributions à la demande de son Président, du Président du Conseil ou de la Direction Générale.

Le Comité, en fonction des sujets, travaille en lien avec les autres comités spécialisés et peut être associé au comité stratégique. Le comité RSE est présidé par un membre indépendant. Le Comité peut se faire accompagner par des personnes qualifiées, autant que de besoin.

L'ordre du jour de chaque réunion est arrêté par le Président du Comité. Les membres peuvent également proposer des sujets supplémentaires.

Le Comité délibère en présence d'au moins la moitié de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité simple ; en cas de partage égal des voix, la voix du Président est prépondérante.

Les réunions peuvent se tenir en présentiel ou à distance (visioconférence, téléconférence). Les membres reçoivent les documents utiles à leurs travaux au moins trois jours avant la réunion, sauf urgence.

Les membres et participants aux réunions sont tenus à la confidentialité absolue des informations reçues ou débattues.

Chaque réunion donne lieu à un compte rendu écrit, transmis aux membres du Comité RSE et au Président du Conseil d'Administration.

Le Président du Comité RSE présente régulièrement au Conseil d'Administration un rapport de ses travaux.

Un exposé des travaux et réalisations du Comité RSE est intégré chaque année dans le rapport de gouvernement d'entreprise de la Société.

Le Comité évalue une fois par an les conditions de son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Comité est présentée au Conseil d'Administration tous les trois ans.

2.6.5 RATIOS D'EQUITE

Conformément à la seizième recommandation du Code Middlenext, nous vous présentons ci-après le ratio d'équité des rémunérations des mandataires sociaux de la Société versées au cours de l'exercice aux salariés.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le niveau de rémunération annuelle brute de Monsieur Alain Wilmouth, Président Directeur Général, a représenté 3,54 fois le montant moyen et 4,02 fois la médiane de la rémunération brute annuelle du Groupe France.

2.6.6 CHOIX DU CONSEIL RELATIF AUX MODALITES DE CONSERVATION PAR LES MANDATAIRES DES ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT ET/OU DES ACTIONS ISSUES D'EXERCICE DE STOCK-OPTIONS

Néant.

2.6.7 REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 juin 2019 a fixé, jusqu'à décision contraire, le montant global annuel de la rémunération à allouer au Conseil d'Administration à 60.000 euros annuel.

L'article 8 du Règlement Intérieur du Conseil précise que l'administrateur peut recevoir une rémunération (anciennement « jetons de présence ») dont le montant est voté par l'Assemblée Générale Ordinaire et dont la répartition est décidée par le Conseil d'Administration, en prenant en compte, pour partie, son assiduité, le temps qu'il consacre à ses fonctions, y compris son éventuelle participation à un ou plusieurs comités. Il est précisé que dans l'hypothèse où une attribution de rémunération sera décidée, un minimum de rémunération sera attribué aux administrateurs indépendants.

Chaque administrateur a droit au remboursement des frais de déplacement occasionnés dans l'exercice de ses fonctions. Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 la somme à verser aux administrateurs est de 60 000 euros et répartie comme suit :

Rémunération des administrateurs pour		Montant		
Taux journalier (EUR)	2500			
Gratification pour présidence de comité	1000			
	CA	Présence Comités	Présidence	
Holding Alain Wilmouth	10 413	0	n/a	10 413
Monique Jung	13 210	5 010	2 000	20 220
Lilla Merabet (arrivée 31/08/2022)	13 210	5 010	2 000	20 220
Hervé Landau (arrivée 19/12/2024)	6 198	2 949	n/a	9 147
Rémunérations totales pour l'exercice 2024/2			60 000	

2.6.8 CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.225-37-4 DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L. 225-37-4 2° du Code de commerce, doivent être mentionnées dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, les conventions intervenues directement ou indirectement ou par personne interposée entre :

- L'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires de la Société disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% ; et
- Une société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, à l'exception des conventions constituant une opération courante conclue à des conditions normales.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de convention entre un actionnaire ou un mandataire social de la Société et une de ses filiales.

2.6.9 DELEGATION EN COURS DE VALIDITE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 3° du Code de commerce, le tableau ci-après détaille les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, et fait apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

	DATE DE L'ASSEMBLEE	RESOLUTION	DUREE DE LA DELEGATION ET DATE D'EXPIRATION	MONTANT NOMINAL MAXIMUM (EUROS)	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE CLOS
Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	19/12/2024	10 ^{ème}	18 mois 19/06/2026	Prix maximum d'achat : 20€ Montant maximal cumulé : 44.612.190 € Détention maximum : 10% du capital social	Opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité détaillées dans le paragraphe 2.5.4.1.1.
Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'annuler les actions rachetées par la société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce	19/12/2024	11 ^{ème}	24 mois 19/12/2026	10% du capital social sur 24 mois précédents	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	19/12/2024	13 ^{ème}	26 mois 19/02/2027	810.000€ Plafond indépendant	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription	19/12/2024	14 ^{ème}	26 mois 19/02/2027	1.080.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds indépendants	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression de droit préférentiel de souscription par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L.411-2 du code monétaire et financier	19/12/2024	15 ^{ème}	26 mois 19/02/2027	1.080.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds communs avec les plafonds visées aux 16ème et 17ème résolutions de l'Assemblée du 19 décembre 2024	Néant

Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression de droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier	19/12/2024	16 ^{ème}	26 mois 19/02/2027	1.080.000€ pour les actions, dans la limite de 30% du capital par an 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds communs avec les plafonds visées aux 15ème et 17ème résolutions de l'Assemblée du 19 décembre 2024	Néant
Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour émettre des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires (1)	19/12/2024	17 ^{ème}	18 mois 19/06/2026	1.080.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds communs avec les plafonds visées aux 15ème et 16ème résolutions de l'Assemblée du 19 décembre 2024	Néant
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre (de la société ou d'une société du groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre d'une opération dite d'Equity Line ⁽²⁾	19/12/2024	18 ^{ème}	18 mois 19/06/2026	360.000€ pour les actions 100.000.000€ pour les titres de créances Plafonds indépendants	Néant
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	19/12/2024	19 ^{ème}	26 mois 19/02/2027	Dans la limite du plafond de la délégation utilisée (plafonds communs pris en compte) Emissions visées : émissions réalisées dans le cadre des 14ème à 18ème résolutions de l'AG du 19 décembre 2024	Néant

Délégation de compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail	19/12/2024	20 ^{ème}	26 mois 19/02/2027	810.000€ Plafond indépendant	Néant
Délégation au Conseil d'Administration en vue d'émettre des bons de de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes (BSAANE) et/ou des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles et/ou existantes remboursables (BSAAR) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes ⁽³⁾	19/12/2024	21 ^{ème}	18 mois 19/06/2026	10% du capital social Plafond commun avec les résolutions de l'Assemblée du 19 décembre 2024 relatives à l'attribution d'actions gratuites et de stock-options	Néant
Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux) ⁽⁴⁾	19/12/2024	22 ^{ème}	38 mois 19/02/2028	10% du capital social Plafond commun avec les résolutions de l'Assemblée du 19 décembre 2024 relatives à l'attribution d'actions gratuites et de BSA	Néant
Autorisation au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux) ⁽⁵⁾	19/12/2024	23 ^{ème}	38 mois 19/02/2028	15% du capital social Plafond commun avec les résolutions de l'Assemblée du19 décembre 2024 relatives à l'attribution de stock-options et de BSA	Néant

- (1) La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante : des personnes morales de droit français ou étranger ou des personnes physiques, dont l'activité principale est dans le domaine informatique et notamment celui de la construction de serveurs informatiques, dans les systèmes informatiques et les réseaux, l'internet, la sécurité informatique, les équipementiers informatiques et les systèmes d'informatique et los investisseurs qualifiés (au sens de l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier) investissant à titre habituel dans ce secteur d'activité pour un montant de souscription individuel minimum de 100 000 € par opération ou la contrevaleur de ce montant et avec un nombre d'investisseur limité à 50 ; étant précis é que le Conseil d'Administration fixera la liste précise des bénéficiaires au sein de cette catégorie de bénéficiaires ainsi que le nombre de titres à attribuer à chacun d'eux.
- ⁽²⁾ La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante : établissements de crédit disposant d'un agrément pour fournir le service d'investissement mentionné au 6-1 de l'article L. 321-1 du Code monétaire et financier et exerçant l'activité de prise ferme sur les titres de capital des sociétés cotées sur le marché réglementé d'Euronext à Paris dans le cadre d'opérations dites d'Equity line.
- (4) La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante :
 - (a) d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel, de la société 2 CRSI et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce
 - (b) d'autre part, les mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce.
- (5) La catégorie de bénéficiaires concernés est la suivante :
 - (a) des membres du personnel salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L.225-197-2 du Code de commerce,
 - (b) et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-197-1 du Code de commerce.

2.7 RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

2.7.1 FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2024 – 2025

La direction de 2CRSi a continué sur sa lancée de l'année précédente par rapport à la mise en place des initiatives de soutien à travers son Comité social et économique (CSE). Le niveau de certains avantages sociaux a été augmenté (les tickets restaurants et le montant de la prise en charge par l'entreprise de la mutuelle santé, par exemple).

Sur le plan de l'engagement envers des pratiques de travail éthiques et durables, 2CRSi, de par sa croissance exponentielle sur la vente de serveurs dédiés à l'IA, est venue renforcer son équipe commerciale en France et aux Etats-Unis.

En termes de RSE, l'entreprise a ainsi eu l'opportunité de renforcer les liens avec ses 112 collaborateurs, en valorisant leur contribution et en adoptant des mesures pour garantir un environnement de travail sain et stable, essentiel pour le bienêtre de tous les collaborateurs.

2.7.2 ETRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE

L'engagement de 2CRSi repose sur une volonté forte en matière de politique et de pratiques sociales au sein du groupe avec deux piliers : bienveillance et équité.

Pour 2CRSi, l'équité de traitement passe de manière incontournable par le respect de l'équité entre les femmes et les hommes qui composent le Groupe. Dans un secteur du matériel informatique qui peine encore à attirer des femmes, et ce dès la formation, nous visons un équilibre hommes-femmes au sein de nos équipes que nous considérons comme source de richesse et de progrès.

Au 30 juin 2025, l'effectif total du groupe 2CRSi s'élevait à 112 collaborateurs, comprenant 24,11 % de femmes et 75,89 % d'hommes.

2.7.2.1 EQUITÉ DE TRAITEMENT ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Il existe dans notre industrie un frein à la formation des femmes qui ne favorise pas leur accès à nos métiers.

L'attirance des jeunes générations pour les métiers de l'informatique, l'électronique, et plus largement pour le monde de l'industrie est indéniable.

Sur le périmètre France et dans le domaine de « l'égalité professionnelle », 2CRSi n'a pu calculer l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025, en effet l'absence de retours de congé maternité et le fait que les effectifs des groupes valides sont inférieurs à 40% de l'effectif total ont empêché cela.

Pour autant, des mesures et des objectifs de progression ont été mis en place en concertation avec les partenaires sociaux en 2023 et sont encore suivis régulièrement par le service RH.

En outre, un plan d'action portant sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes a été signé avec les partenaires sociaux en décembre 2022 visant à

créer et renforcer les conditions d'une politique sociale garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes.

Toutefois, en 2025, la Société poursuit ses efforts pour les 3 indicateurs qui ont pu être mesurés et pour lesquels 2CRSi est tenue de mener des actions de correction et de rattrapage :

- L'écart de taux d'augmentations Femmes/Hommes
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité
- · La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations

Les mesures de correction et de rattrapage fixées par la présente décision unilatérale seront publiées sur le site internet de 2CRSi.

La décision unilatérale soumise à une consultation des membres du CSE lors d'une réunion intervenue le 13 mars 2025 a été déposée le 17/03/2025 à la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

2.7.2.2 EQUITÉ DE TRAITEMENT ET ÉGALITÉ DES CHANCES

En complément de l'égalité de traitement entre les sexes au sein de l'entreprise, et d'une façon intrinsèquement liée à l'histoire de 2CRSi, nous développons une vision moderne et ambitieuse de promotion de la diversité et de l'équité de traitement pour l'ensemble des salariés.

DES ACTIONS VISANT LA MAITRISE DES BIAIS SOCIETAUX

La mise en œuvre d'une politique de diversité est facilitée par le fait qu'elle correspond depuis toujours à la culture et aux valeurs de 2CRSi. En effet, la contribution et l'engagement d'une personne priment sur tout le reste. Depuis les débuts de l'entreprise, des passionnés autodidactes côtoient des docteurs en électronique ou en mécanique. Sur la question des diplômes, la philosophie de 2CRSi est de recruter celles et ceux qui pourront accompagner l'entreprise à satisfaire ses clients, à continuer à innover et ainsi à créer de la valeur. La croissance exponentielle de 2CRSi, ces dernières années, nous a conduits à améliorer et structurer nos processus d'intégration de manière à transformer l'arrivée de chaque nouveau salarié en un succès pérenne pour l'entreprise et pour la personne en question.

Parce que nous sommes une entreprise d'innovation et de production, chaque nouveau collaborateur est invité à travailler au sein des équipes de production pendant sa phase d'intégration.

Cette expérience en production est essentielle pour comprendre notre ADN, nos produits et nos avantages concurrentiels. Quelle que soit sa position dans l'entreprise, il est capital que chaque collaborateur ait une bonne connaissance de notre chaîne de valeur et du flux d'activités nécessaire pour la satisfaction des demandes de nos clients.

Cette immersion vient en complément d'un parcours d'intégration plus classique et est accueillie avec enthousiasme par nos nouveaux salariés.

DES ACTIONS VISANT LA MAITRISE DES CHOIX DE CARRIERES

La montée en puissance des effectifs de 2CRSi, la présence accrue de personnels techniques et expérimentés ainsi qu'à une formation interne soutenue a permis à de nombreuses personnes de valoriser leurs savoir-faire et d'évoluer au sein de l'entreprise.

Dans la continuité des démarches visant la bonne intégration des personnes au sein de notre entreprise, nous travaillons à la mise en œuvre d'un cycle complet de management des carrières professionnelles pour chaque personne.

Cette action, initiée au début de l'exercice 2021, vise à construire un cycle de développement professionnel intégrant la mesure à court terme des besoins, objectifs, et résultats associés à un salarié tout en garantissant son futur professionnel via l'acquisition de nouvelles compétences, l'exposition à de nouvelles missions et le bénéfice d'une évolution de salaire en cohérence avec son investissement et ses résultats.

En 2025, des formations ont été suivies par des salariés volontaires sur des thématiques de leur choix liées à leur travail quotidien au sein de l'entreprise afin d'acquérir ou d'approfondir certaines compétences.

DES ACTIONS VISANT LA VALORISATION ET LA DIFFUSION DE NOS EXPERTISES

2CRSi dispose de talents capables de faire la différence auprès des clients... et en interne!

Ces talents sont mobilisés au sein du Groupe pour transmettre au plus grand nombre la culture générale de l'industrie, les aspects techniques indispensables permettant à toute l'entreprise de bénéficier d'une émulation utile au foisonnement des idées et à la créativité dont bénéficient nos clients.

En complément, et chaque fois que cela est possible, nous encourageons nos propres collaborateurs à former leurs collègues, dans une logique de valorisation des compétences particulières détenues par certains.

Ces formations internes sont complétées par des formations externes chaque fois que cela s'avère nécessaire, et notamment chaque fois que nos collaborateurs ont besoin d'acquérir des compétences qui ne sont pas suffisamment maîtrisées en interne ou

Cette collaboration est également l'occasion de développer de nouvelles compétences telles que des compétences pédagogiques notamment pour celles et ceux qui se prêtent au jeu et deviennent, le temps de quelques sessions, des formateurs reconnus par leurs pairs

Dans un effort de structuration, des programmes plus complets sont créés pour les collaborateurs disposant déjà de cette base technique. 2CRSi a l'ambition de promouvoir les métiers du « hardware », actuellement encore perçus comme moins « nobles » que ceux du « software », et entend développer des formations certifiantes et/ou diplômantes à destination de ses équipes et de l'externe.

qui le seraient par un trop faible nombre de collaborateurs.

Dans tous les cas, cette philosophie et ces actions sont étendues à l'ensemble du Groupe, en fonction de la dynamique de marché sur laquelle se trouve l'entité concernée. Enfin, nous favorisons et encourageons nos collaborateurs à intervenir en tant que professionnels associés dans des cursus de formation universitaires reconnus.

Ainsi, au-delà des compétences propres, nous entendons nourrir par la diffusion et la promotion de nos expertises la fierté d'appartenir à une entreprise qui produit localement et qui innove de manière écologiquement responsable dans un secteur de pointe.

2.7.2.3 POLITIQUE RH: LES PRIORITÉS

Chaque année, les priorités de notre politique RH sont les suivantes :

- Créer entre managers et équipiers une culture du feedback réciproque régulier permettant d'accroître le bien-être et l'efficacité des équipes. Ils permettent également de renforcer les efforts déployés en vue de favoriser la mobilité interne au sein du Groupe.
- Identifier les compétences et déterminer les compétences-clés à cultiver. Une démarche de collecte et de structuration des compétences a pu ainsi voir le jour afin de gagner en efficacité dans le management des connaissances/ compétences disponibles au sein de l'entreprise. Cette cartographie permet aux collaborateurs de cultiver une compétence encore peu ou pas présente dans l'entreprise et de développer, selon les cas, une meilleure polyvalence ou une expertise accrue dans un domaine donné.
- Favoriser le bien-être de chaque membre de nos équipes. La période de l'épidémie de Coronavirus a généré
 un stress, une angoisse, une peur de l'autre chez tous. Ceci nous a amené à complètement repenser la manière
 de travailler en collaboration. Notre environnement dynamique, demandant de l'agilité, doit nous amener à
 redoubler d'attention pour favoriser l'épanouissement de chaque personne dans son environnement de travail.

2.7.2.4 L'ANNÉE EN CHIFFRES

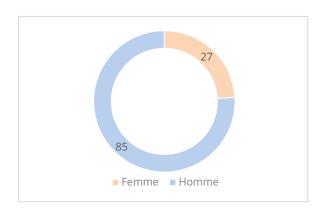
2.7.2.4.1 L'EMPLOI

EFFECTIF TOTAL ET RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR SEXE ET PAR ÂGE

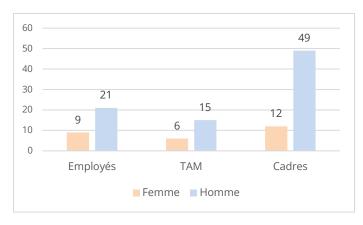
Les effectifs indiqués dans la présente partie prennent en compte le nombre de salariés en contrat à durée indéterminée, en contrat à durée déterminée ainsi que les intérimaires et apprentis.

Au 30 juin 2025, l'effectif total du groupe 2CRSi s'élevait à 112 collaborateurs, comprenant 24,11 % de femmes et 75,89 % d'hommes.

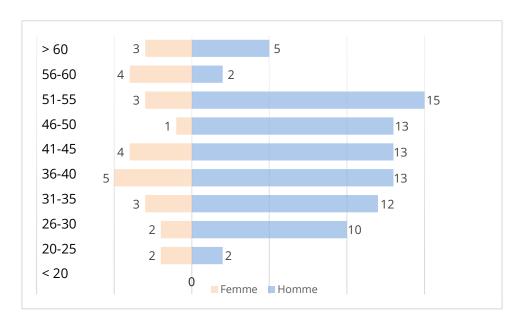
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR SEXE



EFFECTIFS PAR STATUTS



PYRAMIDE DES AGES AU SEIN DU GROUPE



La pyramide des âges des effectifs représente 14,3% des équipes ayant moins de 30 ans, 29,5% entre 30 et 40 ans, 49,1% entre 40 et 60 ans et 7,1% ont plus de 60 ans.

EFFECTIFS

Les effectifs indiqués dans la présente partie prennent en compte le nombre de salariés en contrat. Il inclut les VIE, stagiaires et intérimaires.

Au cours de l'exercice 2024-25, les recrutements ont essentiellement permis de renforcer les équipes techniques et commerciales en France et aux Etats-Unis afin de soutenir la croissance sur leur continent respectif.

Le Groupe a subi une nouvelle réorganisation de son fonctionnement en 2024. Ainsi les services Logistique, Production et Après-ventes ont été transférés de 2CRSi SA à Adimes.

En 2025, les services Finance, Juridique, Comptabilité et Ressources Humaines ont été transférés de 2CRSi à la société HAW.

RÉMUNÉRATIONS

Le Groupe développe sa politique de rémunération en se fondant sur les conditions du marché local du travail, sur la cohérence interne et les législations en vigueur. 2CRSi pratique ainsi une politique de rémunération cohérente avec les responsabilités et résultats individuels, avec la performance des équipes et les résultats financiers du Groupe.

Sur l'exercice 2024-25, le salaire brut moyen annuel des collaborateurs du groupe 2CRSi en France (2CRSi SA + Adimes) était de 44 541,48 € bruts annuels.

Pour les activités du Groupe au Royaume-Uni, le salaire brut moyen annuel était de 45 207,82 €.

Ce salaire brut moyen annuel augmentait sensiblement pour les activités du Groupe aux Etats-Unis pour 2CRSi Corp avec un montant de 95 788,33 €.

Enfin, pour la branche 2CRSi au Moyen-Orient, le salaire brut moyen annuel s'élevait à 46 688,24 €.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La prévention des risques professionnels et les enjeux de santé et de sécurité au travail sont des préoccupations centrales du Groupe sur l'ensemble de ses entités.

2CRSi mène des audits réguliers (dernier en mars 2022, un prévu fin 2025) pour s'assurer de la conformité de ses équipements. La prévention des risques professionnels est une priorité intégrée dans toutes les entités du groupe.

Des campagnes en interne pour organiser des dons de sang réguliers sont organisées. Les volontaires se rassemblent au centre de don le plus proche pour faire leur don.

Des sensibilisations et formations sur la position assise et les risques que cela engendre sur la santé ont été suivies par les collaborateurs en 2025.

Le service Ressources Humaines a mis en place une campagne de prévention en partenariat avec Malakoff Humanis contre les risques cardio-vasculaires en 2025.

ABSENTÉISME

Au cours de l'exercice 2024/2025, en France, 860,82 journées travaillées ont été comptabilisées en jours d'absence, contre 1658,8 l'an passé, en baisse de 48,10%. Le taux d'absentéisme est désormais de 3,45% contre 5,81% l'exercice précédent.

La baisse du nombre d'accidents du travail, passant de 5 à 1, est la marque de notre politique Sécurité de l'entreprise aboutie.

600 479 500 400 300 220 200 96 100 48 12 n 1 0 Maladie Absences diverses Maternité/Paternité Accident travail/trajet ■ Femme ■ Homme

ABSENTÉISME EN NOMBRE DE JOURS

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

2CRSi a, depuis 2018, entrepris de nombreuses démarches afin d'améliorer le bien-être de ses salariés au travail.

Cet engagement passe par la réalisation d'espaces de travail ergonomiques (sièges ergonomiques, bureaux réglables en hauteur favorisant le changement de posture), des espaces collaboratifs ouverts et fermés tenant compte des besoins en matière de technologie (visio-conférences), des zones de concentration / confidentialité et des espaces de détente et d'interactions accessibles à tous.

2.7.2.4.2 EGALITÉ DE TRAITEMENT

MESURES PRISES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Soucieux de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes, le Groupe est déterminé à faire progresser la mixité dans ses métiers.

Le Groupe a négocié avec les partenaires sociaux un plan d'actions en décembre 2022, permettant de promouvoir nos métiers auprès des femmes et, modestement mais avec détermination, contribuer à une évolution de la part des femmes reçues en entretien au moment des recrutements.

2.7.2.5 RELATIONS SOCIALES

ORGANISATION DU DIALOGUE SOCIAL

2CRSi veille à entretenir des relations sociales respectueuses et constructives avec l'ensemble de ses collaborateurs. Début décembre 2019, 2CRSi France a mis en place un CSE (Comité Social et Economique).

Le CSE est l'instance d'expression collective des intérêts des salariés afin qu'ils soient pris en compte dans les décisions relatives à la gestion et à la vie économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production.

Le CSE joue également un rôle important dans le champ de la santé, de la sécurité et des conditions de travail. Le CSE est informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise.

Composé de six salariés au 30 juin 2025 issus des équipes de Strasbourg, le CSE se réunit dix fois par an et à chaque fois que nécessaire.

Le CSE est également impliqué dans plusieurs cycles de négociation collective.

Il a pu également être sollicité à chaque fois que nécessaire dans le cadre d'un accompagnement de situations individuelles spécifiques.

2.7.3 ENGAGEMENTS EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE

En 2019, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représentaient déjà de 6 à 10% de la consommation mondiale d'électricité, soit 4% de nos émissions de gaz à effet de serre. Ce chiffre augmente habituellement de 5 à 7% chaque année. La seule utilisation d'internet représente 3,7% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit l'équivalent du trafic aérien mondial avant crise sanitaire. La consommation d'électricité des TIC double tous les 4 ans, en ligne avec l'explosion de la

production de données, estimée à 4.1 kilos octets par personne et par seconde en 2023.

Notre métier est de concevoir et fabriquer des solutions de serveurs informatiques très haute performance et limitant la consommation d'énergie. Notre vision est d'innover dans une démarche respectueuse de l'environnement afin de concilier informatique et planète.

2.7.3.1 RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONCILIER L'INFORMATIQUE ET LA PLANÈTE

2CRSi a historiquement été reconnu dans le monde informatique pour concevoir et produire des solutions d'infrastructure qui permettent une réduction de la consommation énergétique, et donc pour offrir à ses clients une infrastructure informatique aussi écologique qu'économique.

Cette volonté qui nous guide depuis la création de l'OCtoPus jusqu'aux solutions immergées reste un élément différentiant fort de notre proposition de valeur.

NOTRE VISION: APPORTER DE LA VALEUR, DURABLEMENT

Le cœur de métier de 2CRSi est de répondre aux besoins de performance IT des clients, tout en leur permettant d'atteindre leurs objectifs en matière de développement durable aussi bien que leurs objectifs financiers.

En tant que challenger français du marché informatique, notre pari est de remettre en cause les standards de l'informatique en nous concentrant sur l'efficacité énergétique, la simplicité et la performance afin de répondre aux enjeux économiques et environnementaux de la révolution numérique actuelle.

En mutualisant l'alimentation et la ventilation des serveurs, nous avons réussi à réduire la quantité d'électricité nécessaire à leur fonctionnement et à leur refroidissement.

Lancée en 2017, la gamme OCtoPus, qui fait partie de la dernière génération des serveurs de l'entreprise, réduit d'environ 23% la consommation électrique en comparaison avec des solutions du marché équivalentes.

Le refroidissement de nos serveurs par immersion ouvre un nouveau chapitre pour améliorer le refroidissement des centres de données en réduisant de 40% à 60% la consommation électrique par rapport à des systèmes traditionnels équivalents, en rendant les infrastructures plus efficaces. Cet engagement fort dans le « Green IT » constitue un avantage concurrentiel majeur pour nos clients dont les consommations énergétiques représentent une part considérable de leurs coûts d'exploitation des serveurs.

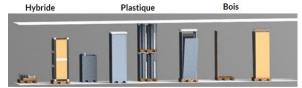
Afin d'aller jusqu'au bout de la démarche, 2CRSi investit en R&D pour aborder le recyclage énergétique : des

expérimentations ont été faites pour réutiliser la chaleur produite par les serveurs et dont la valorisation faisait défaut jusque-là. Les résultats positifs nous permettent désormais de proposer des solutions de ReUse Énergétique à nos clients, les premiers déploiements opérationnels sont en cours.

2.7.3.2 POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Dans le but d'améliorer encore notre empreinte carbone, plusieurs démarches ont été poursuivies ou initiées au cours de l'année passée :

- Analyse du Cycle de Vie de nos produits (avec l'arrivée de l'IA) pour recenser et quantifier les flux physiques de matière et d'énergie associés à la conception, fabrication, distribution, utilisation et destruction de nos serveurs informatiques. Nous accompagnons l'un de nos collaborateurs dans son projet de thèse de doctorat.
- Analyse de l'emballage de nos serveurs informatiques et de nos composants en vue de réduire l'impact environnemental menée par notre service Méthode. Cette étude nous a permis de définir des critères pertinents pour le choix d'emballage réutilisables, solides, recyclables pour nos racks et certains de nos serveurs et de comparer plusieurs pistes.
- Approche « Re-Use »: récupération de composants (câbles, composants électroniques, ...), conception optimisée et de chaleur fatale issue des serveurs.
- Étude de faisabilité d'un serveur 100% éco-conçu (matériaux biosourcés, recyclabilité ...)



- **Priorité aux circuits courts** (optimisation de nos approvisionnements en fonction de leur empreinte carbone au plus près de nos sites de production, bénéficiant à l'économie et l'emploi locaux).
- Sélection de partenaires et sous-traitants engagés dans une démarche durable et locale (par exemple Sonosi, Green Data).
- Réduction de la consommation d'énergie (capteurs thermiques dans l'ensemble du bâtiment du siège strasbourgeois), de déchets (tri obligatoire dans les bureaux, les entrepôts et la production), réduction des impressions papiers en créant un point « imprimante » unique par étage depuis 2018, réduction en consommation d'eau.
- Tri et recyclage dans tous nos sites de production: à l'exception de la production de la gamme TranquillT, les sites produisent essentiellement des déchets de composants électroniques et du carton. Pour TranquillT, les déchets d'aluminium sont revalorisés dans le cadre de leur recyclage et les déchets chimiques liés au process d'anodisation sont pris en charge par une société spécialisée. Tous les recyclages sont suivis par des certificats.

L'équipe, basée à Manchester, s'est engagée dans une démarche de conformité à la norme ISO 14001, impliquant une réflexion environnementale globale en matière d'investissement et d'innovation et la mise en place d'audits réguliers. Parmi ces engagements figurent :

- La sensibilisation régulière des employés, fournisseurs, partenaires et clients de la démarche environnementale de TranquillT au travers de formations et communications.
- L'achat en priorité de matériaux et composants de qualité environnementale supérieure et / ou le choix de fournisseurs eux-mêmes engagés dans de bonnes pratiques environnementales ou certifiés ISO 14001 et / ou FSC.
- La mise en place d'objectifs clairs, revus de manière annuelle par la Direction :
 - o Réduire au minimum les déchets mis en décharge et prévenir la pollution sur le site de production.
 - Contrôler et minimiser la consommation d'énergie, de papier et d'eau, en sensibilisant le personnel à la diminution des émissions de CO2 (suivi mensuel).
 - Réduire l'utilisation de produits chimiques nocifs pour l'environnement et assurer leur élimination en toute sécurité.

- S'assurer que le risque d'incendie est minimisé, réduisant ainsi le risque de pollution de l'air et de l'eau résultant d'un incendie dans les locaux.
- Minimiser la pollution résultant de l'utilisation de véhicules privés et réduire le kilométrage inutile.

2.7.3.3 DÉPLACEMENTS ET NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

Depuis 2018, 2CRSi a déployé de multiples initiatives afin de limiter l'empreinte environnementale liée aux déplacements et d'offrir à ses salariés une meilleure flexibilité :

- Recours à des outils de collaboration à distance pour tous les salariés (partage d'informations, travail collaboratif sur des documents, visioconférence ...).
- Recours au travail à distance.
- Politique visant à limiter les déplacements non indispensables et à favoriser le recours à des moyens de transport moins polluants (le train plutôt que le la voiture et l'avion), le co-voiturage.
- Infrastructure de parkings équipée de bornes de recharge pour véhicules électriques et de nombreux emplacements vélos sécurisés.
- Promotion de l'usage du vélo à travers la participation à des opérations telles que « Au boulot à vélo » à Strasbourg ou « Cycle to Work » à St Albans.



2.7.4 ETHIQUE ET CONFORMITE

2.7.4.1 ETHIQUE DES AFFAIRES

Même si le Groupe n'est pas aujourd'hui actif dans des pays jugés à risque en termes de corruption, une charte éthique pour la conduite des affaires et la lutte contre la corruption est en cours de préparation et la société, étant cotée, est signataire des conventions Euronext.

Depuis septembre 2018, le Groupe dispose d'un code de déontologie boursière visant à prévenir les manquements d'initiés. Ce code a été diffusé à l'ensemble des collaborateurs qui, par mesure de précaution, sont tous soumis aux fenêtres négatives liées aux publications financières du Groupe.

2.7.4.2 CONFORMITÉ

La qualité de services auprès de nos clients est une priorité.

Au sein du groupe 2CRSi, une entité a déjà obtenu la norme ISO 9001-2015. Il s'agit de 2CRSi UK Ltd (2019) dont l'équipe est dédiée à la gamme de produits TranquillT. Cette norme établit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin d'accroître la satisfaction clients. Cette norme traite des process, des risques et de l'amélioration qualité continue.

2.8 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Le présent chapitre traite des risques inhérents à nos activités, ils ont été établis suivant un process analytique réalisé par une société indépendante afin de garantir à nos actionnaires l'exhaustivité et l'impartialité des informations portées à leurs connaissances. Ces éléments restent toutefois des hypothèses non avérées au jour d'édition.

2.8.1 RISQUES EXTERNES

2.8.1.1 PÉNURIE DE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES INFORMATIQUES ESSENTIELS

La fabrication des produits du Groupe fait appel à différents composants électroniques indispensables, comme les processeurs (-unité centrale de traitement – UCC ou central processing unit – CPU), les cartes graphiques (graphics processing unit – GPU), les mémoires vives dynamiques (dynamic random access memory – DRAM), les mémoires de masse à semi-conducteurs réinscriptibles (négative-AND flash – NAND Flash) ou encore les disques durs (mémoires de masse magnétique ou hard disk drive – HDD ou SSD) pour lesquels le Groupe s'approvisionne auprès de tiers.

Le marché des composants électroniques et informatiques connaît depuis plusieurs années des pénuries récurrentes liées, à des difficultés d'approvisionnement en terres et métaux rares, à des sous- capacités de production chez les fabricants ainsi qu'à des causes variées (tremblement de terre, inondations, tsunamis, raisons géopolitiques diverses) ou à une demande forte sur des activités nouvelles (actuellement l'IA).

Dans ce contexte de forte demande, l'offre est contrainte. L'augmentation des capacités de production est limitée à peu d'acteurs industriels maîtrisant la technologie, ce qui suppose d'importants investissements avec de longs délais de production.

Ces pénuries peuvent entraîner :

- Des retards de livraison susceptibles de générer des annulations de commandes des clients, des activations du paiement ou encore des pénalités de retard qui peuvent résulter sur des décalages de chiffre d'affaires difficiles à anticiper;
- Des variations importantes des prix des composants impactant les marges du Groupe ;
- Une désorganisation dans les actions de production du Groupe ;
- Une augmentation du besoin en fonds de roulement du Groupe susceptible d'impacter négativement sa trésorerie (l'anticipation des achats et les exigences de paiements rapides des fournisseurs conduisent à un paiement des fournisseurs avant l'encaissement des créances clients ainsi qu'à la constitution éventuelle de stocks de sécurité).

Pour faire face à l'allongement des délais d'approvisionnement, 2CRSi dispose à court terme d'un niveau de stock suffisant pour livrer les commandes de ses clients dans une majorité de cas.

Ces pénuries peuvent aussi représenter une opportunité pour le Groupe en cas de disponibilité opportune des équipements.

2.8.2 RISQUES LIÉES À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Le marché des serveurs informatiques est un marché concurrentiel, dans lequel opèrent des acteurs solidement établis et disposant de ressources, d'installations et d'expériences supérieures à celles du Groupe, ainsi que d'une plus forte notoriété. Ainsi, parmi les concurrents du Groupe figurent IBM®, Hewlett Packard Enterprise, Dell EMC, Lenovo, Huawei Technologies, Inspur, SuperMicro®, Fujitsu, QCT, ASUS, GIGABYTE Technology Co., TYAN® Computer, ASRock Rack ou encore CRAY.

Par comparaison, le Groupe n'a débuté la commercialisation de ses produits qu'en 2005 en France et a plus récemment développé son implantation à l'international, notamment en ouvrant des filiales aux États- Unis en 2015, au Royaume-Uni et à Dubaï en 2018, en 2020 à Singapour, en Belgique et aux Pays-Bas puis en 2021 au Canada.

La compétitivité du Groupe dépend des différents facteurs décrits ci-après :

- Un savoir-faire technologique lui permettant de créer des solutions innovantes, performantes et avec des coûts de possession optimisés ;
- Une capacité à proposer des solutions sur mesure ;
- Un savoir-faire industriel permettant la mise en œuvre de solutions clé en main ;
- Une clientèle fidèle et établie composée d'experts dans leur domaine ;
- Une trajectoire de croissance ambitieuse et attractive ;
- Une équipe dirigeante experte accompagnée par des équipes dynamiques et cosmopolites.

Les concurrents qui développeront des technologies plus efficaces, plus innovantes ou moins coûteuses que celles commercialisées par le Groupe pourraient engendrer :

- Une perte de parts de marché du Groupe et une remise en cause de ses perspectives ; et
- Une perte de compétitivité avec un effet défavorable sur la rentabilité et les performances futures du Groupe.

Les services Marketing, Recherche & Développement et Commercial effectuent une veille permanente du marché et de la concurrence. Le Groupe a recruté des profils avec des compétences spécifiques et l'équipe Recherche & Développement travaille sur l'élaboration de produits et systèmes toujours plus innovants promouvant notamment la sobriété énergétique.

Le Groupe a mis en place une procédure de lancement des projets avec évaluation préliminaire et un process d'industrialisation permettant d'atténuer ces risques.

2.8.3 RISQUES OPÉRATIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

2.8.3.1 RISQUES LIÉS AUX STOCKS IMPORTANTS DE COMPOSANTS, PRODUITS SEMI-FINIS ET FINIS DONT DISPOSE LE GROUPE

Le Groupe dispose dans ses propres entrepôts (Strasbourg, Manchester, siège de Tranquil PC Limited, et San Jose) et ceux de certains de ses sous-traitants de stocks importants de composants électroniques et de produits semi-finis et finis – représentent 12,5% du chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 30 juin 2024 – afin de pouvoir faire face aux potentielles demandes impromptues et aux périodes de forte activité non anticipées.

Dans certains cas, le Groupe conserve également en stock les produits des clients, dans l'attente de livraison ou dans le cadre de prestations de service de gestion des stocks proposées aux clients.

Quelle que soit leur situation géographique, le Groupe sécurise ses stocks soit en conservant la propriété des équipements jusqu'au paiement final, soit par le biais de contrats de location-financement. Ainsi, en cas de défaillance du client, comme ce fut le cas en 2021 avec Blade, le Groupe conserve ses matériels et limite ses pertes financières. Si ces matériels subissent une décote, ils viennent augmenter la valeur des stocks et génèrent un coût de remise en état. Leur recommercialisation génère un chiffre d'affaires additionnel.

Enfin, les pénuries de composants électroniques sont synonymes de stocks importants à raison de l'accroissement des délais de réalisation des affaires et de l'importance stratégique de disposer de stocks disponibles importants pour satisfaire les clients.

Pour assurer au client les conditions d'une continuité d'utilisation de leur équipement informatique, le Groupe peut également mettre à disposition de certains clients des stocks de pièces de rechange dans ses propres locaux, facturés au moment de leur consommation par le client.

Dans un environnement où la technologie et les offres concurrentes évoluent très rapidement, les stocks du Groupe pourraient devenir obsolètes et le Groupe pourrait devoir se réapprovisionner en composants plus récents ou ne pas pouvoir écouler son stock de matières premières, de composants, de produits semi-finis ou finis car ils seraient dépassés par d'autres produits concurrents ou même par ceux du Groupe.

Par ailleurs, la valeur importante ainsi portée en stock est exposée au risque de vol, d'incendie, d'inondation ou autres catastrophes naturelles, sur les lieux où ces stocks sont entreposés. Dans un tel cas, même si le Groupe est couvert contre la perte de valeur par ses polices d'assurances, il devrait se réapprovisionner (dans un contexte de pénurie), produire à nouveau les produits détruits ou endommagés, ce qui entraînerait certainement des retards de livraison chez les clients.

Si l'un des risques mentionnés ci-dessus venait à se réaliser, cela pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les activités du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

2.8.3.2 RISQUES LIÉS À LA POLITIQUE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT MENÉE PAR LE GROUPE

Le Groupe consacre une part importante de ses dépenses et de ses équipes à son activité de recherche et développement, afin de développer de nouveaux produits, services et technologies et, en tant que de besoin, d'améliorer les produits, les technologies et services existants. La qualité et le succès de la recherche et développement du Groupe sont des éléments clés de son succès commercial.

Les travaux de recherche et développement n'aboutissent pas systématiquement à un produit fini satisfaisant. Par ailleurs, le développement d'un produit peut subir du retard par rapport à la durée initialement anticipée, ou le produit fini peut s'avérer exploitable financièrement ou commercialement dans des proportions moindres qu'espérées, les coûts de production ou de distribution pouvant se révéler trop élevés.

Le Groupe ne peut avoir l'assurance, quand il développe une nouvelle technologie, que celle-ci permettra un retour sur investissement suffisant et que sa commercialisation sera suffisamment rentable pour le Groupe.

Si l'un des risques mentionnés ci-dessus venait à se réaliser, cela pourrait avoir un effet significatif défavorable sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Le Groupe a mis en place une procédure de lancement des projets avec évaluation préliminaire et un process industrialisation permettant d'atténuer ces risques. L'ensemble des projets font l'objet de revues régulières au sein d'un comité R&D.

2.8.3.3 RISQUES LIES A LA DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE CERTAINS CLIENTS

Le Groupe a réalisé 84 % de son chiffre d'affaires avec ses dix premiers clients contre 34% sur l'exercice précédent.

Le Groupe pourrait ne pas parvenir à répondre à la demande ou aux besoins de ses principaux clients pour les raisons évoquées supra, et donc à les fidéliser ou à poursuivre le développement de ses relations commerciales avec eux.

Le Groupe pourrait ainsi perdre un ou plusieurs de ses clients ou contrats principaux, subir une réduction significative du volume de son chiffre d'affaires, ou encore un changement substantiel des conditions régissant ses relations commerciales avec eux. Enfin, un de ses clients pourrait ne pas honorer ses engagements de commande ou de paiement, ce qui aurait un impact négatif sur les états financiers du Groupe.

Le Groupe a néanmoins parfaitement su compenser, dans le passé, la perte de son ancien principal client, la société Blade, placée en redressement judiciaire le 3 mars 2021 puis reprise en procédure collective le 18 mai 2021.

2.8.4 RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES DU GROUPE

2.8.4.1 DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES CLÉS

Le succès du Groupe repose historiquement sur Alain Wilmouth, fondateur et Président-Directeur Général de la Société, personnalité reconnue sur le marché. Il est ainsi largement responsable du succès commercial du Groupe auprès des plus gros clients, sans pour autant garantir que ces clients resteront clients du Groupe.

Par ailleurs, un grand nombre des cadres dirigeants du Groupe ont développé, au cours de leurs parcours professionnels au sein du Groupe, une expérience technique et commerciale importante difficilement remplacable.

Le départ de certains membres de la direction et de certains salariés clés pourrait entraîner des pertes de savoir-faire et la fragilisation de certaines activités en cas de transfert à la concurrence, ainsi que des carences en termes de compétences techniques et commerciales pouvant ralentir l'activité et pouvant altérer, à terme, la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs.

Le recrutement de personnes très expérimentées sur le plan technique et le plan commercial permet de transmettre le savoir-faire de la Direction et d'élargir le nombre de personnes capables de mener des projets d'envergure au sein du Groupe.

Adapter l'organisation interne et renforcer le contrôle interne sont aussi des leviers permettant la réduction du risque de dépendance, notamment au travers du nouvel ERP mis en place en juillet 2023.

Enfin, d'un point de vue ressources humaines, la mise en place d'un suivi des personnes clés est envisagée afin d'identifier ces personnes et de suivre leur développement de carrière au sein du Groupe.

2.8.4.2 RISQUES LIÉS À L'ATTRACTION, L'INTÉGRATION ET LA FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Au-delà des personnes clés, le succès du Groupe dépend fortement de sa capacité à retenir et à attirer les collaborateurs et à mettre leurs compétences au profit des clients et du développement du Groupe. Il dépend aussi de sa capacité à optimiser au mieux les ressources au niveau du Groupe, quelle que soit leur localisation : partage des compétences, enrichissement réciproque, mutualisation des ressources, encouragement à la mobilité.

Dans un secteur en évolution rapide, le succès dépend également de la capacité du Groupe à former ses collaborateurs et à renforcer constamment leurs compétences afin de répondre aux exigences du secteur et à la demande des clients, ainsi qu'à sa capacité à transformer les nouvelles compétences acquises en expériences. Ces actions aident à fidéliser les collaborateurs.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retenir et attirer des collaborateurs qualifiés, et à ne pas parvenir à remplacer des collaborateurs suite à leur départ par des collaborateurs de qualification égale, ce qui serait susceptible de freiner le développement du Groupe, d'augmenter les coûts d'exploitation ou de compromettre la capacité du Groupe à exécuter certains contrats et donc d'avoir un effet négatif sur ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Le Groupe a mis en place des instruments d'intéressement au profit de ses salariés et managers du Groupe (plans d'attribution gratuite d'actions, plan d'attribution de BSPCE) afin de les associer au succès et au développement du Groupe.

2.8.4.3 RISQUES DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond à la capacité du Groupe à disposer de ressources financières afin de faire face à ses engagements.

Le Groupe a recours à des sources de financement diversifiées, à savoir notamment :

- Des emprunts auprès d'établissements bancaires ;
- Des financements et garanties auprès de la BPI;
- Des financements court terme y compris de l'affacturage;
- Des avances remboursables et subventions ;
- Des contrats de crédit-bail.

Au 30 juin 2025, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 13,0 M€, contre 10,4 M€ au 30 juin 2024. Cette évolution reflète principalement la mise en place de contrats de crédits-bails portant sur des équipements informatiques destinés à l'exécution des prestations fournies à nos clients. Ces investissements s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration continue de la qualité de service et de renforcement des capacités opérationnelles du Groupe.

Le niveau d'endettement net du Groupe pourrait limiter son développement et sa croissance et avoir un impact négatif sur ses résultats financiers. Une contrainte de liquidité peut amener le Groupe à refuser ou différer des commandes en cas de difficulté à financer le besoin de fonds de roulement correspondant. Une modification des encours autorisés par des fournisseurs, quelle que soit la raison, pourrait mettre le Groupe en difficulté pour servir des clients et générer du chiffre d'affaires et donc des recettes.

Le Groupe a conclu avec l'ensemble de ses filiales une convention de trésorerie lui permettant, le cas échéant, d'optimiser la gestion de ses ressources.

2CRSi est engagé dans des discussions avec les banques du Groupe et des investisseurs en vue d'accompagner le développement du Groupe.

Sur la base de la trésorerie disponible et des lignes mobilisables à la date du présent document qui doivent permettre de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe, ainsi que de paiements attendus sur différentes opérations en cours, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances sur les 12 prochains mois.

3. INFORMATIONS CONSOLIDEES ANNUELLES

Remarque liminaire: Bien que le Groupe 2CRSi ne soit plus soumis à l'obligation d'établir les comptes consolidés suite à son passage de Euronext Paris vers Euronext Growth, la Société a tout de même décidé de les établir de manière volontaire afin d'assurer la transparence de ses comptes. Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS. A noter par ailleurs que les comptes au 30 juin 2024 étaient établis sur 16 mois et que les comptes au 30 juin 2025 sont établis sur une période de 12 mois.

3.1 REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Pour rappel, le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS.

3.1.2 MODALITES DE CONSOLIDATION

3.1.2.1 METHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2025. Toutes les participations significatives dans lesquelles les sociétés du Groupe 2CRSI assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires";
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

3.1.2.2 ÉLIMINATION DES OPERATIONS INTRAGROUPES

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

3.1.2.3 DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 juin 2025, d'une durée de 12 mois.

3.1.3 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/ Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	3.1.3.2.1
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	3.1.3.2.8
Traitement des écarts de conversion sur comptes courants	Référence	3.2.6.7
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

Les comptes consolidés de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation notamment sur la base :

- De la trésorerie disponible à la date d'arrêté des comptes de l'exercice ;
- Des prévisions d'encaissements sur les contrats en cours et les contrats en négociation. Ces prévisions d'encaissements sont par nature soumises à des aléas ;
- De la finalisation prochaine des discussions avec plusieurs clients intéressés à acquérir ou louer le reste du matériel en stock chez 2CRSi ou ses filiales, y compris le reliquat de matériel récupéré de Blade qui est immédiatement ou quasi immédiatement disponible dans la filiale ADIMES;
- Du renouvellement par les partenaires bancaires des lignes de financement et de découverts actuellement mobilisables

2CRSi reste confiant dans la solidité de son projet et dans sa capacité à recourir si besoin à des financements complémentaires à court, moyen ou long terme.

3.1.3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.1.3.1.1 ECARTS D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre la prise d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit : L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs.

L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est porté à l'actif immobilisé et l'écart d'acquisition négatif au poste « provisions pour risques et charges ».

Le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition Actif.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition Actif est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

L'écart d'acquisition négatif peut correspondre à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition réalisée dans des conditions avantageuses ou à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Il est repris au résultat selon les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Dans l'hypothèse où une évolution significative serait observée, une dépréciation ou une reprise exceptionnelle sera constatée afin de refléter la valeur économique des actifs.

Conformément au règlement ANC 2020-01, §231-10 Période d'évaluation, l'entreprise consolidante dispose d'un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert postérieurement à l'acquisition, au cours duquel elle peut procéder aux analyses et expertises nécessaires en vue de cette évaluation.

3.1.3.1.2 EVALUATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.3.1.3 DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les méthodes et durées d'amortissement retenues généralement sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de développement	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 7 ans
Clientèle	Linéaire	7 ans

3.1.3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	9 à 20 ans
Matériel et outillages industriels	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	4 à 10 ans

3.1.3.2.1 CONTRATS DE CREDIT-BAIL ET CONTRATS ASSIMILES

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.1.3.2.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts factor et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

3.1.3.2.3 STOCKS ET TRAVAUX EN-COURS

Les stocks de marchandises sont évalués selon la méthode CUMP : « Coût Unitaire Moyen Pondéré ».

3.1.3.2.4 CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.1.3.2.5 TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

3.1.3.2.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES

Conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement ANC 2020.01, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

A ce titre, les impôts différés n'ont pas été activés au 30 juin 2025.

Le règlement ANC 2020.01, impose l'inclusion des impôts différés passifs dans le poste autres dettes.

3.1.3.2.7 PROVISIONS POUR RISOUES ET CHARGES

Compte tenu de l'activité du Groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels.

3.1.3.2.8 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILES

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est dorénavant déterminé après la prise en compte de facteurs de rotation, mortalité et d'évolution des rémunérations.

Pour les autres du groupe, elle fait l'objet d'une comptabilisation en consolidation.

3.1.3.2.9 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat par actions pondérés correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, le nombre d'actions est passé d'un total de 22 306 095 actions à 22 333 098 actions suite à l'exercice de 27 003 BSPCE définitivement attribués au titre du plan n°1 2020-2024 (v. en ce sens paragraphe 2.5.7.1 du présent Rapport).

Le résultat par actions pondérés s'élève à 0.0954€ par action.

3.2 COMPTES ANNUELS CONSOLIDES - 16 MOIS 2023/2024 - 12 MOIS 2024/2025

3.2.1 ETATS FINANCIERS

3.2.1.1 ACTIF

Montants en k€	Note n°	30/06/2024	30/06/2025
Immobilisations incorporelles	3.2.5.1	5 949	5 781
- Dont écarts d'acquisition	3.2.5.2	2 071	2 049
Immobilisations corporelles	3.2.5.4	6 157	9 510
Immobilisations financières	3.2.5.5	1 322	1 086
Total actif immobilise		13 428	16 378
Stocks et en-cours	3.2.5.6	22 552	20 073
Clients et comptes rattachés	3.2.5.7	18 602	23 882
Autres créances et comptes de régularisation	3.2.5.8	17 498	28 607
Disponibilités	3.2.5.9	1 095	1 146
Total actif circulant		59 747	73 707
Total actif		73 174	90 085

3.2.1.2 **PASSIF**

Montants en k€	Note n°	30/06/2024	30/06/2025
Capital	3.2.5.10	2 008	2 010
Primes liées au capital		39 046	39 132
Réserves		(7 280)	(13 982)
Réserves de conversion groupe		(702)	93
Résultat de l'exercice		(6 516)	2 128
Autres		(144)	(189)
Capitaux propres (part du groupe)		26 413	29 191
Intérêts minoritaires		(134)	1
Capitaux propres totaux		26 279	29 192
Provisions	3.2.5.11	808	1 066
Autres fonds propres		128	215
Emprunts et dettes financières	3.2.5.12	10 408	13 011
Fournisseurs et comptes rattachés	3.2.5.13	11 747	20 588

Autres dettes et comptes de régularisation	3.2.5.14	23 804	26 012
Total des dettes		46 087	59 826
Total Passif		73 174	90 085

3.2.1.3 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Montants en k€	Note n°	16 mois ANC au 30/06/2024	12 mois ANC au 30/06/2025
Chiffre d'affaires	3.2.6.1	178 876	220 702
Autres produits d'exploitation	3.2.6.2	1 589	3 632
Total des produits d'exploitation		180 465	224 334
Achats consommés	3.2.6.3	(156 043)	(202 464)
Charges de personnel	3.2.6.4	(12 472)	(7 711)
Impôts et taxes		(412)	(167)
Autres charges d'exploitation		(471)	(1 004)
Charges externes	3.2.6.5	(8 450)	(7 418)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3.2.6.6	(4 147)	(3 975)
Total des charges d'exploitation		(181 995)	(222 739)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 529)	1 595
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acqui	sition	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 529)	1 595
Charges et produits financiers	3.2.6.7	(2 303)	(237)
Charges et produits exceptionnels	3.2.6.8	(2 925)	1 353
Impôt sur les bénéfices	3.2.6.9.1	21	(583)
Résultat net des entreprises intégrées		(6 737)	2 128
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolide		(6 737)	2 128
Intérêts minoritaires		(221)	-
Résultat net (part du groupe)		(6 516)	2 128

3.2.1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Montants en k€	Note n°	16 mois ANC au 30/06/2024	12 mois ANC au 30/06/2025
Operations d'exploitation			
Résultat net des entreprises intégrées		(6 737)	2 128
Elimination des amortissements et provisions		4 748	3 564
Elimination de la variation des impôts différés		89	162
Elimination des plus ou moins-values de cession		3 024	(2 790)
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		-	-
Marge brute d'autofinancement		1 125	3 064
Variation des stocks liée à l'activité		333	2 127
Variation des créances clients liées à l'activité		(8 040)	(22 209)
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité		3 650	19 387
Variation du besoin en fonds de roulement lie à l'activité		(6 737)	2 128
Flux net génère par (affecté à) l'activité		4 748	3 564
Operations d'investissement	'		
Acquisition d'immobilisations		(2 430)	(2 037)
Cession d'immobilisations		19	2 387
Incidence des variations de périmètre		12 290	(67)
Flux net provenant des (affecté aux) investissements		9 879	284
Operations de financement			
Dividendes versés par la société mère		(3 784)	0
Augmentations (réductions) de capital		12 496	89
Emissions d'emprunts		576	2 007
Remboursements d'emprunts		(17 885)	(5 251)
Cession (acq.) Nette actions propres		(43)	0
Variation nette des concours bancaires		29	(124)
Flux net provenant du (affecté au) financement		(8 612)	(3 280)
Incidence de la variation des taux de change		15	(16)
Variation de trésorerie de l'exercice		(1 650)	(644)
Trésorerie d'ouverture		2 075	425
Trésorerie de clôture		425	(220)

Au 20 octobre 2025, la trésorerie brute de 2CRSi s'élève à **8.161 M€**, auxquels s'ajoutent des lignes de financement mobilisables de **4.832 M€** (découvert bancaire, lignes de crédit à court terme non tirées, avance BPI non utilisée).

3.2.1.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Montants en k€	Capit al	Primes	Réserves	Réserves de conversion	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritai res	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2023.02	1 614	42 260	(6 185)	(961)	325	(12 630)	24 423	10 186	34 608
Affectation du résultat de l'exercice 2023.02	-	-	(12 630)	-	-	12 630	-	-	-
Dividendes versés	-	(3 779)	-	-	-	-	(3 779)	-	(3 779)
Augmentation de capital	385	12 111	-	-	-	-	12 496	-	12 496
Cession Groupe Boston	-	-	-	-	-	-	-	(10 680)	(10 680)
Ecarts de conversion	(0)	-	0	(609)	-	(0)	(609)	(169)	(777)
Autres mouvements	8	(11 547)	11 536	868	(468)	0	397	750	1 147
Résultat de l'exercice 2024.06	-	-	-	-	-	(6 516)	(6 516)	(221)	(6 737)
Situation à la clôture de l'exercice 2024.06	2 008	39 046	(7 280)	(702)	(144)	(6 516)	26 412	(134)	26 279
Affectation du résultat de l'exercice 2024.06	-	-	(6 516)	-	-	6 516	0	-	0
Dividendes versés	-	(0)	-	-	-	-	(0)	-	(0)
Augmentation de capital	2	86	-	-	-	-	89	-	89
Cession Groupe Boston	-	-			-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	0	-	(0)	1 118	-	0	1 118	1	1 119
Provision pour perte de change	-	-	-	(324)	-	-	(324)	-	(324)
Subvention d'investissements	-	-	(55)	-	-	-	(55)	-	(55)
Autres mouvements	-	-	(131)	-	(45)	0	(177)	134	(43)
Résultat de l'exercice 2025.06	-	-	-	-	-	2 128	2 128	0	2 128
Situation à la clôture de l'exercice 2025.06	2 010	39 132	(13 982)	92	(189)	2 128	29 191	1	29 192

3.2.2 FAITS MAJEURS

3.2.2.1 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Remarque liminaire: Bien que le Groupe 2CRSi ne soit plus soumis à l'obligation d'établir les comptes consolidés suite à son passage de Euronext Paris vers Euronext Growth, la Société a tout de même décidé de les établir de manière volontaire afin d'assurer la transparence de ses comptes. Les comptes consolidés du Groupe 2CRSi sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Le règlement comptable ANC 2020-01 est appliqué depuis l'exercice clos au 28 février 2023. Auparavant les comptes consolidés étaient établis selon le référentiel IFRS. A noter par ailleurs que les comptes au 30 juin 2024 étaient établis sur 16 mois et que les comptes au 30 juin 2025 sont établis sur une période de 12 mois.

3.2.2.1.1 LANCEMENT DE 2CRSI CLOUD SOLUTIONS

En mars 2025, le Groupe a annoncé le lancement de 2CRSi Cloud Solutions, une nouvelle entité dédiée à la fourniture de services cloud haute performance. Cette initiative marque une évolution stratégique majeure, permettant à 2CRSi d'élargir son périmètre d'activité au-delà de la conception de serveurs pour proposer des capacités de calcul clés en main adaptées aux besoins croissants en intelligence artificielle (IA) et HPC.

Cette offre s'inscrit dans la continuité des valeurs fondamentales du Groupe :

- Souveraineté technologique,
- Efficacité énergétique,

Durabilité des infrastructures.

Elle s'appuie notamment sur l'expertise reconnue de 2CRSi en refroidissement liquide et immersion, permettant de réduire significativement la consommation énergétique et l'empreinte carbone des data centers.

Afin de soutenir ce déploiement, plusieurs partenariats stratégiques ont été conclus avec :

- Canonical, éditeur d'Ubuntu, pour un environnement logiciel sécurisé et pérenne,
- Fluidstack, spécialiste de l'optimisation et de l'orchestration des ressources cloud,
- Equus Compute Solutions, partenaire d'intégration pour les déploiements à grande échelle.

L'offre comprend également des data centers modulaires, dimensionnables de 500 kW à 10 MW, permettant un déploiement rapide, une scalabilité maîtrisée et une adaptation à des projets de toutes tailles.

Les premières implantations sont prévues aux États-Unis, avant une extension vers l'Europe et l'Asie, conformément à la stratégie du Groupe de se positionner sur les zones les plus dynamiques en matière d'IA et de cloud haute performance.

3.2.2.1.2 PROJET EUROPEEN AETHER AI GIGAFACTORY

Au cours de l'exercice, 2CRSi a franchi une étape stratégique majeure avec la soumission, par l'intermédiaire du consortium européen ÆTHER, d'un dossier de candidature portant sur le développement d'une « Al Gigafactory » au cœur de l'Europe. Ce projet vise à mobiliser jusqu'à 20 milliards d'euros d'investissements publics et privés pour la création d'une infrastructure d'environ 200 000 unités GPU (à titre de référence) afin de répondre aux besoins croissants en intelligence artificielle (IA) et en calcul intensif.

Un des éléments les plus différenciants de cette initiative réside dans son ambition environnementale : la « Gigafactory » prévue serait la première à viser un bilan carbone négatif, grâce à une combinaison d'énergie renouvelable et de technologies de séquestration du CO_2 (notamment via la production de bio-char).

Pour 2CRSi, la participation à ce consortium s'inscrit dans la logique de renforcement de la souveraineté numérique européenne et de montée en puissance des offres d'IA haut de gamme. Elle permet également de positionner le Groupe à l'écart des logiques purement production-serveurs, en l'orientant vers des projets de très grande envergure, avec dimension industrielle et durable.

Ce jalon stratégique constitue pour le Groupe une opportunité à plusieurs niveaux :

- Un renforcement de la visibilité et de la crédibilité auprès des grands donneurs d'ordre européens et internationaux;
- Une anticipation des besoins massifs en infrastructures IA et en traitements HPC (« High Performance Computing »):
- Un alignement avec les objectifs de transition énergétique et de développement durable, qui sont désormais des facteurs de différenciation dans le secteur ;
- Un levier potentiel pour des gains de volume, des effets d'échelle et une amélioration de marges à moyen-terme, à mesure que les déploiements s'engageront et que l'écosystème se structurera.

En conclusion, la candidature au projet ÆTHER marque un tournant stratégique pour 2CRSi : elle confirme l'ambition du Groupe d'être un acteur de référence non seulement dans la fourniture de serveurs hautes performances, mais également dans la structuration et l'exploitation de grandes infrastructures IA durables en Europe. Ce projet sera suivi avec attention au cours des prochains exercices, tant pour son impact potentiel en termes de chiffre d'affaires que pour sa contribution à la stratégie de croissance et de durabilité du Groupe.

3.2.2.1.3 ACTIVITE COMMERCIALE SOUTENUE

L'exercice 2024-2025 a été marqué par une dynamique commerciale particulièrement soutenue et par le renforcement du positionnement de 2CRSi sur les marchés de l'intelligence artificielle, du calcul haute performance et des technologies de refroidissement éco-efficientes. Le Groupe a consolidé sa présence internationale grâce à de nouveaux partenariats stratégiques au Royaume-Uni et en Europe, notamment avec Dynamic CCTV et Securenet, permettant d'élargir son accès aux marchés de la surveillance sécurisée et de la cybersécurité.

Dans le domaine des solutions immersives, 2CRSi a remporté un contrat majeur dans le cadre d'un projet européen de sécurité, confirmant la maturité opérationnelle de sa technologie de refroidissement par immersion liquide. Cette expertise a également été illustrée par la livraison de serveurs en immersion à Exaion (groupe EDF) au Québec, intégrant plus de 100 GPU NVIDIA L40-S et permettant la valorisation intégrale de la chaleur produite au bénéfice d'infrastructures locales, démontrant ainsi la pertinence du modèle d'économie circulaire porté par le Groupe.

Par ailleurs, 2CRSi a remporté un appel d'offres stratégique en France pour la mise en place d'une infrastructure IA à forte efficacité énergétique au sein d'un établissement public d'enseignement et de recherche, contribuant à l'augmentation de la capacité de calcul dédiée aux applications scientifiques, médicales et de cybersécurité.

Enfin, l'année a été marquée par la signature d'un contrat d'envergure supérieure à 100 M\$ aux États-Unis, portant sur la fourniture de serveurs IA équipés de GPU NVIDIA H200, renforçant la présence du Groupe sur le marché nord-américain et confirmant son positionnement parmi les acteurs mondiaux du calcul haute performance dédié à l'intelligence artificielle.

3.2.2.1.4 PROJET EUROPEEN D'INDEPENDANCE NUMERIQUE

2CRSi a été sélectionné par la Commission Européenne via EUROHPC pour contribuer à concevoir et fabriquer des systèmes de calcul haute performance (HPC) 100% européens.

Le projet PILOT (dont l'acronyme signifie pilote utilisant des technologies indépendantes, locales et ouvertes) européen sera la première réalisation de deux accélérateurs pour le calcul Haute performance (HPC) et de l'IA basé sur du Risc-V, entièrement conçus, mis en œuvre et fabriqués et détenus en Europe par l'Europe. Dans le cadre de ce projet, 2CRSi fournira des solutions serveur basées sur sa plateforme OCtoPus pour systèmes hôtes et solutions ouvertes d'accélérateurs de calcul, et travaillera également sur l'intégration de la solution dans des bacs à immersion et sur la communication entre les différents bacs du système.

La présence de 2CRSi au sein de ce consortium place le Groupe au premier rang des acteurs technologiques européens. Elle démontre également l'intérêt pour la stratégie de 2CRSi : concevoir des serveurs à faible consommation énergétique qui sont aussi produits localement. Des engagements de souveraineté forts qui permettent aujourd'hui à 2CRSi de se distinguer des principaux acteurs du marché.

Pour 2CRSi, le coût total du projet est estimé à 4,8 M€, financé à 50% par la Commission Européenne. Des financements additionnels via la BPi et le programme France 2030 ont été mis en place. Au 30 juin 2025, figure au passif, dans les « autres dettes », un solde de 1,2 M€ correspondant à une avance versée par l'Union européenne.

Le produit de la subvention est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement du projet. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, la société a comptabilisé un produit de 42 k€ à ce titre.

3.2.2.1.5 PRETS GARANTIS PAR L'ETAT

2CRSi SA a bénéficié de plusieurs prêts pour un total de 11,7 M€ garanti par l'Etat français à hauteur de 90% (PGE), mis en place au cours du deuxième semestre de l'exercice 2020-2021. Ce financement a été obtenu auprès de banques de premier plan, partenaires historiques du Groupe. 2CRSi a opté pour un remboursement qui s'étalera sur 5 ans jusqu'en 2028. Au 30 juin 2025 2CRSI a remboursé 7 M€ pour porter le solde de ces emprunts à 4,7 M€.

3.2.2.1.6 CESSION DE BOSTON LTD

Pour rappel, le 30 juin 2023 le Groupe 2CRSi a cédé sa branche distribution afin de se recentrer sur son cœur de métier, à savoir la conception et la fabrication de serveurs informatiques haute performance. L'acquisition de Boston Limited en novembre 2019 visait initialement à renforcer le périmètre commercial du Groupe en générant des synergies commerciales et technologiques, ainsi qu'en accroissant le chiffre d'affaires via une présence élargie sur des marchés internationaux clés.

L'intégration de Boston Limited a été fortement impactée par des éléments extérieurs défavorables, notamment :

- La pénurie mondiale de composants électroniques liée à la crise sanitaire du Covid-19;
- Les perturbations logistiques et administratives résultant du Brexit, ralentissant les flux d'approvisionnement et augmentant les coûts opérationnels.

Ces facteurs ont limité la pleine réalisation des synergies initialement anticipées et ont conduit le Groupe à réorienter sa stratégie vers un modèle recentré sur les activités à plus forte valeur technologique.

Conformément au communiqué de presse du 30 août 2024, les opérations relatives à la cession sont les suivantes :

- Au 30 juin 2023, 2CRSi a encaissé 7,9 M£ (9,3 M€) pour le compte de sa filiale 2CRSi London Limited, après remboursement intégral de la dette bancaire liée à l'acquisition initiale (montant de 9 M€).
- Les négociations finalisées en mars 2024 relatives aux garanties de passif ont conduit à l'abandon partiel du compte séquestre.
- Une fraction du séquestre restait à recouvrer au plus tard au 30 juin 2025.
- Un dividende exceptionnel de 0,20 € par action ordinaire a été distribué lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2023, permettant d'associer l'ensemble des actionnaires à la création de valeur issue de la cession.

Au 30 juin 2025, les conditions nécessaires à la libération des montants encore séquestrés étant réunies, le Groupe a constaté un produit à recevoir correspondant en conformité avec les principes comptables en vigueur.

3.2.2.1.7 ACCORD TRANSACTIONNEL AVEC LE BAILLEUR DE LA FILIALE GREEN DATA

2CRSi s'était porté caution pour le compte de sa filiale Green Data pour le paiement des loyers de cette société. Dans le cadre d'un accord transactionnel signé le 14 mars 2023, 2CRSi s'est ainsi engagé à payer pour le compte de la filiale à hauteur de 1 882 k€, selon un échéancier établi. Au 30 juin 2024, le montant des paiements effectués dans le cadre de ce cet accord transactionnel est de 1 563 k€. Au 30 juin 2025 l'intégralité du montant dû, soit 1 882 k€, a été versé, conformément aux termes de l'accord transactionnel.

3.2.2.1.8 DECONSOLIDATION DE LA FILIALE GREEN DATA

La société Green Data (dont la Société détient 55%) a été créée en 2019 afin de proposer des services d'hébergement et de calcul haute performance, incluant :

- Housing pour serveurs et équipements clients,
- Solutions réseau sécurisées et adaptées aux besoins d'interconnexion,
- Bare Metal à la demande, permettant l'accès à des ressources physiques dédiées,
- HPC as a Service, offrant une puissance de calcul évolutive.
- Al as a Service, destinée aux applications d'intelligence artificielle, de machine learning et d'analyse avancée de données.

Pour rappel, dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2024, le Groupe a maintenu et figé les comptes de Green Data tels qu'arrêtés au 28 février 2023 compte tenu de la non-disponibilité de ses comptes annuels.

A la date du présent Rapport et suite à la nomination du cabinet FHBX en qualité d'administrateur judiciaire, les procédures d'approbation des comptes annuels de Green Data non encore approuvés sont en cours de finalisation.

Dans un souci de prudence et conformément aux normes comptables applicables, le Groupe a exclu Green Data du périmètre de consolidation au 30 juin 2025. Parallèlement, 2CRSi SA a comptabilisé, dans ses comptes sociaux, une dépréciation des titres de la filiale ainsi que de son compte courant groupe pour un montant total de 1 455 k€.

Le compte courant détenu par 2CRSi SA envers Green Data, pour un montant net de 7.6 M€, a été reclassé en autre créance.

3.2.3 EVENEMENTS POSTERIEURS À LA CLOTURE

Dans le cadre de la préparation du présent Rapport, le Groupe 2CRSi confirme qu'aucun événement significatif n'est survenu après la clôture de l'exercice comptable au 30 juin 2025 et jusqu'à la date de la publication du présent Rapport, qui pourrait affecter de manière substantielle la situation financière, les résultats, ou les perspectives de la société et nécessiterait une modification ou un ajustement des comptes présentés pour l'exercice clos au 30 juin 2025.

3.2.4 ACTIVITE(S) ET PERIMETRE

3.2.4.1 **ACTIVITE(S)**

L'activité du groupe s'articule autour de la conception, la production et la commercialisation de serveurs informatiques ultra haute performance, sur mesure et respectueux de l'environnement.

ORGANIGRAMME AU 30/06/2025 3.2.4.2

ORGANIGRAMME CAPITALISTIQUE GROUPE 2CRSi* En date du 30 juin 2025



*La Société détient une participation de 14,71% au sein de Gamestream, non consolidée, en cours de liquidation. ** Société détenue directement à 91,64% par Alain Wilmouth. *** Aucune personne physique ne détient plus de 25% des actions. **** Société non consolidée.

3.2.4.3 **ENTITES CONSOLIDEES**

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

		30/06/20	24		30/06/202	5
Entités		% Contrôle	% Intérêt		% Contrôle	% Intérêt
2CRSI SA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
ADIMES SARL	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSI CORP	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSI UK LTD	IG	100,00%	80,00%	IG	100,00%	80,00%
2CRSI MIDDLE EAST FZE	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
GREEN DATA SAS*	IG	100,00%	55,00%	IG	-	-
2CRSI LTD	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSI LONDON LTD	IG	100,00%	70,00%	NC	100,00%	100,00%
2CRSI SINGAPORE PTE LTD	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSI BELGIUM	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
2CRSI CANADA INC.	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

^{*} Société exclue de la consolidation au 30 juin 2025.

100 %

80 % 2CRSi UK Ltd (ex «Tranquil PC») 2CRSI Belgium SRL

3.2.4.4 SORTIES DE PERIMETRE

Au 30 juin 2025, la société Green Data a été déconsolidée, comme indiqué au point 3.2.2.1.8. Cette déconsolidation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe. En revanche, le compte courant avec la filiale a été reclassé en autres créances pour un montant brut de 9,1 M€ et, dans les comptes sociaux de 2CRSi SA, les titres de participation relatifs à Green Data ont été intégralement dépréciés.

Un test de recouvrabilité a été réalisé sur cette créance. Au regard des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, ce test n'a pas conduit à constater de dépréciation complémentaire à la clôture de l'exercice.

3.2.5 NOTES SUR LES POSTES DU BILAN

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

3.2.5.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Montants en k€	2024.06	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Frais de recherche	4 034	-	-	1 336	-	-	5 369
Concessions, brevets & droits similaires	1	-	-	-	(1)	-	1
Logiciels	648	-	-	-	-	(50)	598
Autres immobilisations incorporelles	159	-	-	369	(1)	-	527
Autres immobilisations incorporelles en CB/ Location	321	-	-	(321)	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	2 495	532	(322)	(1 336)	-	-	1 370
Ecart d'acquisition	2 271	-	-	-	(22)	(200)	2 049
Immobilisations incorporelles	9 929	532	(322)	48	(24)	(250)	9 913
Amt/Dép. frais de rech.	(3 237)	(249)	-	-	-	-	(3 486)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	1	-	-	-	(0)	-	0
Amt/Dép. logiciels	(374)	(42)	-	(161)	-	33	(543)
Amt/Dép. autres immos incorp.	(10)	(30)	-	-	-	-	(40)
Amt/Dép. autres immos incorp. en CB/ Location	(160)	(64)	-	161	-	-	(63)
Amt/Dép. immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-	-	-	-
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(200)	-	-	-	-	200	-
Amt/dép. immo. incorporelles	(3 980)	(385)	-	-	(0)	233	(4 133)
Frais de recherche	796	(249)	-	1 336	-	-	1 883
Concessions, brevets & droits similaires	2	-	-	-	(1)	-	1
Logiciels	274	(42)	-	(161)	-	(17)	55
Autres immobilisations incorporelles	149	(30)	-	369	(1)	-	487
Autres immobilisations incorporelles en CB/ Location	161	(64)	-	(160)	-	-	(63)
Immobilisations incorporelles en cours	2 495	532	(322)	(1 336)	-	-	1 370
Ecart d'acquisition	2 071	-	-	-	(22)	-	2 049
Immobilisations incorporelles - net	5 949	146	(322)	48	(24)	(17)	5 781

3.2.5.2 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en k€	2024.06	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	2025.06
2CRSI UK LTD (ex TPC)	2 071	-	-	-	(22)	-	2 049
GREEN DATA SAS	200	-	-	-	-	(200)	-
Ecart d'acquisition	2 271	-	-	-	(22)	(200)	2 049
2CRSI UK LTD (ex TPC)	-	-	-	-	-	-	-
GREEN DATA SAS	(200)	-	-	-	-	200	-
Amt/Pertes val. Ecart d'acquisition	(200)	-	-	-	-	200	-
2CRSI UK LTD (ex TPC)	2 071	-	-	-	(22)	-	2 049
GREEN DATA SAS	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	2 071	-	-	-	(22)	-	2 049

Suite à la cession du Groupe Boston, seul l'écart d'acquisition de l'entité 2CRSI UK LTD réside dans les comptes consolidés. Pour rappel, comme indiqué au point 3.2.2.1.8, la société Green Data a été déconsolidée dans les comptes au 30 juin 2025. Un test sur la valeur de l'écart d'acquisition a été réalisé justifiant la non-dépréciation.

3.2.5.3 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les projets ayant de sérieuses chances de faisabilité technique et de réussite commerciale sont comptabilisés en immobilisation en cours durant la période de développement.

Les projets ne présentant pas ces caractéristiques sont comptabilisés en charges.

3.2.5.4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

Montants en k€	2024.06	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Constructions	338	16	-	-	(11)	-	343
Installations tech, matériel & outillage	7 824	665	(19)	(48)	(15)	(2 709)	5 698
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	294	-	-	-	(1)	-	293
Matériel de transport	316	-	(0)	(0)	(0)	-	315
Matériel de transport en CB/Location	388	-	-	-	-	-	388
Matériel informatique	6 837	2	-	2 775	(67)	(7)	9 540
Matériel informatique en CB/Location	2 987	5 566	-	(2 775)	-	(299)	5 479
Autres immobilisations corporelles	2 027	18	-	-	(11)	(251)	1 783
Immobilisations corporelles en cours	565	-	-	-	-	(275)	290
Immobilisations corporelles	21 575	6 267	(20)	(48)	(105)	(3 540)	24 129
Amt/Dép. constructions	(243)	(32)	-	-	6	-	(268)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	(4 367)	(146)	3	-	(4)	1 579	(2 935)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil. en CB/ Location	(136)	-	-	-	1	-	(135)
Amt/Dép. Matériel transport	(304)	(11)	0	-	-	-	(315)
Amt/Dép. Matériel transport en CB/Location	(388)	-	-	-	-	-	(388)
Amt/Dép. Matériel informatique	(6 137)	(231)	-	(2 687)	24	5	(9 026)
Amt/Dép. Matériel informatique en CB/Location	(2 458)	(470)	-	2 687	-	125	(117)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(1 384)	(169)	-	-	9	110	(1 435)
Amt/Dép. immobilisations corp. en cours	-	-	-	-	-	-	-
Amt/dép. immobilisations corporelles	(15 418)	(1 059)	3	-	36	1 819	(14 618)
Constructions	95	(15)	-	-	(5)	-	75
Installations tech, matériel & outillage	3 457	519	(16)	(48)	(19)	(1 130)	2 763
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location	158	-	-	-	-	-	158
Matériel de transport	12	(11)	-	(0)	(0)	-	0
Matériel de transport en CB/Location	(0)	-	-	-	-	-	(0)
Matériel informatique	700	(229)	-	88	(43)	(1)	514
Matériel informatique en CB/Location	529	5 096	-	(88)	-	(175)	5 362
Autres immobilisations corporelles	643	(151)	-	-	(3)	(141)	348
Immobilisations corporelles en cours	565	-	-	-	-	(275)	290
Immobilisations corporelles - net	6 157	5 208	(16)	(48)	(69)	(1 721)	9 510

3.2.5.5 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Montants en k€	2024.06	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Titres de participation	3 539	-	-	-	0	6	3 544
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	357	193	(27)	-	(15)	-	508
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	270	-	-	-	(1)	(264)	6
Dépôts factor	695	610	(733)	-	-	-	573
Immobilisations financières	4 861	804	(759)	-	(16)	(259)	4 631
Dépréciations des titres	(3 539)	(6)	1	-	-	-	(3 544)
Dép. prêts, cautionnements et autres créances - non courant	-	-	-	-	-	-	-
Dép. Dépôts factor	-	-	-	-	-	-	-
Dép. prêts & autres - courant	-	-	-	-	-	-	-
Dép. immobilisations financières	(3 539)	(6)	1	-	-	-	(3 544)
Titres de participation	(1)	(6)	1	-	0	6	0
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	357	193	(27)	-	(15)	-	508
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	270	-	-	-	(1)	(264)	6
Dépôts factor	695	610	(733)	-	-	-	573
Immobilisations financières - net	1 322	798	(759)	-	(16)	(259)	1 086

3.2.5.6 STOCKS ET EN-COURS

Montants en k€	2024.06	Variation	Dot.	(Rep.)	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	10 608	143	-	-	-	(335)	(16)	10 399
Stocks - en-cours de production	-	-	-	-	-	-	-	-
Stocks -pdts finis et intermédiaires	1 055	155	-	-	-	-	-	1 210
Stocks de marchandises	11 499	(1 453)	-	-	-	(2)	-	10 043
Stocks et en-cours	23 162	(1 156)	-	-	-	(337)	(16)	21 652
Dép. des stocks - MP, fourn. et approv.	-	-	(647)	-	-	-	-	(647)
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	-	-	-	-	-	-	-	-
Dép. des stocks de marchandises	(610)	-	(665)	341	-	-	-	(934)
Dépréciations des stocks et en-cours	(610)	-	(1 313)	341	-	-	-	(1 581)
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	10 608	143	(647)	-	-	(335)	(16)	9 751
Stocks -pdts finis et intermédiaires	1 055	155	-	-	-	-	-	1 210
Stocks de marchandises	10 889	(1 453)	(665)	341	-	(2)	-	9 110
Stocks et en-cours - net	22 552	(1 156)	(1 313)	341	-	(337)	(16)	20 072

3.2.5.7 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en k€	2024.06	2025.06	Brut	< 1 an	> 1 an	Dép.
Clients et comptes rattachés	17 933	22 925	23 479	23 479	-	(553)
Factures à établir	669	957	957	957	-	-
Clients et comptes rattachés	18 602	23 882	24 436	24 436	-	(553)

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

3.2.5.8 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Montants en k€	2024.06	2025.06	Brut	< 1 an	1-5 ans	> 1 an	Dép.
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 423	8 363	8 363	8 363	-	-	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	1 383	5 663	5 663	5 663	-	-	-
Créances sur personnel & org. sociaux	95	70	70	70	-	-	-
Créances fiscales - hors IS - courant	6 868	1 129	1 129	1 129	-	-	-
Impôts différés - actif	898	669	669	669	-	-	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	1 245	1 406	1 406	1 406	-	-	-
Comptes courants Groupe actif - courant	3 623	7 715	9 165	9 165	-	-	(1 450)
Actionnaires : capital appelé non versé	-	30	30	30	-	-	-
Autres créances - courant	278	1 678	1 678	1 678	-	-	-
Ecart de conversion sur dettes et créances commerciales - actif	65	794	794	794	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 621	1 091	1 091	1 091	-	-	-
Aut. créances et comptes de régularisation	17 498	28 607	30 058	30 058	-	-	(1 450)

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.2.5.9 TRESORERIE ACTIVE

Montants en k€	2024.06	Variation	Dot.	(Rep.)	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Disponibilités	1 095	134	-	-	(17)	(67)	1 146
Disponibilités	1 095	134	-	-	(17)	(67)	1 146
Dép. valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-
Dép. valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-
VMP - Autres placements	0	-	-	-	-	-	0
Disponibilités	1 095	134	-	-	(17)	(67)	1 146
Disponibilités et VMP - net	1 095	134	-	-	(17)	(67)	1 146

3.2.5.10 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2025, le capital social se composait de 22 333 098 actions d'une valeur nominale de 0,09 €uros.

3.2.5.11 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

3.2.5.11.1 RECAPITULATIF

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en k€	2024.06	Dot.	(Rep.)	Δ périmètre	2025.06
Autres provisions pour risques	289	-	-	(289)	-
Provisions pour litiges	226	3	(88)	(18)	123
Provisions pour garanties	100	-	-	(100)	-
Provisions pour pertes de chg. sur cr. et dettes comm.	34	794	(44)	-	784
Provisions pour pensions et retraites	141	11	(12)	-	140
Autres provisions pour charges	20	-	-	-	20
Provisions	808	808	(144)	(407)	1 066

3.2.5.11.2 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE ET PRESTATIONS ASSIMILEES

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

• Age de départ à la retraite : cadre : 67 ans ; ETAM : 65 ans

Salaire fin de carrièreTurn-over : faible

• Table de mortalité : TGH 05 pour la population masculine et TGF 05 pour la population féminine

• Taux actualisation: 3,7 %

• Taux augmentation salaires: 3,6 %

• Convention collective : convention collective nationale SYNTEC

3.2.5.12 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

3.2.5.12.1 NATURE ET ECHEANCES DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en k€	2024.06	2025.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 998	5 389	3 628	1 761	-
Location	479	5 096	1 386	3 710	-
Intérêts courus sur emprunts	26	61	30	31	-
Emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	8 503	10 547	5 044	5 503	-
Autres emprunts	311	299	89	211	-
Emprunts et dettes financières diverses	311	299	89	211	-
Concours bancaires (trésorerie passive)	631	1 316	1 316	-	-
Concours bancaires (dettes)	924	800	800	-	-
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	39	49	49	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 595	2 165	2 165	-	-
Emprunts et dettes financières	10 408	13 011	7 298	5 713	-

3.2.5.12.2 VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Montants en k€	2024.06	Aug.	(Dim.)	Variation	Δ périmètre	2025.06
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 998	1 850	(4 459)	-	-	5 389
Location	479	5 566	(764)	-	(184)	5 096
Intérêts courus sur emprunts	26	58	(23)	-	-	61
Emprunts auprès des éts de crédits et loc. fin.	8 503	7 474	(5 246)	-	(184)	10 547
Autres emprunts	311	12	(5)	-	(10)	299
Emprunts et dettes financières diverses	311	12	(5)	-	(10)	299
Concours bancaires (trésorerie passive)	631	-	-	685	-	1 316
Concours bancaires (dettes)	924	-	-	(124)	-	800
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	39	-	-	10	-	49
Emprunts et dettes financières diverses	1 595	-	-	571	-	2 165
Emprunts et dettes financières	10 408	7 487	(5 251)	571	(194)	13 011

3.2.5.13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Montants en k€	2024.06	2025.06	< 1 an	> 1 an
Dettes fournisseurs	10 776	16 048	16 048	-
Factures non parvenues	972	4 540	4 540	-
Fournisseurs et comptes rattachés	11 747	20 588	20 588	-

3.2.5.14 AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en k€	2024.06	2025.06	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes reçus sur commandes	9 211	16 055	16 055	-
Dettes sociales et fiscales (hors IS)	9 931	5 105	5 105	-
Impôts différés - passif	473	411	411	-
Etat, impôts sur les bénéfices	0	789	789	-
Comptes courants créditeurs	1 162	2 641	2 641	-
Autres dettes	473	121	121	-
Ecart de conversion - passif	987	529	529	-
Produits constatés d'avance	1 567	361	361	-
Autres dettes et comptes de régularisation	23 804	26 012	26 012	-

3.2.6 POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.2.6.1 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Montants en k€	2024.06 16 mois	%	2025.06	%
Production vendue de biens et de marchandises	172 267	96%	212 474	96%
Production vendue de services	4 509	3%	3 440	2%
Management Fees	(651)	-0%	-	-
Autres refacturations avec marge	2 751	1%	5 278	2%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	(0)	-0%	(491)	-0%
Total chiffre d'affaires	178 876	100%	220 702	100%

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 220,7 M€, contre 178,9 M€ lors de l'exercice précédent, lequel couvrait 16 mois. Cette croissance de 23% reflète une forte dynamique commerciale, notamment liée à la montée en puissance des ventes de serveurs à haute performance destinés aux applications d'intelligence artificielle et de calcul intensif.

La production vendue de biens et de marchandises représente 97 % du chiffre d'affaires sur l'exercice, niveau stable par rapport à l'exercice précédent.

3.2.6.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Production stockée	(4 138)	155
Production immobilisée	1 701	538
Subventions d'exploitation	282	107
Gains de change sur dettes et créances commerciales - réalisés	683	1 179
Autres produits	6	46
Transferts de charges d'exploitation	101	85
Reprises sur prov. et dép. d'exp.	2 954	1 521
Total autres produits d'exploitation	1 589	3 632

3.2.6.3 ACHATS CONSOMMES MATIERES PREMIERES ET MARCHANDISES

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Achat m.p., fournit. & aut. appro. & Achats de marchandises	(156 969)	(201 153)
Variation de stocks	926	(1 311)
Total achats consommés	(156 043)	(202 464)

3.2.6.4 CHARGES DE PERSONNEL

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Rémunérations du personnel	(9 563)	(5 982)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 862)	(1 711)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(47)	(18)
Total charges de personnel	(12 472)	(7 711)

3.2.6.5 CHARGES EXTERNES

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Achat d'études	(478)	(878)
Achats non stockés de matières et fournitures	(884)	(1 088)
Sous-traitance générale	(9)	(88)
Redevances de crédit-bail	(15)	(3)
Locations et charges locatives	(2 806)	(1 784)
Entretiens et réparations	(230)	(196)
Primes d'assurance	(317)	(262)
Etudes et recherches	(2)	(0)
Divers	(16)	(14)
Personnel mis à disposition	(5)	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 975)	(1 738)
Publicités	(288)	(232)
Transports	(307)	(257)

Autres charges externes	(174)	(162)
Services bancaires Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(358)	(297)
Frais postaux	(159)	(108)
Déplacements, missions	(392)	(267)

3.2.6.6 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Au 30 juin 2025, le montant des dotations et reprises aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation est le suivant :

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Dotations aux amt. d'exp.	(3 050)	(1 445)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(1 098)	(2 530)
Variation des amt. et prov. d'expl	(4 147)	(3 975)

3.2.6.7 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Différences positives de change	157	46
Autres produits financiers	347	385
Reprises financières	1	1
Produits financiers	505	431
Dotations financières	(1 520)	(0)
Charges d'intérêts sur emprunt	(790)	(441)
Pertes de change	(170)	(152)
Autres charges financières	(329)	(75)
Charges financières	(2 808)	(668)
Résultat financier	(2 303)	(237)

Au 30 juin 2025, le résultat financier ressort à (0.2 M€), contre (2,3 M€) au 30 juin 2024.

La dotation financière en 2024 concernait principalement la dépréciation des titres de participation Gamestream, à la suite de l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de cette société le 18 juin 2024.

Les charges d'intérêts sur emprunts diminuent sensiblement, passant de (790 k€) à (441 k€), reflétant la poursuite de la politique de désendettement du Groupe et l'amortissement progressif du PGE et autres financements antérieurs.

La partie des comptes courant Groupe en dollars qui servent à financer les filiales à l'étranger a été classée comme quasifond propres et l'écart de change de 0.8 M€ constaté sur ces capitaux a été enregistré directement dans les réserves de conversion dans les capitaux propres du Groupe.

3.2.6.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en k€	2024.06 16 mois	2025.06
Produits except° sur op. de gestion	18 198	1 631
Produits except° sur op. en capital	411	1 593
Total des produits exceptionnels	18 609	3 224
Charges except° sur op. de gestion	(21 154)	(338)
Charges except° sur op. en capital	(380)	(1 533)
Total des charges exceptionnelles	(21 534)	(1 871)
Résultat exceptionnel	(2 925)	1 353

Au 30 juin 2025, le résultat exceptionnel ressort à +1.4 M€, contre –2,9 M€ lors de l'exercice précédent (d'une durée de 16 mois). Cette évolution significative s'explique par la disparition des éléments non récurrents liés à la cession du groupe Boston, qui avaient fortement impacté l'exercice précédent.

En 2024, les produits exceptionnels totalisaient 18,6 M€, principalement liés à la cession de 70 % des titres détenus dans le groupe Boston pour un montant de 24,7 M€, diminué :

- des paiements d'earn-outs liés à l'acquisition pour 3,8 M€,
- et d'une transaction intervenue le 25 mars 2024 pour 2,3 M€.

Les charges exceptionnelles de (21,5 M€) étaient quant à elles majoritairement constituées de la sortie de la valeur nette comptable des titres cédés, enregistrée en charges sur opérations de gestion.

L'exercice clos le 30 juin 2025 est marqué par les opérations de gestion se soldant avec un résultat positif de 1.631 k€ et par la déconsolidation de la société Green Data sur les lignes de produit et charges des opérations en capital portant sur un montant de 1 455 k€, conformément aux éléments présentés en note 3.2.2.1.8. Pour rappel, cette sortie du périmètre n'a pas d'impact sur les comptes consolidés, la contribution de la filiale n'étant plus retenue depuis l'exercice précédent. Toutefois, les effets correspondants ont été constatés dans les comptes sociaux, avec le provisionnement de la valeur de la situation nette de cette dernière au 28 février 2023.

3.2.6.9 IMPOTS SUR LES SOCIETES

3.2.6.9.1 **VENTILATION DE L'IMPOT**

Montants en k€	2024.06	2025.06
Impôts différés	(107)	(93)
Impôt exigible	129	(489)
Impôt sur les bénéfices	21	(583)

3.2.6.9.2 VENTILATION DE L'IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE

Montant en k€		Incidence résultat	Δ change	Δ périmètre	2025.06
C3S (Organic)	0	8			8
Provision perte de change	15	297			312
Autres provisions	36	-6			31
Différence de conversion passif	241	59			300
Provision sur dépréciation de stock		254			254
Provision retraite - IDR	35				35
Lease-back	13				13
Stock Blade récupéré	20	-12			8
PMV cessions immobilisations	737	-197	-8		532
Crédit-bail Crédit-bail	2			-2	0
Correction sociale	33			-33	0
Marge sur stock	138		-5		134
Ecart de conversion et provision de change		-244			-244
Compensation IDA / IDP	-441	-278			-719
Impôts différés actifs	830	-118	-12	-35	665
Différence de conversion actif	-15	-297			-312
Crédit-bail Crédit-bail	-810	173			-636
Lease-back	-8			8	0
Subventions d'investissements	-58			18	-39
Annulation provision pour perte de change	-8				-8
Location financement (retraitement de la vente et sortie des actifs)	-15	15			0
Retour à valeur historique sur immobilisation interne		-28	2		-27
Autres provisions		-116	8		-108
Compensation IDA / IDP	441	278			719
Impôts différés passifs	-473	25	10	27	-411
Solde net d'impôts différés	357	-93	-2	-8	254

3.2.6.9.3 DEFICITS FISCAUX NON ACTIVES

Les déficits fiscaux du groupe 2CRSi n'ont pas été activés au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025.

3.2.6.9.4 DETAIL DES POSTES D'IMPOTS DIFFERES

Montants en k€	2024.06	Incidence résultat	Reclass.	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Impôts différés - actif	898	144	(352)	(21)	-	669
Impôts différés - passif	(473)	(238)	301	24	(26)	(411)
Solde net d'impôt différés	425	(93)	(50)	3	(26)	258

Au 30 juin 2025, le solde net d'impôts différés s'élève à 258 k€, contre 425 k€ au 30 juin 2024, soit une diminution de 167 k€. Cette variation résulte principalement de l'incidence du résultat de l'exercice pour (93 k€), ainsi que de reclassements comptables pour (50 k€) liés à la mise à jour des bases fiscales temporaires.

3.2.6.9.5 PREUVE D'IMPOT

Rationalisation de l'impôt	30/06/2025
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 128
Résultat net des sociétés intégrées	2 128
Impôts sur les résultats	-583
Résultat net avant impôts	2 711
Impôt théorique au taux en vigueur	-626
Différence d'impôt (1) – (2)	114

Rationalisation de l'impôt	Charges	Produits
Différences permanentes social		55
Différences permanentes consolidation		551
Résultat des sociétés étrangères	725	
Résultats fiscaux déficitaires	302	
Divers		535
TOTAL	1 027	1 141
Différence nette		114

3.3 ETATS FINANCIERS COMPARATIFS SUR 12 MOIS

Les états financiers présentés ci-dessous couvrent une période de 12 mois et sont établis conformément au référentiel comptable de l'ANC. Ils n'intègrent pas la société Green Data, déconsolidée au cours de l'exercice.

3.3.1 BILAN COMPARATIF

3.3.1.1 ACTIF

Montants en k€	Note n°	30/06/2024	30/06/2025
Immobilisations incorporelles	3.2.5.1	5 949	5 781
- Dont écarts d'acquisition	3.2.5.2	2 071	2 049
Immobilisations corporelles	3.2.5.4	6 157	9 510
Immobilisations financières	3.2.5.5	1 322	1 086
Total actif immobilise		13 428	16 378
Stocks et en-cours	3.2.5.6	22 552	20 073
Clients et comptes rattachés	3.2.5.7	18 602	23 882
Autres créances et comptes de régularisation	3.2.5.8	17 498	28 607
Disponibilités	3.2.5.9	1 095	1 146
Total actif circulant		59 747	73 707
Total actif		73 174	90 085

3.3.1.2 **PASSIF**

Montants en k€	Note n°	30/06/2024	30/06/2025
Capital	3.2.5.10	2 008	2 010
Primes liées au capital		39 046	39 132
Réserves		(7 280)	(13 982)
Réserves de conversion groupe		(702)	93
Résultat de l'exercice		(6 516)	2 128
Autres		(144)	(189)
Capitaux propres (part du groupe)		26 413	29 191
Intérêts minoritaires		(134)	1
Capitaux propres totaux		26 279	29 192
Provisions	3.2.5.11	808	1 066
Autres fonds propres		128	215
Emprunts et dettes financières	3.2.5.12	10 408	13 011
Fournisseurs et comptes rattachés	3.2.5.13	11 747	20 588
Autres dettes et comptes de régularisation	3.2.5.14	23 804	26 012
Total des dettes		46 087	59 826
Total Passif		73 174	90 085

3.3.2 COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Montants en k€	Note n°	30/06/2024 12 mois	30/06/2025 12 Mois
Chiffre d'affaires	3.3.3.1	167 583	220 702
Autres produits d'exploitation	3.3.3.2	3 059	3 632
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		170 642	224 334
Achats consommés	3.3.3.3	(149 147)	(202 464)
Charges de personnel	3.3.3.4	(9 140)	(7 711)
Impôts et taxes		(337)	(167)
Autres charges d'exploitation	3.3.3.5	(431)	(1 004)
Charges externes	3.3.3.6	(5 183)	(7 418)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3.3.3.7	(2 113)	(3 975)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(166 351)	(222 739)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		4 291	1 595
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		4 291	1 595
Opérations financières Intra-Groupe		-	-
Charges et produits financiers	3.3.3.8	(1 947)	(237)
Charges et produits exceptionnels	3.3.3.9	35	1 353
Impôt sur les bénéfices		(161)	(583)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		2 217	2 128

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	2 217	2 128
Intérêts minoritaires	(195)	-
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 412	2 128

3.3.3 DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT SUR 12 MOIS

3.3.3.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	%	30/06/2025 (12 Mois)	%
Production vendue de biens et de marchandises	161 207	96%	212 474	96%
Production vendue de services	2 782	2%	3 440	2%
Management Fees	(503)	-0%	-	-
Autres refacturations avec marge	4 096	2%	5 278	2%
Rabais, remises, ristournes accordées par l'entreprise	0	0%	(491)	-0%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	167 583	100%	220 702	100%

3.3.3.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Production stockée	(2 417)	155
Production immobilisée	1 701	538
Subventions d'exploitation	196	107
Gains de change sur dettes et créances commerciales - réalisés	604	1 179
Autres produits	5	46
Transferts de charges d'exploitation	86	85
Reprises sur prov. et dép. d'exp.	2 885	1 521
TOTAL AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 059	3 632

3.3.3.3 ACHATS CONSOMMES

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Achat m.p., fournit. & aut. appro. & de marchandises	(152 186)	(201 153)
Variation de stocks	3 039	(1 311)
TOTAL ACHATS CONSOMMES	(149 147)	(202 464)

3.3.3.4 CHARGES DE PERSONNEL

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Rémunérations du personnel	(6 965)	(5 982)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 134)	(1 711)
Autres charges de personnel (dont intéressement)	(41)	(18)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(9 140)	(7 711)

3.3.3.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Perte de change sur dettes et créances commerciales	(420)	(878)
Autres charges	(12)	(126)
TOTAL DES AUTRES D'EXPLOITATIONS	(431)	(1 004)

3.3.3.6 CHARGES EXTERNES

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Achat d'études	(453)	(878)
Achats non stockés de matières et fournitures	(796)	(1 088)
Sous-traitance générale	(4)	(88)
Redevances de crédit-bail	(1 019)	(3)
Locations et charges locatives	(923)	(1 784)
Entretiens et réparations	(142)	(196)
Primes d'assurance	(233)	(262)
Etudes et recherches	(0)	(0)
Divers	(5)	(14)
Personnel mis à disposition	-	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(502)	(1 738)
Publicités	(221)	(232)
Transports	(188)	(257)
Déplacements, missions	(198)	(267)
Frais postaux	(116)	(108)
Services bancaires	(298)	(297)
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	(26)	(43)
Autres charges externes	(60)	(162)
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(5 183)	(7 418)

3.3.3.7 AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Dotations aux amt. d'exp.	(2 160)	(1 445)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	47	(2 530)
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	(2 113)	(3 975)

3.3.3.8 RESULTAT FINANCIER

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Différences positives de change	167	46
Autres produits financiers	304	385
Reprises financières	-	1
PRODUITS FINANCIERS	470	431
Dotations financières	(1 474)	(0)
Charges d'intérêts sur emprunt	(473)	(441)
Pertes de change	(158)	(152)
Autres charges financières	(312)	(75)
CHARGES FINANCIERES	(2 417)	(668)
RESULTAT FINANCIER	(1 947)	(237)

3.3.3.9 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Produits except° sur op. de gestion	31	1 631
Produits except° sur op. en capital	411	1 593
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	441	3 224
Charges except° sur op. de gestion	(41)	(338)
Charges except° sur op. en capital	(366)	(1 533)
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(407)	(1 871)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	35	1 353

3.4 COMPTE DE RESULTAT FORMAT EBITDA

3.4.1 VISION ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Montants en k€	30/06/2024 (16 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Chiffre d'affaires	178 876	220 702
Autres produits d'exploitation	1 514	3 632
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	180 390	224 334
Achats consommés	(156 043)	(202 464)
Charges de personnel	(12 472)	(7 711)
Impôts et taxes	(412)	(167)
Autres charges d'exploitation	(471)	(1 004)
Charges externes	(8 450)	(7 418)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(177 847)	-218 764
EBITDA	2 543	5 570
Variation des amortissements, dépréciations et provisions	(4 072)	(3 975)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-
EBIT	(1 529)	1 595
Charges et produits financiers	(2 303)	(237)
Charges et produits exceptionnels	(2 925)	1 353
Impôt sur les bénéfices	21	(583)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	(6 737)	2 128
Intérêts minoritaires	(221)	-
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	(6 516)	2 128

3.4.2 VISION ETATS FINANCIERS SUR 12 MOIS

Montants en k€	30/06/2024 (12 Mois)	30/06/2025 (12 Mois)
Chiffre d'affaires	167 583	220 702
Autres produits d'exploitation	3 053	3 632
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	170 636	224 334
Achats consommés	(149 147)	(202 464)
Charges de personnel	(9 140)	(7 711)
Impôts et taxes	(337)	(167)
Autres charges d'exploitation	(437)	(1 004)
Charges externes	(5 183)	(7 418)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(164 244)	-218 764
EBITDA	6 392	5 570
Variation des amortissements, dépréciations et provisions	(2 102)	(3 975)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	
EBIT	4 291	1 595

Charges et produits financiers	(1 947)	(237)
Charges et produits exceptionnels	35	1 353
Impôt sur les bénéfices	(161)	(583)
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	2 217	2 128
Intérêts minoritaires	(195)	-
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	2 412	2 128

3.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

3.5.1 ENGAGEMENTS DONNES

Engagements donnés en k€	30/06/2025
Indemnités de fin de carrière	161
Engagement de crédit-bail (redevances restantes à courir)	5 664
TOTAL	5 825

3.5.2 ENGAGEMENTS RECUS

Engagements reçus en k€	30/06/2025
Garantie de l'Etat sur PGE (90% prêt et intérêts)	4 258
TOTAL	4 258

3.5.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Contrat de bail	Loyer mensuel en k€	Date départ	Date fin	Reconduction / Dénonciation	Loyer restant à payer en k€	Situation au 30/06/2025
00006000 / 00006000 (Lot Terracota)	13,4	01/01/2019	31/12/2030		900,3	
00003031/ 00003787 (Lot 11 & 12)	8,6	01/10/2011	30/09/2020	31/03/2027	180,4	Dénonciation
00005632 / 00005632 (Lot 9 & 10)	4,8	01/09/2017	30/08/2029	31/08/2026	66,8	Dénonciation
670015/4826 (MBY2 Lot 5)	3,5	01/12/2025	30/11/2027		102,7	
00006893 / 00006893 (MBY1 Lot 6)	3,7	03/11/2020	31/10/2032	02/11/2026	58,7	Dénonciation
670015/5981 (MBY2 Lot 6)	2,8	01/10/2018	30/09/2027	30/09/2027	74,5	Dénonciation
SCI LES OLIVIERS	2,1	01/09/2019	31/08/2028	31/08/2025	4,2	Résiliation
GREENDATA	14,4	01/07/2019	30/06/2031		1 051,1	
TOTAL					2 438,5	

3.6 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Effectif moyen	30/06/2024	30/06/2025
Cadres	65	61
Agents de maîtrise et techniciens	13	21
Employés	39	30
TOTAL EFFECTIF MOYEN INTERNE	117	112

Au 30 juin 2025, l'effectif moyen des sociétés intégrées globalement s'élève à 112 collaborateurs, contre 117 un an plus tôt. Cette légère contraction résulte avant tout d'une recomposition fonctionnelle des effectifs, reflet de l'adaptation continue de l'organisation du Groupe à son modèle industriel.

Le nombre de cadres recule de 65 à 61, principalement en raison du transfert de la fonction finance vers la société holding HAW, dans une logique de centralisation et d'optimisation des fonctions support. À l'inverse, les agents de maîtrise et techniciens passent de 13 à 21, témoignant du renforcement des équipes opérationnelles et techniques nécessaires à la montée en puissance de la production et à l'intégration de projets complexes.

Cette évolution traduit la volonté du Groupe de valoriser les compétences techniques internes en faisant évoluer certains employés vers des postes qualifiés, favorisant ainsi la polyvalence et la professionnalisation des équipes. Elle illustre un équilibre recherché entre expertise managériale et savoir-faire industriel, indispensable à la compétitivité et à la qualité d'exécution des activités de 2CRSi.

3.7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires au titre des missions de commissariat aux comptes du groupe s'élèvent à 160 k€ au titre de l'exercice clos au 30 juin 2025, contre 123 k€ au 30 juin 2024.

3.8 PARTIES LIEES

3.8.1 TRANSACTIONS

Les transactions avec les parties liées identifiées au 30 juin 2025 sont les suivantes :

En k€	HOLDING ALAIN V	HOLDING ALAIN WILMOUTH (HAW)		ALISPALU		TREAM
Parties liées (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024	30/06/2025	30/06/2024
Autres produits	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00
Charges externes	-27,1	0,0	-387,6	-49.8	0,00	0,00
Chiffre d'affaires	22,0	60.0	4 030,0	110.0	0,00	0,00
Achats consommés	0,0	0,0	-15,5	-2.7	0,00	0,00
Charges et produits financiers	-18,2	-13.0	0,0	0,00	0,00	-1 500.0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00
TOTAL	-23,3	47.0	3 626,9	57.5	0.00	-1 500.0
Titre de participation Gamestream						
Dépréciation titre de participation Gamestream						1 500.0

3.8.2 **DIRIGEANTS**

3.8.2.1 REMUNERATION ALLOUEE AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La rémunération brute des mandataires sociaux s'élève à 234 k€ pour l'exercice.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 juin 2019 a fixé, jusqu'à décision contraire, le montant global annuel de la rémunération à allouer au Conseil d'Administration à 60.000 euros.

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 la somme à verser aux administrateurs au titre de leur rémunération est d'un montant total de 60 000 euros réparti entre les administrateurs comme cela est détaillé au paragraphe 2.6.7 du présent Rapport.

3.9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

2CRSI

Société anonyme au capital de € 2.009.978,82 32 rue Jacobi Netter

67200 STRASBOURG

RAPPORT du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblé générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **2CRSI** relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle;

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2025 s'établit à 2 049 K€, ont fait l'objet de tests de dépréciation dans les notes 3.1.3.1.1 et 3.2.5.2 Ecarts d'acquisition des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées.
- La filiale GREEN DATA a fait l'objet d'une déconsolidation pour les raisons évoquées dans les notes 3.2.2.1.8 Déconsolidation de la filiale GREEN DATA et 3.2.4.4 Sorties de périmètre des comptes consolidés. Nous avons vérifié le respect des critères d'exclusion et le traitement comptable de cette opération.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

 concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Didenheim, le 30 octobre 2025

Le commissaire aux comptes Société Fiduciaire de Révision

Philippe PFLIMLIN

4. COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA

4.1 BILAN DE 2CRSi SA

4.1.1 BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	DEPRECIATION	NET 30/06/2025 12 mois	NET 30/06/2024 16 mois
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Frais d'établissement				
Frais de développement	5 060 690	3 177 770	1 882 920	796 353
Concessions, brevets et droits similaires	597 919	382 441	215 478	257 183
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 528 434	39 901	1 488 533	2 644 528
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 187 043	3 600 112	3 586 931	3 698 063
Terrains	7 107 0 10	0 000 112	0 000 00 1	0 000 000
Constructions	209 295	185 747	23 549	39 143
Installations techniques, mat. et outillage	203 233		25 545	33 143
industriels	4 220 466	1 700 327	2 520 140	2 730 186
Autres immobilisations corporelles	1 145 628	1 090 329	55 299	102 347
Immobilisations en cours	721 524		721 524	721 524
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 296 913	2 976 402	3 320 511	3 593 200
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 393 145	4 389 963	3 181	8 681
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	512 724		512 724	457 815
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 905 869	4 389 963	515 905	466 496
ACTIF IMMOBILISE	18 389 825	10 966 478	7 423 348	7 757 759
Matières premières, approvisionnements	6 666 420	647 142	6 019 278	6 556 114
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits finis et Marchandises	1 210 232		1 210 232	1 055 042
TOTAL DES STOCKS	7 876 652	647 142	7 229 510	7 611 156
Avances et acomptes versés sur commandes	9 179 516		9 179 516	429 912
Clients et comptes rattachés	8 834 417	412 162	8 422 255	22 275 440
Autres créances	50 867 521	1 509 859	49 357 662	32 982 572
TOTAL DES CREANCES	68 881 453	1 922 020	66 959 433	55 687 924
Capital souscrit et appelé, non versé	29 523		29 523	
Valeurs mobilières dont actions propres :	80		80	80
Disponibilités	930 954		930 954	594 723
Charges constatées d'avance	965 828		965 828	784 303
ACTIF CIRCULANT	78 684 491	2 569 163	76 115 328	64 678 186
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 249 179		1 249 179	59 462
TOTAL GENERAL	98 323 495	13 535 640	84 787 855	72 495 408

4.1.2 BILAN PASSIF

RUBRIQUES		NET 30/06/2025 12 mois	NET 30/06/2024 16 mois
Capital social ou individuel Dont versé :	2 009 979	2 009 979	2 007 549
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		39 132 035	39 046 076
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		160 051	160 051
Réserves statuaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		7 653	7 653
Report à nouveau		(136 461)	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		3 590 445	(136 461)
Total situation nette		46 038 145	41 084 867
Subventions d'investissement		157 145	230 998
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		44 920 847	41 315 865
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées		215 084	128 073
AUTRES FONDS PROPRES		215 084	128 073
Provisions pour risques		1 372 179	204 462
Provisions pour charges		19 500	19 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 391 679	223 962
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 773 540	8 688 745
Emprunts et dettes financières divers		3 040 362	717 388
TOTAL DETTES FINANCIERES		9 813 902	9 406 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		11 637 437	2 515 931
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 045 449	7 469 403
Dettes fiscales et sociales		1 821 300	6 515 338
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION		24 504 185	16 500 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 380 229	2 401 862
TOTAL DETTES DIVERSES		2 380 229	2 401 862
Produits constatés d'avance		361 090	1 555 768
TOTAL DES DETTES		37 059 406	29 864 434
Ecarts de conversion passif		1 200 838	963 074
TOTAL GENERAL		84 787 855	72 495 408

4.1.3 COMPTE DE RESULTAT DE 2CRSi SA

4.1.3.1 COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 1)

RUBRIQUES	FRANCE	EXPORT	30/06/2025 (12 MOIS)	30/06/2024 (16 MOIS)
Vente de marchandises	9 011 120	3 839 064	12 850 184	73 464 258
Production vendue de biens	8 674 267	3 934 430	12 608 697	17 048 278
Production vendue de services	2 961 198	4 402 118	7 363 316	7 108 266
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	20 646 585	12 175 612	32 822 197	97 620 802
Production stockée			155 190	(4 137 705)
Production immobilisée			531 712	1 701 489
Subventions d'exploitation			180 625	281 572
Reprises sur amortissements et provisions, transferts o	de charges		1 180 395	2 142 653
Autres produits			1 191 734	682 837
PRODUITS D'EXPLOITATION			36 061 854	98 291 648
Achat de marchandises, mat. premières et autres appr douane)	ovisionnements (y c.	droits de	16 014 729	75 293 225
Variation de stock (marchandises, matières premières	et autres approvisio	nnements)	(110 306)	4 475 306
Autres achats et charges externes			7 859 632	10 309 779
TOTAL CHARGES EXTERNES			23 764 055	90 078 310
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			169 761	375 871
Salaires et traitements			2 803 226	5 075 716
Charges sociales			1 215 360	2 116 014
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL			4 018 586	7 191 730
Dotations aux amortissements sur immobilisations			577 313	1 343 653
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 056 574	1 038 695
Dotations aux provisions pour risques et charges			256 671	73 662
TOTAL DOTATIONS D'EXPLOITATION			1 890 558	2 456 009
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			729 105	370 289
CHARGES D'EXPLOITATION			30 572 064	100 472 208
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 489 789	(2 180 560)

4.1.3.2 COMPTE DE RESULTAT (PARTIE 2)

	30/06/2025 (12 MOIS)	30/06/2024 (16 MOIS)
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE		
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE		
Produits financiers de participations		1 491 449
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 611 187	2 081 935
Reprises sur provisions et transferts de charges	21 211	355 978
Différences positives de change	26 969	31 616
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
PRODUITS FINANCIERS	1 659 367	3 960 978
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 451 228	1 549 587
Intérêts et charges assimilées	363 573	1 006 616
Différences négatives de change	24 037	163 693
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	2 838 837	2 719 897
RESULTAT FINANCIER	(1 179 470)	1 241 082
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 310 320	(939 478)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	79 891	2 205 589
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	79 891	2 205 589
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 555	32
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	380 343	1 537 716
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	382 897	1 537 748
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(303 007)	667 841
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	416 868	(135 176)
TOTAL DES PRODUITS	37 801 112	104 458 216
TOTAL DES CHARGES	34 210 667	104 594 677
BENEFICE ou PERTE	3 590 445	(136 461)

4.2 CHIFFRES CLES

• Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

• Durée de l'exercice : 12 mois

• Devise : EURO

• Total du Bilan : 84 787 855

• Résultat avant répartition : 3 590 445

4.3 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE 2CRSi SA

4.3.1 FAITS CARACTERISTIQUES - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4.3.1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

RAPPEL

L'exercice clos au 30 juin 2025 a une durée de 12 mois alors que l'exercice précédent clos au 30 juin 2024 avait une durée de 16 mois.

CONTROLE FISCAL

Le contrôle portant sur la période du 01/01/2019 au 28/02/2022 a pris fin au cours de l'exercice et n'a donné lieu à aucun redressement significatif.

SUBVENTIONS

Dans le prolongement des aides perçues lors des exercices précédents au titre des programmes de soutien à la production de serveurs contribuant à l'indépendance numérique européenne, le Parlement européen, dans le cadre de son programme de recherche et d'innovation « Horizon Europe » (2021-2027), a lancé le projet collaboratif HIGHER.

Ce projet vise à développer une infrastructure européenne open source, modulaire et hautement performante dédiée aux services cloud et **Edge**. L'initiative met particulièrement l'accent sur l'efficacité énergéti**que**, **la sécurité des systèmes ainsi que sur la standardisation des architectures**, **afin de renforcer l'autonomie technologique des acteurs européens**.

Dans ce cadre, 2CRSi bénéficie d'une subvention de 474 k€. Conformément aux principes comptables en vigueur, les produits liés à cette subvention sont reconnus au fur et à mesure de l'avancement du projet. Sur l'exercice clos au 30 juin 2025, un produit de 181 k€ a ainsi été comptabilisé au compte de résultat au titre de cette subvention.

PRETS GARANTIS PAR L'ETAT

Au cours du second semestre de l'exercice 2020-2021, 2CRSi SA a obtenu plusieurs prêts garantis par l'État français à hauteur de 90% (PGE), pour un montant total de 11,7 M€. Ces financements ont été accordés par des établissements bancaires de premier plan, partenaires historiques du Groupe, dans le cadre des dispositifs de soutien mis en place pour faire face à l'impact économique de la crise sanitaire.

La Société a opté pour un plan de remboursement échelonné sur cinq ans, avec une échéance finale prévue en 2028. Au 30 juin 2025, un montant cumulé de 3,0 M€ a été remboursé, portant ainsi le solde restant dû à 4,7 M€ à cette date. Cette trajectoire de remboursement s'inscrit dans une politique financière maîtrisée et cohérente avec les capacités opérationnelles du Groupe.

AUGMENTATION DE CAPITAL DE 2CRSI SA

Au cours de l'exercice clos au le 30 juin 2025, le Président de la Société a constaté l'exercice par les Bénéficiaires d'un total de e 27 003 BSCPCE au titre du plan n°1 2020-2024 par les Bénéficiaires, conduisant à l'émission de 27 003 actions nouvelles ordinaires. Ces actions ont été émises au prix d'exercice prévu par le plan, soit 3,28 euros par action, représentant un apport total en numéraire de 88 569,84 euros.

Cette opération a donné lieu à une augmentation du capital de la Société en numéraire de 2 430,27 euros, portant le capital social de 2 007 548,55 euros à 2 009 978,82 euros, par création de 27 003 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,09 euros chacune.

CIR 2020

Le CIR est un dispositif fiscal français qui permet aux entreprises de bénéficier d'un crédit d'impôt calculé sur leurs dépenses de R&D (personnel, amortissements, frais de brevets, sous-traitance, etc.).

L'entreprise avait procédé à une demande de remboursement après avoir attendu un délai de 3 ans en fournissant l'ensemble des justificatifs des dépenses de recherches et développements des différents projets qu'elle avait mené durant cette période.

Après validation, le Trésor Public a procédé à un règlement pour un montant de 354 k€.

4.3.1.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Postérieurement à la clôture de l'exercice au 30 juin 2025, le solde des BSPCE définitivement attribués non encore exercés au titre du plan n°1 de BSPCE 2020-2024 représentant un total de 34 872 BSPCE a été exercé par les bénéficiaires.

En dehors de cet évènement, le Groupe 2CRSi confirme qu'aucun autre événement significatif n'est survenu après la clôture de l'exercice comptable au 30 juin 2025 et jusqu'à la date de la publication du présent Rapport, qui pourrait affecter de manière substantielle la situation financière, les résultats, ou les perspectives de la société et qui nécessiterait une modification ou un ajustement des comptes présentés pour l'exercice clos au 30 juin 2025.

4.3.2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la période ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'exercice ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation. Cette appréciation repose notamment sur les éléments suivants :

- La trésorerie disponible à la date d'arrêté des comptes ;
- Les prévisions d'encaissements attendues au titre des contrats en cours d'exécution ainsi que des contrats en phase avancée de négociation. Ces prévisions demeurent toutefois soumises à des aléas inhérents aux cycles de décision et de livraison des projets;
- La finalisation des discussions commerciales actuellement menées avec plusieurs clients portant sur l'acquisition ou la location des équipements restant en stock au sein du Groupe, y compris les matériels provenant de Blade, immédiatement ou quasi immédiatement disponibles via la filiale ADIMES;
- Le renouvellement attendu des lignes de financement court terme (lignes de crédit et découverts) par les partenaires bancaires du Groupe.

Au regard de ces éléments et des actions engagées, 2CRSi demeure confiant dans la solidité de son modèle et dans sa capacité à mobiliser, si nécessaire, des financements complémentaires à court, moyen ou long terme afin de soutenir sa trajectoire de développement.

Au 20 octobre 2025, la trésorerie brute de 2CRSi SA s'élève à 8,161 M€. À cette date, le Groupe dispose par ailleurs de lignes de financement mobilisables pour un montant total de 4,832 M€, comprenant notamment des facilités de découvert bancaire, des lignes de crédit court terme non tirées et une avance BPI non utilisée. Ces ressources complémentaires offrent au Groupe une marge de manœuvre financière adaptée à la poursuite de ses opérations et à la couverture de ses besoins de liquidité à court terme.

Les principales méthodes utilisées sont :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle ou prix de vente probable d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les frais de développement sont immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis :

- La société a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise, ce qui est généralement étayé par l'existence d'une commande ou d'un contrat :
- Les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- La société a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les durées d'amortissements sont indiquées ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	MODE	DUREE
Frais de développement	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 7 ans
Brevets	Linéaire	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable. Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Les durées d'amortissements sont indiquées ci-après :

TYPE D'IMMOBILISATION	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	15 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	9 à 20 ans
Outillage industriel	Linéaire	2 à 10 ans
Agencements installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont constituées par des titres de participation dans des sociétés et des dépôts de garantie.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition. Leur valeur est examinée à la fin de chaque période par référence à la valeur d'utilité. Celle-ci est estimée sur la base de la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, convertie au cours de change de clôture pour les sociétés étrangères. Le cas échéant, ce montant est rectifié pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés déterminée sur la base de prévisions actualisées de flux de trésorerie.

Si la valeur d'utilité de ces titres devient inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constatée pour la différence

STOCK ET EN COURS

Les matières et marchandises sont évaluées suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, rabais ou remise déduit.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation peut être comptabilisée pour ramener le stock de marchandises et matières premières à sa valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente. Une dépréciation des composants est constatée lorsque leur prix sur le marché est inférieur à leur coût d'acquisition. Le taux de rotation des stocks est utilisé pour identifier les éléments les plus à risques.

CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

CONTRAT D'AVANCE BPI

Dans le cadre de son financement à court terme, la société a conclu un contrat « Avance+ » avec BPI. Dans le cadre de ce contrat :

- Les créances financées sont maintenues dans les comptes auxiliaires clients dans la mesure où le risque de recouvrement n'est pas transféré ;
- Les droits à tirage utilisés à la clôture de l'exercice figurent en autres dettes ;
- Les retenues de garantie sont présentées en autres créances ;
- Les intérêts inhérents à ces contrats sont classés en charges financières alors que les commissions sont classées en charges externes.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

PROVISIONS POUR RISOUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges visent à couvrir les risques identifiés à la date de clôture qui peuvent engendrer des charges quantifiables. Elles sont évaluées de façon individuelle.

Les indemnités de départ à la retraite sont enregistrées en charges lors de leur paiement dans les comptes sociaux. Elles ne font pas l'objet de provisions.

SUBVENTIONS

1. Traitement comptable des subventions d'investissement ou d'équipement

Les subventions d'investissement dont bénéficie l'entreprise en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées sont comptabilisées dans les capitaux propres. Le montant est viré au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens concernés.

2. Traitement comptable des subventions d'exploitation et des subventions d'équilibre

Les subventions d'exploitation sont celles dont bénéficie l'entreprise pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation. Les subventions d'équilibre sont octroyées afin de compenser, en tout ou partie, la perte globale qu'elle aurait constatée si cette subvention ne lui avait pas été accordée. Le traitement comptable de ces 2 types de subvention consiste à un enregistrement immédiat en produit.

La date d'enregistrement de la subvention est différente selon les clauses du contrat :

a. Absence de condition

Lorsqu'elle est accordée sans condition, la subvention est comptabilisée à la date de son octroi.

b. Condition résolutoire

Si la subvention accordée doit être restituée en cas de non-respect par l'entreprise de conditions fixées dans la convention, il y a condition résolutoire. Dans ce cas, elle est comptabilisée en produit dès la signature de l'accord.

c. Condition suspensive

Si la subvention n'est accordée que lorsque l'entreprise aura satisfait certaines conditions techniques (par exemple, la réalisation de dépenses de recherche), il y a condition suspensive. Dans ce cas, elle est comptabilisée en produit dès que les conditions sont remplies.

ACHATS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

4.3.3 NOTES SUR LE BILAN

4.3.3.1 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES (Montants en k€)						
	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création Virements	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	3 725		1 336	0	5 061	
Immobilisations incorporelles en cours	2 495		532	1 657	1 370	
Logiciels, concessions, brevets, licences, marques	757		0	0	757	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 977		1 867	1 657	7 187	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Constructions sur sol d'autrui	127		0	0	127	
Constructions installations générales	83		0	0	83	
Installations techniques et outillage industriel	4 240		0	19	4 220	
Installations générales, agencements et divers	343		0	0	343	
Matériel de transport	311		0	0	311	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	492		0	0	492	
Immobilisations Corporelles en cours	722		0	0	722	
Avances et acomptes Immobilisations Corporelles	0		0	0	0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 317		0	19	6 297	
TOTAL GENERAL	13 294		1 867	1 676	13 484	

Concernant les immobilisations incorporelles :

Au cours de l'exercice, sept projets de développement issus du service R&D, précédemment comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours, ont été activés et transférés en frais de développement. Il s'agit notamment des méta-projets Immersion, Octopus, Octorack, Cast, DC48V, Godi et Green, pour un montant total de 1 336 k€.

Cette activation s'est traduite par une sortie d'actifs d'un montant de 1 657 k€, dont 322 k€ correspondent à des projets abandonnés à la suite des arbitrages réalisés dans le cadre de l'optimisation du portefeuille R&D.

Parallèlement, de nouveaux méta-projets ont été engagés pour un montant de 532 k€, lesquels seront activés en immobilisations incorporelles dès leur achèvement et la démonstration des critères de valorisation requis.

Concernant les immobilisations corporelles :

Le poste « Installations techniques et outillage industriel » comprend notamment des équipements mis à disposition des clients dans le cadre de contrats de location. Au 30 juin 2025, la valeur nette comptable de ces matériels loués s'élève à 2 382 k€.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Montants en k€)							
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Dépréciati on en fin d'exercice	Valeur nette fin d'exercice
Autres participations	4 393			0	4 393	4 390	3
Prêts et autres immobilisations financières	0			0	0	0	0
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 393			0	4 393	4 390	3
TOTAL GENERAL	4 393			0	4 393	4 390	3

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Montants en k€)							
	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Dépréciation en fin d'exercice	Valeur nette fin d'exercice	
Contrat de liquidité	168	3 347	3 302	213	0	213	
Dépôts et cautionnement	291	9	0	300	0	300	
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	459	3 356	3 302	513	0	513	
TOTAL GENERAL	459	3 356	3 302	513	0	513	

Au 30 juin 2025, le solde est de 19 253 actions propres pour une valeur au cours de clôture de 128 k€. La Société a comptabilisé en résultat exceptionnel une plus-value nette de 45 k€ (bonis 64 k€ – malis 18 k€) au cours de l'exercice.

4.3.3.2 AMORTISSEMENTS

(Montants en k€)	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	MONTANT FIN EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	2 929	249	0	3 178
Autres immobilisations incorporelles	350	72	0	422
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 279	321	0	3 600
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol d'autrui	106	14	0	120
Constructions installations générales	64	2	0	66
Installations techniques et outillage industriel	1 510	194	3	1 700
Installations générales, agencements et divers	262	29	0	291
Matériel de transport	300	11	0	311
Matériel de bureau, informatique et mobilier	481	7	0	488
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 723	256	3	2 976
TOTAL GENERAL	6 002	577	3	6 577

4.3.3.3 VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

La totalité des dotations aux amortissements pratiquées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025 est de nature économique. L'ensemble des amortissements est calculé en suivant le mode linéaire.

(Montants en k€)	LINEAIRE	DEGRESSIF
Immobilisations incorporelles	321	
Immobilisations corporelles	256	
TOTAL	577	0

4.3.3.4 STOCKS

	Situation au 30/06/2025			Situation au 30/06/2024			
(Montants en k€)	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Montant brut	Dépréciation	Montant net	
Fournitures consommables	15		15	8		8	
En-cours de production	0		0	0		0	
Marchandises et produits finis	7 861	(647)	7 214	7 603	0	7 603	
Stocks en voie d'acheminement	0		0	0		0	
TOTAL	7 877	(647)	7 230	7 611	0	7 611	

Au cours de l'exercice, le niveau des stocks a enregistré une légère diminution par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la constatation d'une dépréciation des marchandises pour un montant de 647 k€. À la clôture, les stocks représentent un niveau équivalent à un peu moins de trois mois de chiffre d'affaires, reflétant une gestion maîtrisée des approvisionnements et de la rotation des inventaires.

4.3.3.5 AVANCES CONDITIONNEES

Dans le cadre des projets European Pilot et ReNESENS, portant sur le développement de serveurs informatiques à haut niveau de performance et à coûts optimisés, le Groupe a bénéficié d'avances pour un montant total de 215 k€, cofinancées par Bpifrance.

Ces avances revêtent la nature de prêts remboursables et devront être intégralement restituées conformément aux modalités contractuelles associées à ces programmes de soutien à l'innovation.

4.3.3.6 PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

(Montants en k€)	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges	145	3	25	123
Provision pour pertes de change	59	1 249	59	1 249
Autres provisions	20	0	0	20
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	224	1 252	84	1 392
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Provisions sur titres de participation	4 384	6	0	4 390
Provisions sur autres immobilisations financières	1	0	1	0
Provisions sur stocks et en cours	0	647	0	647
Provisions sur comptes clients	1 039	409	1 036	412
Autres provisions pour dépréciation	60	1 450	0	1 510
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	5 484	2 512	1 037	6 959
TOTAL GENERAL	5 707	3 764	1 121	8 351

Au cours de l'exercice, les provisions pour risques et charges ont enregistré une hausse significative pour un montant total de 1 168 k€. Cette évolution s'explique principalement par l'impact défavorable de la baisse du dollar américain face à l'euro, qui a affecté la valorisation des comptes courants libellés en USD au sein des filiales 2CRSi Corporation et 2CRSi Middle East FZE, pour des montants respectifs de 801 k€ et 185 k€.

Parallèlement, une dépréciation des stocks a été constatée à hauteur de 647 k€, liée à la rotation plus faible de certains articles dans un contexte d'accélération des cycles technologiques sur le marché des serveurs haute performance.

Par ailleurs, une dépréciation du compte courant de la filiale Green Data a été comptabilisée pour un montant de 1 450 k€, afin d'aligner sa valeur sur la situation nette de la filiale, à la suite de la décision de procéder à sa déconsolidation (v. en ce sens le paragraphe 3.2.2.1.8 du présent Rapport).

Enfin, la reprise des discussions avec un client dont les créances avaient été dépréciées au titre de l'exercice précédent a permis de solder le litige. La reprise de provision correspondante, soit 1 036 k€, a ainsi contribué à atténuer la hausse

globale des provisions et dépréciations, et ce malgré la constatation d'une nouvelle dépréciation sur une autre créance client pour un montant de 409 k€.

4.3.3.7 INFORMATION SUR LES DETTES ET CREANCES

CREANCES (Montants en k€)						
LIBELLES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN			
Créances rattachées à des participations	0	0	0			
Prêts	0	0	0			
Autres immobilisations financières	513	213	300			
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	513	213	300			
Clients douteux ou litigieux	3	3	0			
Autres créances clients	8 831	8 831	0			
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	0	0	0			
Personnel et comptes rattachés	5	5	0			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3	3	0			
Etat – Impôts sur les bénéfices	596	596	0			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	633	633	0			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	44	44	0			
Etat – Divers	310	0	310			
Groupes et associés	44 917	0	44 917			
Débiteurs divers (a)	13 569	13 269	300			
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	68 911	23 384	45 527			
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	966	956	10			
PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	0	0	0			
ECARTS CONVERSION ACTIF	1 249	1 249	0			
TOTAL	71 639	25 802	45 837			

 ⁽a) Détail Débiteurs divers : Avoirs à recevoir et Acomptes Fournisseurs : 12 337 k€; Fournisseurs débiteurs : 2 k€;
 Saisie conservatoire : 445 k€; Fonds de garantie Factor : 550 k€; Mobilisation CIR : 228 k€; Rémunération des administrateurs
 (b) (Jetons de présences) : 4 k€; Indemnité : 3 k€

Le montant des créances figurant à la rubrique « Groupe et associés » correspond à la position des comptes courants détenus avec les différentes filiales du Groupe.

DETTES (Montants en k€)				
LIBELLES	MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN	
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine (1)	1 355	1 355	0	
- à plus de 1 an à l'origine	5 419	3 658	1 761	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 045	11 045	0	
Personnel et comptes rattachés	452	452	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	370	370	0	
Taxe sur la valeur ajoutée	890	890	0	
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	109	109	0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	
Groupe et associés	3 040	3 040	0	
Autres dettes (b)	14 018	11 852	2 166	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	361	361	0	
ECARTS CONVERSIONS PASSIF	1 201	1 201	0	
TOTAL	38 260	34 333	3 927	

⁽c) Détail Autres dettes : Avance subvention : 2 166 k€ ; Avoirs à établir et acomptes Clients : 11 728 k€ ; Autres dettes : 25 k€ ; Autres charges à payer : 88 k€ (jetons de présence) ; Clients créditeurs : 11 k€

4.3.3.8 ECARTS DE CONVERSION

(Montants en k€)	ACTIF	PASSIF
Fournisseurs hors groupe	50	478
Clients hors groupe	204	48
Autres créances hors groupe	0	34
Autres créances groupe	996	641
TOTAL	1 249	1 201

4.3.3.9 COMPTES DE REGULARISATIONS

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (Montants en k€)	MONTANT
Marchandises facturées non livrées	404
Loyer Crédit-Bail	216
Loyer immobilier et charges locatives	236
Assurances	8
Divers frais généraux	101
TOTAL	966

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Montants en k€)	MONTANT
Vente de marchandises	173
Prestation de services	28
Loyers équipements	160
TOTAL	361

⁽¹⁾ Dont découverts bancaires : 1 306 k€

CHARGES A PAYER (Montants en k€)	MONTANT
Emprunts, intérêts à payer	30
Dettes fournisseurs	4 173
Dettes fiscales et sociales	614
Avoir à établir	456
Autres charges à payer (jetons de présence inclus)	88
Comptes courants	11
Intérêts courus (Banque)	48
TOTAL	5 419

PRODUITS A RECEVOIR (Montants en k€)	MONTANT
Créances clients	855
Indemnité journalière prévoyance salarié	0
Crédit Impôt Recherche	0
Avoir à recevoir	3 158
Comptes courants	965
Indemnités assurances	0
Intérêts courus (Banque)	0
TOTAL	4 978

4.3.3.10 CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2025, le capital est composé de 22 333 098 actions ordinaires de 0,09 euros de nominal ce qui porte le capital à 2 009 978.82 euros.

Les capitaux propres ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

(Montants en k€)	Capital	Prime émission	Prime Remboursement	Réserves légales	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Subvention	Total capitaux propres
Situation nette au 01/07/2024	2 008	37 842	1 205	160	8	0	(136)	231	41 316
Report à nouveau (solde débiteur)	0	0	0	0	0	0	136	0	136
Affectation du résultat N-1	0	0	0	0	0	(136)	0	0	(136)
Augmentation de capital non versé (a)	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Augmentation de capital versé (a)	2	86	0	0	0	0	0	0	88
Résultat 01/07/2024 au 30/06/2025	0	0	0	0	0	0	3 590	0	3 590
Subventions								(74)	(74)
Situation nette au 30/06/2025	2 010	37 928	1 205	160	8	(136)	3 590	157	44 921

	NOMBRE D'ACTIONS
Capital au 01/07/2024	22 306 095
Augmentation de capital par l'exercice des BSPCE au titre du plan n°1 2020-2024	27 003
Capital au 30/06/2025	22 333 098

4.3.3.11 DETTES FINANCIERES

MATURITE DES EMPRUNTS (Montants en k€)							
	Solde en fin d'exercice Exercice 2025/2026 Exercice 2026/2027 Exercice 2027/2028 Exercice 2027/2028						
PGE	4 731	2 970	1 339	422	-		
Autres emprunts	658	658	0	0	-		
Avances conditionnées	215	179	36	0	-		
TOTAL	5 604	3 807	1 375	422	-		

Au 30 juin 2025, l'endettement financier de 2CRSi s'élève à 5 604 k€, dont la quasi-totalité est constituée du Prêt Garanti par l'État (PGE), pour un solde de 4 731 k€. Le remboursement du PGE s'échelonne jusqu'à l'exercice 2027/2028, conformément à l'échéancier mis en place avec les partenaires bancaires.

Au cours de l'exercice, la Société a remboursé près de 3 M€, illustrant la poursuite de sa stratégie de désendettement engagée les exercices précédents. Cette dynamique se reflète également dans la faible part des autres emprunts (658 k€) et des avances conditionnées (215 k€), dont les échéances sont principalement concentrées sur l'exercice 2025/2026.

4.3.4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.3.4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 2CRSi SA est réalisé en France et à l'export. Sa ventilation est la suivante :

(Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Ventes France	17 685	22 860
Ventes UE	2 299	1 763
Ventes Hors UE	5 475	65 889
Prestations services location France	1 385	2 029
Prestations services location Hors UE	47	958
Prestations services autres France	1 577	2 405
Prestations services autres UE	27	59
Prestations services autres Hors UE	4 327	1 657
TOTAL	32 822	97 621

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires social de 2CRSi SA enregistre une baisse sensible par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par le développement commercial et opérationnel de la filiale américaine, 2CRSi Corporation, dans le cadre de la stratégie de croissance internationale du Groupe.

Sur la même période, 2CRSi Corporation a généré un chiffre d'affaires de 185 M€, soit une progression de près de 105 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance particulièrement soutenue reflète la forte accélération de la demande pour des serveurs intégrant des capacités d'intelligence artificielle avancées. Ces solutions permettent d'exécuter des traitements analytiques complexes, d'automatiser des processus décisionnels et de répondre à des besoins croissants en calcul haute performance (HPC) au sein des secteurs à forte intensité technologique.

Cette dynamique confirme la pertinence du positionnement du Groupe sur les architectures informatiques de nouvelle génération, conçues pour accompagner l'essor des usages liés à l'IA générative, au big data et au edge computing.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison pour les ventes de matériel et au fur et à mesure de la réalisation des obligations contractuelles pour les prestations de services.

4.3.4.2 IMPOT SUR LES BENEFICES

Pour l'exercice clos le 30 juin 2025, 2CRSi SA présente un bénéfice comptable de 3,6 M€. Compte tenu de ce résultat, une charge d'impôt sur les sociétés de 416,9 k€ a été constatée au titre de l'exercice 2024-2025.

Toutefois, grâce à l'imputation de crédits d'impôt acquis au cours des exercices précédents, aucun décaissement d'impôt n'est à prévoir auprès de l'administration fiscale. Ainsi, bien qu'enregistrée en charge comptable, cette imposition n'aura pas d'impact sur la trésorerie de la Société pour l'exercice considéré.

4.3.4.3 AUTRES CHARGES ET PRODUITS

NATURE DES AUTRES CHARGES (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Droit de reproduction	1	1
Jetons de présence	48	6
Pertes sur créances irrecouvrables	2	0
Pertes de change	668	359
Charges diverses	10	5
TOTAL	729	370

NATURE DES AUTRES PRODUITS (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Gains de change	1 171	680
Produits divers	21	3
TOTAL	1 192	683

Les gains liés aux différences de changes ont presque doublé en raison de la dépréciation du dollar face à l'euro et ce malgré une hausse des pertes de change de 309 k€. Ainsi ce fort accroissement des gains de change permet d'avoir un impact positif sur le résultat d'exploitation à hauteur de 463 k€.

4.3.4.4 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 276 k€. Il se décompose de la façon suivante :

NATURE DES CHARGES (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Intérêts sur emprunts	71	296
Intérêts de compte courant bancaires	121	268
Intérêts des dettes commerciales	0	43
Intérêts factor	114	154
Pertes sur créances liées à des participations	0	123
Pertes de change	24	164
Autres charges financières	0	96
Intérêts comptes courants	57	27
Dotations aux amortissements, primes de remboursement obligations	0	28
Dotation provision pour dépréciations Immobilisations financières	6	1 501
Dotation provision pour dépréciations éléments financiers	2 446	21
TOTAL	2 839	2 720

Les intérêts sur emprunts et intérêts bancaires, y compris les frais liés au factoring, enregistrent une baisse notable sur la période (306 k€ en 2025 contre 718 k€ en 2024). Cette diminution traduit à la fois la réduction progressive du niveau d'endettement et l'optimisation du coût des financements mobilisés.

En parallèle, les pertes de change reculent également (24 k€ contre 164 k€), dans un contexte de moindre exposition aux variations de taux de change sur la période.

Par ailleurs, la dotation pour dépréciation des immobilisations financières ressort à un niveau très faible (6 k€) en 2025, après un montant exceptionnel de 1 501 k€ enregistré en 2024, ce dernier étant lié à un ajustement ponctuel réalisé lors de l'exercice précédent.

L'évolution marquée du poste « Dotation provision pour dépréciations d'éléments financiers » s'explique principalement par la dépréciation du compte courant de la filiale Green Data, comptabilisée pour un montant de 1 450 k€ à la suite de la décision de déconsolider cette dernière. Dans les comptes consolidés du Groupe cette impact est ramené au niveau du résultat exceptionnel. Elle reflète également la constitution d'une provision pour perte de change de 975 k€, liée à la dépréciation du dollar américain face à l'euro, ayant affecté les comptes courants intra-groupe.

Dans l'ensemble, la structure des charges financières reflète la transition d'un modèle marqué par le coût de la dette vers un modèle davantage influencé par l'évaluation des actifs financiers. Cette évolution s'inscrit dans la stratégie de réallocation et de sécurisation du portefeuille de participations du Groupe.

NATURE DES PRODUITS (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Produits de participations	0	1 491
Revenus des valeurs mobilières de placement	0	2
Gains de change	27	32
Reprises des provisions pour dépréciations des immobilisations financières	1	1
Reprises des provisions pour dépréciations des éléments financiers	21	355
Autres produits financiers (Placement financiers)	9	2
Autres produits financiers (Intérêts courus groupe)	1 602	2 077
TOTAL	1 659	3 961

Au 30 juin 2025, les produits financiers s'élèvent à 1 659 k€, contre 3 961 k€ à la clôture de l'exercice précédent. Cette baisse apparente de 2 302 k€ nécessite toutefois une lecture contextualisée des éléments constitutifs de cette rubrique.

La diminution la plus significative est liée à l'absence de produits de participations au cours de l'exercice 2024-2025, alors que l'exercice précédent avait bénéficié de la perception d'un dividende exceptionnel de 1 491 k€, consécutif à la cession de la filiale Boston. Cette opération, par nature non récurrente, explique à elle seule une part importante de l'écart observé.

Par ailleurs, le poste « Autres produits financiers (Intérêts courus groupe) » ressort à 1 602 k€ en 2025, contre 2 077 k€ en 2024. Cette baisse ne reflète pas un changement de politique de refacturation ou de rémunération intragroupe, mais résulte de la différence de durée des exercices : l'exercice clos au 30 juin 2024 couvrait 16 mois, contre 12 mois pour l'exercice 2024-2025. À périmètre et méthode constants, le niveau annuel reconstitué est cohérent et stable.

4.3.4.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Au 30 juin 2025, le résultat exceptionnel ressort négatif à −303 k€, contre un résultat exceptionnel positif de 668 k€ au 30 juin 2024. Cette évolution s'explique par la structure des charges et produits exceptionnels, dont les mouvements sont directement liés aux opérations de cession et aux arbitrages réalisés au cours de l'exercice.

NATURE DES CHARGES (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Pénalités et amendes	3	0
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles cédées	322	0
Valeurs comptables des immobilisations corporelles cédées	16	1 155
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	3
Mali sur rachat d'actions	18	42
Autres charges exceptionnels	24	338
TOTAL	383	1 538
NATURE DES PRODUITS (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Produits des cessions des immobilisations corporelles cédées	16	1 795
Boni provenant d'achat d'actions	64	92
Autres produits exceptionnels	0	319
TOTAL	80	2 206

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 383 k€, contre 1 538 k€ l'année précédente. Elles sont principalement liées à la sortie d'immobilisations incorporelles abandonnées, pour un montant de 322 k€, correspondant à l'arrêt de certains projets R&D qui ne répondaient plus aux critères de capitalisation ou de rentabilité attendue ;

Les produits exceptionnels s'établissent, quant à eux, à 80 k€, contre 2 206 k€ au 30 juin 2024. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des produits de cession d'immobilisations corporelles, qui représentaient 1 795 k€ en 2024, dans le cadre notamment de la cession d'une créance client associée à du matériel immobilisé.

4.3.4.6 TRANSFERT DE CHARGES

NATURE DES PRODUITS (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Remboursement assurances	2	46
Contrat Apprentissage	0	6
Avantages en nature	18	35
Indemnité journalière Prévoyance	61	0
TOTAL	80	88

Le montant relatif aux transferts des charges est stable par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, le règlement ANC 2022-06 relatif au plan comptable général (PCG) prévoit la disparition des transferts de charges lors du prochain exercice.

4.3.4.7 SUBVENTIONS

NATURE DES AUTRES PRODUITS (Montants en k€)	30/06/2025	30/06/2024
Subvention Industrie 4.0	74	36
Subvention European Pilot	42	243
Subvention ReNESENS	9	2
Subvention Odyssai	42	1
Subvention Consortium HIGHER	13	0
TOTAL	181	282

Au 30 juin 2025, les produits issus des subventions s'élèvent à 181 k€, contre 282 k€ au 30 juin 2024, soit une diminution de 101 k€ sur l'exercice.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse du produit comptabilisé au titre de la subvention European Pilot, qui ressort à 42 k€ en 2025 contre 243 k€ l'année précédente. Cette diminution reflète un rééquilibrage des ressources et du temps de développement interne au profit d'autres programmes de soutien à l'innovation.

À l'inverse, plusieurs subventions affichent une progression, témoignant de la montée en charge de nouveaux projets, notamment :

- la subvention Industrie 4.0, portée à 74 k€ (contre 36 k€),
- la subvention Odyssai, en hausse à 42 k€ (contre 1 k€),
- ainsi que la reconnaissance des premiers produits liés au projet européen HIGHER, pour 13 k€, ce dernier étant entré en phase opérationnelle durant l'exercice.

Les produits des subventions sont reconnus en résultat au rythme de l'avancement des travaux financés, conformément aux dépenses engagées sur les projets de R&D concernés. Ainsi, la variation annuelle ne traduit pas une réduction des financements disponibles, mais bien le phasing opérationnel des projets et la priorisation des efforts de développement en cours d'exercice.

4.3.4.8 EFFECTIF MOYEN

	30/06/2025	30/06/2024
Personnel cadre	39	43
Personnel non-cadre	5	5
TOTAL	44	48

L'effectif de 2CRSi est relativement stable par rapport à l'année dernière. A noter que le personnel lié aux fonctions administratives a été transféré à la société HAW.

4.3.4.9 OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Sociétés (Montants en k€)	Créances Clients et comptes rattachés	Créances rattachées à des participations	Compte courant débiteur	Compte courant créditeur	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Charges financières	Produits financiers
ADIMES	446		5 355	0	1 637	0	265
ALISPALU	43		0	0	(1 492)	0	0
HOLDING ALAIN WILMOUTH (HAW)	96		0	2 249	33	18	0
2CRSI CORPORATION	0		21 155	0	0	0	561
2CRSI CANADA INC.	0		351	0	0	5	8
2CRSI MIDDLE EAST FZE	0		3 812	0	0	0	153
2CRSI LIMITED	0		4 389	0	0	0	218
2CRSI LONDON LIMITED	0		0	15	0	2	0
2CRSI UK LTD	0		210	0	0	0	2
2CRSI BELGIUM SRL	0		0	57	15	0	9
2CRSI SINGAPORE PTE LTD	0		119	0	0	0	5
GREEN DATA	1 630		9 099	0	1 381	0	379
GAMESTREAM	0		2	0	0	0	0
TOTAL	2 214	0	44 492	2 322	1 573	25	1 602

Sur le plan de la gouvernance, 2CRSi SA, ADIMES, 2CRSi Corporation, Holding Alain Wilmouth (HAW) et ALISPALU ont pour dirigeant commun M. Alain Wilmouth. À noter que ALISPALU ne fait pas partie du périmètre consolidé du Groupe. En revanche, ADIMES, 2CRSi Ltd, 2CRSi London Limited, 2CRSi Middle East FZE, 2CRSi Corporation, 2CRSi Singapore Pte Ltd, 2CRSi Belgium SRL et 2CRSi Canada Inc. sont des filiales détenues à 100 % par 2CRSi SA.

4.3.4.10 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

En vertu de la législation sociale française (règlement ANC n° 2013-02), les salariés de la société auront droit à une indemnité de départ à la retraite s'ils figurent parmi les effectifs au moment de leur départ à la retraite.

L'engagement de la Société à ce titre est estimé à 103 k€ au 30 juin 2025. Au 30 juin 2024, cet engagement était de 92 k€. L'évolution de la dette est essentiellement liée à l'évolution du taux d'actualisation, tel que défini plus bas et à la baisse des effectifs liée au transfert du personnel administratif à la société HAW intervenu au cours de l'exercice.

Cet engagement est estimé pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation. Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou en conséquence de changements d'hypothèses actuarielles.

Les principaux paramètres utilisés pour l'exercice sont les suivants :

- Mode de départ à l'initiative de l'employé (départ volontaire) ;
- Calcul de l'indemnité selon la convention collective en vigueur (SYNTEC) ;
- Âge de départ supposé 65 ans pour les ETAM et 67 ans pour les cadres ;
- Taux d'actualisation 3,70 % correspondant au taux des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturité de l'engagement (3,50 % sur l'exercice 2023-2024);
- Taux de charge 45 %;
- Turnover : en fonction de l'ancienneté et de l'âge moyen du personnel ;
- Mortalité : par table par génération TGH 05 pour la population masculine et TGF 05 pour la population féminine.

4.3.4.11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

TYPE (Montants en k€)	ENGAGEMENT DONNE	ENGAGEMENT REÇU		
Indemnités de fin de carrière	103			
Engagement de crédit-bail (redevances restantes à courir)	5 664			
Garantie de l'Etat sur PGE (90 % prêt et intérêts)		4 258		

La Société bénéficie de plusieurs lignes d'autorisation de découvert pour un montant global de 1 200 k€ et 155 kUSD auprès de l'ensemble des établissements bancaires.

Les engagements correspondants aux baux commerciaux s'élèvent 2 563 k€.

Par ailleurs, les engagements suivants ont également été donnés :

- La cession à titre de garantie de la créance au titre du CIR : 789 k€
- Les créances cédées au titre de l'affacturage : 765 k€

4.3.4.12 CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Au 30 juin 2025, 2CRSi SA a souscrit quatre nouveaux contrats de crédit-bail auprès de différents établissements financiers, pour un montant total de 5 566 k€. Ces financements visent à accompagner l'acquisition de serveurs haute performance, tout en permettant l'étalement du coût d'investissement sur la durée des contrats, conformément à la politique du Groupe d'optimisation de la structure de financement de ses actifs technologiques.

4.3.4.13 TABLEAU D'INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Type de matériel (Montants en k€)	Valeur	Redevano	es payées		on aux sements	Rede	Valeur		
	des biens	de l'exercice	cumulées	de l'exercice	cumulées	à 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	résiduelle
Matériel et équipements	5 566	465	465	384	384	1 682	3 981	0	48
Matériel et équipements (contrats échus au 30/06/2025	2 673	187	2 918	246	2 673	0	0	0	15
Licence informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence informatique (contrats échus au 30/06/2025	321	64	340	53	321	0	0	0	0
Matériel de Transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériel de Transport (contrats échus au 30/06/2025	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	8 560	715	3 723	684	3 378	1 682	3 981	0	62

4.3.4.14 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

HONODAIDES (Montants on ks)	30/06	/2025	30/06/2024			
HONORAIRES (Montants en k€)	EY	SFR	EY	SFR		
Commissariat aux comptes, certification, examen limité des comptes individuels et consolidés :	0	160	12	100		
Société mère		160		100		
Filiales intégrées globalement			12			
Services autres que le commissariat aux comptes	0	5	5	6		
Société mère		5	5	6		
Filiales intégrées globalement						
TOTAL	0	165	17	106		

4.3.4.15 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération brute des mandataires sociaux s'élève à 186 k€ pour l'exercice clos au 30 juin 2025.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 juin 2019 a fixé, jusqu'à décision contraire, le montant global annuel de la rémunération à allouer au Conseil d'Administration à 60.000 euros annuel.

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 la somme à verser aux administrateurs au titre de leur rémunération est d'un montant total de 60 000 euros réparti entre les administrateurs comme cela est détaillé au paragraphe 2.6.7 du présent Rapport.

4.3.4.16 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres	Quote- part du capital	Valeurs com titres d	•	Prêts et avances consentis non	Montant des cautions	Chiffre d'affaires hors taxes du	Résultats du dernier	Dividendes encaissés par la	Observations
		(avant résultat de l'exercice)	détenue (en %)	Brute	Nette	encore remboursés	et avals donnés	dernier exercice	exercice clos	société au cours de l'exercice	
FILIALES											
Française											
Adimes	75 000 EUR	-2 069 418 EUR	100,00%	812 701 EUR	0 EUR	5 354 912 EUR		3 022 609 EUR	-1 850 679 EUR		
Green Data	10 000 EUR	-2 683 493 EUR	55 %	5 500 EUR	0 EUR	7 649 145 EUR		1 777 089 EUR	-2 678 061 EUR		Chiffres arrêtés au 28/02/2023
Etrangères											
2CRSi Corporation	1 000 USD	-8 056 033 USD	100,00%	839 EUR	839 EUR	21 155 497 EUR		201 304 414 USD	-2 086 471 USD		
2CRSi Middle East FZE	10 000 AED	-12 920 754 AED	100,00%	2 340 EUR	2 340 EUR	3 811 947 EUR		9 938 709 AED	-3 080 790 AED		
2CRSi Ltd	1 GBP	-276 802 GBP	100,00%	1 EUR	1 EUR	4 388 766 EUR		64 000 GBP	-172 235 GBP		
2CRSi London Ltd	1 GBP	13 425 GBP	100,00%	1 EUR	1 EUR	-15 041 EUR		0 GBP	-5 559 GBP		
2CRSi Singapore PTE LTD	50 000 SGD	-139 382 SGD	100,00%	31 990 EUR	0 EUR	118 883 EUR		0 SGD	-36 628 SGD		
2CRSi Belgium SRL	1 000 EUR	2 696 EUR	100,00%	1 000 EUR	0 EUR	-57 383 EUR		264 133 EUR	2 596 EUR		
2CRSi Canada	1 CAD	1 CAD	100,00%	0 EUR	0 EUR	350 690 EUR		2 737 281 CAD	46 652 CAD		
PARTICIPATIONS											
Gamestream	169 171 EUR	3 347 262 EUR	14,17%	1 499 922 EUR	0 EUR	1 725 EUR		1 547 160 EUR	-667 998 EUR		Chiffres du 31/12/2024
Blade	N/A		N/A	2 038 851 EUR	0 EUR	0 EUR		0 EUR	0 EUR		Société en cours de liquidation
RECAPITULATIF											
Filiales françaises				818 201 EUR	0 EUR	13 004 058 EUR	0 EUR				
Filiales étrangères				36 171 EUR	3 181 EUR	29 753 359 EUR	0 EUR				
Participations française				3 538 773 EUR	0 EUR	1 725 EUR	0 EUR				
Participations étrangères				0 EUR	0 EUR	0 EUR	0 EUR				
(a) Y compris Capital social											

Le total des prêts et avances consentis aux filiales s'élève à 35 108 k€ au 30 juin 2025, en augmentation de 14 094 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution reflète l'accompagnement financier mis en place par 2CRSi SA pour soutenir le développement de ses entités opérationnelles.

La principale composante de ces avances concerne 2CRSi Corporation, pour un montant de 21 155 k€. Ce financement s'inscrit dans la stratégie de déploiement du Groupe sur le marché nord-américain, marché qui bénéficie d'une forte dynamique liée à l'essor de l'intelligence artificielle et des besoins croissants en capacités de calcul haute performance. Les performances commerciales réalisées à date confirment la pertinence de cet investissement.

La filiale Adimes, quant à elle, a remboursé 1 127 k€ au cours de l'exercice. Le montant des avances en cours s'établit ainsi à 5 355 k€. Compte tenu des perspectives favorables de cette filiale, la Société ne constate aucun risque de non-recouvrement.

De même, les avances consenties à 2CRSi Middle East FZE, pour un montant de 3 812 k€, sont justifiées par des perspectives commerciales solides, notamment dans le cadre du déploiement de solutions serveurs pour des applications d'intelligence artificielle dans la région.

La situation de 2CRSi Limited, pour laquelle le solde de compte courant atteint 4 389 k€, résulte principalement du transfert d'actifs opéré entre elle et 2CRSi UK.

4.4 AUTRES ELEMENTS RELATIFS AUX ETATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6–1 et D. 441-4 I du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiements pour les clients et fournisseurs de la société (exprimé en euros) :

- Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice;
- Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

4.5 DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS MENTIONNES A L'ARTICLE D. 441-4

	Article D. 441 I 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 l 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercic dont le terme est échu					e l'exercice
(Montants en k€)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
A) TRANCHE DE RETARD DE	PAIEMENT	ı								I	ı	
Nombres de factures concernées	172					282	82					133
Montant total des factures concernées TTC	1 147	(1 948)	344	507	5 972	4 876	(3 994)	103	(223)	203	4 438	4 521
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	4,80%	-8,16%	1,44%	2,12%	25,01%	20,42%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							-12,17%	0,32%	-0,68%	0,62%	13,52%	13,77%
B) FACTURES EXCLUES DU ((A) RELATIVES A	DES DETTES ET	CREANCES LITI	GIEUSES OU NO	N COMPTABIL	ISEES						
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL - ARTICLE L. 441-6 OU ARTICLE L. 443-1 DU CODE DE COMMERCE)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours						30 jours					

4.6 RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DECINE CONTROL OF THE CONTROL	Exercice clos le :									
NATURE DES INDICATIONS (Montants en k€)	28/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	30/06/2024	30/06/2025					
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE										
Capital social	1 597	1 597	1 614	2 008	2 010					
Nombre des actions ordinaires existantes	14 243	14 243	14 436	22 306	22 333					
Nombre des actions de préférence	3 500	3 500	3 500	0	0					
Nombre maximal d'actions futures à créer :										
. Par conversion d'obligations										
. Par exercice de droits de souscription										
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE										
Chiffre d'affaires hors taxes	35 005	35 250	28 071	97 621	32 822					
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(4 895)	63	(8 571)	1 323	7 228					
Impôts sur les bénéfices	(370)	(342)	(332)	(135)	417					
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(11 598)	(1 867)	(9 674)	(136)	3 590					
Résultat distribué	175	175	175	0	0					
III. RESULTAT PAR ACTION										
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	(0,26)	0,02	(0,46)	0,07	0,30					
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,65)	(0,11)	(0,54)	(0,01)	0,16					
Dividende attribué à chaque action (a)	0,05	0,05	0,05	0,00	0,00					
IV. PERSONNEL										
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	103	101	91	48	44					
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 174	5 125	4 668	5 072	2 803					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	2 015	1 989	1 887	2 119	1 216					

⁽a) Préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

4.7 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

2CRSI

Société anonyme au capital de € 2.009.978,82 32 rue Jacobi Netter

67200 STRASBOURG

RAPPORT du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2CRSI** relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction, notamment sur les points suivants :

- concernant les actifs immobilisés, la détermination des modalités d'amortissement et de dépréciation.
- en matière de stocks, l'évaluation de la commercialité des stocks,
- en matière de créances, l'évaluation de leur recouvrabilité,
- en matière de provisions, l'évaluation du risque.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de nondétection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Didenheim, le 30 octobre 2025

Le commissaire aux comptes Société Fiduciaire de Révision

Philippe PFLIMLIN

5. RESPONSABLE DU DOCUMENT

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Monsieur Alain Wilmouth